

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



GUIDE CYCLOTOURISTE

2015 - 2016



► Bienvenue chez vous !

1

Vous entrez dans l'univers passionnant du cyclotourisme. Riche d'une histoire authentique, le tourisme à vélo a traversé les générations en faisant de plus en plus d'adeptes et en gardant toujours la même ligne directrice : privilégier la convivialité, le partage et la liberté.

Le " Guide du cyclotouriste " sera votre référence pour être incollable sur l'histoire, l'esprit et la pratique du cyclotourisme, pour vous imprégner des valeurs qui sont portées par tous les membres de cette grande famille. Au fil des pages, vous découvrirez toutes les possibilités qu'offre la Fédération française de cyclotourisme, avec des activités accessibles, aussi bien aux débutants, qui se lancent progressivement dans l'aventure, qu'aux cyclotouristes aguerris souhaitant vivre pleinement leur passion et la partager.

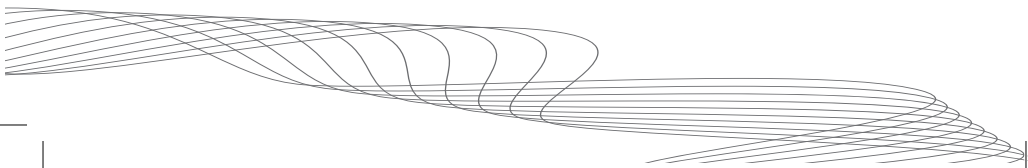


En tant que cyclotouristes, vous êtes les piliers et surtout les meilleurs ambassadeurs de notre activité. Chaque licencié peut apporter quelque chose à la Fédération. Soyez acteur de votre club et partagez votre enthousiasme ! Découvrez comment cet élan collectif et solidaire permet au cyclotourisme de perdurer et de se développer, pour vous assurer une expérience toujours plus positive.

Au delà des sorties régulières et des événements organisés par vos clubs, le cyclotourisme vous réserve de nombreuses surprises et regorge d'autres richesses. Les Brevets cyclotouristes vous permettront de découvrir la France à vélo à travers des parcours et des thèmes très variés ; parmi tous ceux proposés dans le guide, il y en a forcément un qui vous séduira. Par exemple, le Brevet " À travers les parcs " vous fera traverser les parcs naturels et vous éblouira avec la découverte d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Relevez le défi en fonction de vos envies et de vos objectifs, pour vivre une aventure hors du commun.

Randonner à vélo, c'est la promesse de belles rencontres et découvertes. Bienvenue chez vous et bonnes randonnées à toutes et à tous.

Dominique Lamouller
Président de la Fédération française de cyclotourisme



*DES ACTIVITÉS POUR TOUS***Découvrez la France à vélo**

Veloenfrance.fr	4
Randonnées permanentes	5
Les séjours organisés	6
Les Cyclo-découvertes et Vélos-promenades	7

Participez aux brevets

Les brevets d'initiation	8
Le Brevet d'initiation au cyclotourisme familial	9
Voyage itinérant	10
Brevet de cyclotourisme européen	13
BCN / BPF	14
Brevet national à travers les Parcs	23
Brevet cyclomontagnard français & ses Cyclomontagnardes	28
Randonnées Mer-Montagne	30
Diagonales de France	33
Brevets fédéraux : 100 - 150 - 250 - 350 - 500 - 1 000 km	35

Les grands événements

Le Tour cyclotouriste	37
La Semaine fédérale	38
Pâques-en-Provence - Concentrations nationales - Fête du vélo	40
Paris-Brest-Paris	42

Le calendrier national " Où irons-nous ? "

	43
--	----

Le VTT à la FFCT

	44
--	----

Les jeunes à la fédération

	49
--	----

Roulez en famille

Concentration des chérubins	57
-----------------------------	----

Le centre cyclotouriste " Les 4 vents "

	58
--	----

Concours club

Le Challenge de France	60
------------------------	----

Accueil handicap

Label " Arc en ciel aventure "	64
--------------------------------	----

Les confréries

	66
--	----

Photo et littérature

Concours photo	68
----------------	----

Prix Charles Antonin	70
----------------------	----

Bibliographie - Médiathèque	73
-----------------------------	----

*LA FÉDÉRATION ET VOUS***La formation fédérale**

	74
--	----

La sécurité

	78
--	----

L'assurance fédérale

	80
--	----

Conseils santé

	84
--	----

Le club avantages

	85
--	----

Impliquez-vous dans votre club

	86
--	----

*LA FÉDÉRATION COMMUNIQUE***L'espace licencié - Newsletter**

	90
--	----

La revue - Cyclotourisme-mag

	91
--	----

*MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION***La FFCT d'hier**

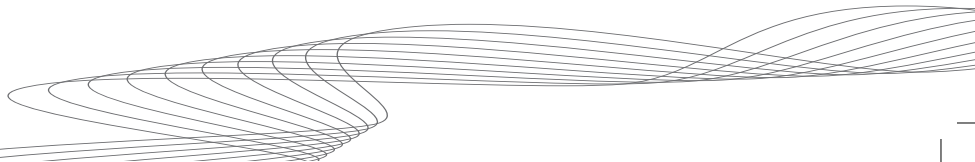
	92
--	----

La FFCT aujourd'hui

	100
--	-----

LA FFCT ET LES COLLECTIVITÉS

	111
--	-----



› UNE FÉDÉRATION BIEN STRUCTURÉE

3

La FFCT est administrée par un comité directeur de 19 membres qui décide et contrôle l'exécution du budget adopté par l'assemblée générale. Il est chargé d'appliquer la politique définie par l'assemblée générale. Des commissions techniques nationales déclinent, dans leurs missions respectives, les orientations du projet fédéral décidées par le comité directeur.

Son champ d'action

Le cyclotourisme au sein de la FFCT se conjugue autour de trois composantes essentielles : tourisme - sport/santé - culture

C'est une diversité de pratiques en toute liberté pour découvrir une région via :

- ♦ des randonnées touristiques, de la courte balade aux circuits par étape,
- ♦ des Cyclo-découvertes animées et encadrées par des personnes qualifiées,
- ♦ des voyages et séjours à bicyclette tant en France qu'à l'étranger,
- ♦ des randonnées permanentes pour connaître de nouveaux paysages,
- ♦ des randonnées et brevets sur des parcours et des reliefs variés,
- ♦ un accueil de qualité dans les clubs,
- ♦ un accueil pour les personnes en situation de handicap.

Toute forme de compétition est exclue de ses activités y compris les cyclosportives, ainsi que toute organisation avec classement Route et/ou VTT.

Son rôle

- ♦ Créée en 1923,
- ♦ Agrément ministère des Sports depuis le 30/11/1964,
- ♦ Reconnaissance d'utilité publique depuis le 30/10/1978,
- ♦ Agrément Tourisme depuis le 28/06/1991,
- ♦ Délégation par l'État pour l'activité " Cyclotourisme " depuis le 4/04/2006,
- ♦ Membre du CNOSF (Comité national olympique et sportif français),
- ♦ Membre de l'UECT (Union européenne de cyclotourisme),
- ♦ Membre de l'UCTI (Union de cyclotourisme internationale),
- ♦ Membre du CPV (Comité de promotion du vélo),
- ♦ Membre de la Fédération des parcs naturels régionaux de France,
- ♦ Membre de FIA/AIT (Fédération internationale de l'automobile / Alliance internationale de tourisme)

LA FFCT EN CHIFFRES

- 23 ligues régionales
- 95 comités départementaux
- 3 100 clubs
- 350 écoles de cyclotourisme
- 126 500 adhérents
- 4 500 manifestations par an

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

4

DÉCOUVREZ LA FRANCE À VÉLO



› VELOENFRANCE.FR

Découvrez les régions de France et les plus beaux sites touristiques à vélo ! La Fédération française de cyclotourisme a lancé en 2010 le premier portail de la randonnée à vélo en France. Où que vous soyez, vous trouverez le circuit qu'il vous faut !

Veloenfrance.fr vous propose de télécharger gratuitement des circuits routes ou VTT sur votre GPS ou logiciel cartographique. Ces circuits ont été initiés par nos structures et en collaboration avec les comités départementaux de tourisme.

En complément des circuits, vous trouverez :

- ♦ un descriptif touristique,
- ♦ des informations culturelles (curiosités locales, musées, châteaux...),
- ♦ des renseignements pratiques (hébergements, restauration, vélocistes, campings, auberges...),
- ♦ des contacts utiles (clubs FFCT, bases VTT de randonnées, offices de tourisme).

Le réseau des “ Bonnes adresses ”

Pour profiter de vos séjours et randonnées à vélo en toute tranquillité, pensez au label “ Bonnes adresses ”. Ce réseau regroupe les établissements les mieux adaptés à votre pratique et recommandés par la FFCT (hébergements, restauration, vélocistes...), vous assurant un accueil et des services de qualité. Retrouvez plus de 700 adresses sur la carte interactive de veloenfrance.fr

Partagez vos trésors

N'hésitez pas à transmettre à la Fédération les adresses que vous pourrez découvrir au cours de vos voyages et contribuer ainsi au développement de ce réseau.

CONTACTS FFCT

- veloenfrance.fr

Pierre-Antoine Morin



01 56 20 88 95



veloenfrance@ffct.org

- “ Bonnes adresses ”

Anissa Sidi-Moussa



01 56 20 88 75



asm@ffct.org

DÉCOUVREZ LA FRANCE À VÉLO

› RANDONNÉES PERMANENTES

5

Conçues et proposées par les clubs pour faire connaître leur région ou effectuer de longs parcours qui mènent parfois à l'étranger, les Randonnées permanentes sont des itinéraires à parcourir à tout moment. Une formule idéale pour le tourisme.

Conditions de participation

Les Randonnées permanentes peuvent s'effectuer en solo, tandem ou en groupe. Chaque participant choisit sa date de départ dans le créneau proposé par le club organisateur.

Carte de route et itinéraire

Le club organisateur fournit au participant, sous forme de dépliant, un itinéraire détaillé, traitant un thème géographique, historique, culturel, ainsi que la carte de route correspondante.

Homologation

Lorsque la randonnée sera accomplie, le participant renverra sa carte de route au club organisateur pour homologation et le cas échéant pourra se procurer un souvenir.

Les délais sont généralement larges, permettant un cyclotourisme accessible à tous (60 à 80 km quotidiens).

La liste des Randonnées permanentes et les coordonnées de leurs responsables sont disponibles sur www.ffct.org

CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'une randonnée permanente labellisée est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.

■ DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DÉLÉGUÉ FFCT

Jean-François Ringuet

28, rue Duguay-Trouin

81000 Albi

☎ 05 63 38 34 36

✉ rp@ffct.org

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DÉCOUVREZ LA FRANCE À VÉLO

6

> LES SÉJOURS ORGANISÉS

Dans un esprit de groupe, basé sur la convivialité, ce sont près de 80 organisations qui vous sont proposées chaque année, tant par la commission nationale que par les ligues, les comités départementaux et les clubs qui ont opté pour l'immatriculation tourisme. La variété des séjours permet de répondre aux attentes de toutes et tous (la distance journalière ne dépasse généralement pas 100 km). Chacun, jeune ou moins jeune, trouvera la formule adaptée à ses aspirations pour s'évader sur les routes de France ou de l'étranger, pour des périodes allant d'une semaine à plusieurs mois.

Deux types de séjours sont proposés

♦ *Les voyages en "itinérant"*

Tout est prévu pour les rendre les plus agréables possibles (pension complète, accompagnateur expérimenté, transport des bagages...) et permettre la découverte d'une région ou d'un pays sous tous ses aspects.

♦ *Les séjours en étoile*

À partir d'un hébergement fixe (pension complète ou demi-pension) pour explorer les richesses touristiques et culturelles d'une région, sous la conduite de cyclotouristes du "cru".

Conditions d'inscription

Quelle que soit la formule, la licence de l'année en cours est obligatoire. Une brochure spécifique est publiée chaque année. Elle est envoyée à tous les abonnés à la revue "Cyclotourisme", généralement le dernier trimestre de l'année.

Toutes les destinations sont disponibles sur www.ffct.org
Vous retrouverez également des destinations à l'étranger.

CHALLENGE DE FRANCE



Lors d'un séjour FFCT, faites valider une carte de route "Voyage itinérant" (p. 10) pour le Challenge de France ► voir page 60.

CONTACT FFCT

Patricia Leroux

☎ 01 56 20 88 87

✉ pat.leroux@ffct.org

DÉCOUVREZ LA FRANCE À VÉLO

› LES RANDONNÉES THÉMATIQUES

7

Vous recherchez une balade ludique et authentique pour découvrir la France à vélo sous un autre angle ? La Fédération française de cyclotourisme a mis en place deux formules idéales qui s'adaptent parfaitement à tous les niveaux. Mettant en valeur le patrimoine et les curiosités locales tout en démocratisant la pratique du vélo, ces balades font partie intégrante des activités de cyclotourisme. Véritable invitation à la découverte à vélo, ces randonnées reflètent parfaitement les valeurs que la fédération souhaite transmettre.

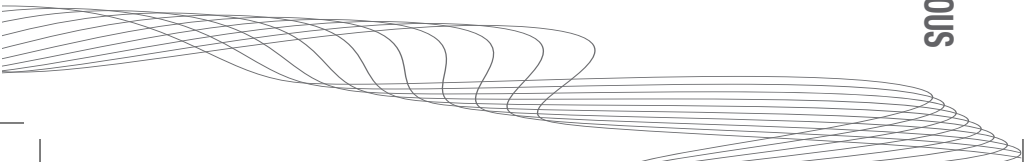
Les Cyclo-découvertes

Sous forme d'animation proposée par les clubs, ces circuits touristiques à kilométrage limité (60 km maximum) allient le plaisir de pédaler et la découverte de curiosités (patrimoine culturel, sites naturels, vestiges archéologiques, activités locales). Les Cyclo-découvertes sont des randonnées ponctuelles ouvertes à tous, idéales pour une sortie en famille et pour les débutants, sans pour autant oublier les plus chevronnés. Sans fléchage ni itinéraire prédéfini, le groupe est encadré par un cyclotouriste expérimenté souhaitant partager ses trouvailles en sortant des sentiers battus. De nombreuses haltes ponctuent le parcours, le temps d'observer les points d'intérêts du circuit. La balade se fait en petit effectif (moins de 20 personnes) et toujours dans un cadre convivial, incitant aux rencontres et à la cohésion sociale. L'aventure vous tente ? Retrouvez toutes les Cyclo-découvertes inscrites au calendrier national " Où irons-nous ? " sur le site : www.ffct.org

Les Vélos-promenades

Les Vélos-promenades sont des circuits balisés sous forme de boucles d'une distance limitée et de faible dénivelé, à destination de publics touristiques et/ou familiaux. Le jalonnement permanent et une carte de route permettent de guider les usagers tout au long du parcours, leur assurant une sortie en toute tranquillité et riche en découvertes. Bien que certaines routes à faible circulation automobile soient parfois empruntées, les itinéraires en site propre réservés aux circulations douces (voies vertes) sont privilégiés pour plus de sécurité. Les circuits sont classés selon un code couleur, indiquant la difficulté en fonction de leur longueur et de leur dénivelé :

- ◆ **Vert (facile)** : moins de 20 km, plat ou peu de dénivelé.
- ◆ **Bleu (modéré)** : de 20 à 25 km, dénivelé faible et/ou côte un peu longue.
- ◆ **Rouge (soutenu)** : de 25 à 30 km, circuit vallonné et/ou présence de plusieurs côtes.
- ◆ **Noir (difficile)** : plus de 30 km, dénivelée importante et/ou côtes difficiles.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

8

PARTICIPEZ AUX BREVETS



› BREVETS D'INITIATION



Une gamme de brevets, homologués par les clubs, permet de s'initier progressivement à la découverte de notre activité. Ils sont ouverts à tous.

Brevets d'initiation route

- ♦ *La première balade* : entre 15 et 50 km sur la demi journée.
- ♦ *La première randonnée* : entre 40 et 80 km sur la journée.
- ♦ *Le cent bornes* : première distance symbole à effectuer sur la journée avant d'aborder éventuellement de plus grandes distances.

Premier pas cyclo-camping

Âge minimum 8 ans. Le camp doit être situé à 30 km minimum du point de départ. Une nuit de camping au moins. L'accent est mis sur le tourisme et la découverte.

Brevets d'orientation

- ♦ *Route* : entre 30 et 80 km. Itinéraire tracé sur fond de carte au 1/100 000^e et affiché au départ.
- ♦ *VTT* : entre 15 et 35 km. Itinéraire tracé sur fond de carte au 1/25 000^e et affiché au départ.

Les brevets d'orientation peuvent être effectués seul ou en groupe de deux à trois cyclotouristes. Trois balises disposées sur le parcours sont à situer sur la carte.

La distance de l'itinéraire est à évaluer par le participant qui doit aussi répondre à un questionnaire d'observation comprenant trois à cinq questions selon la distance. Dispositions communes à tous ces brevets : les participants mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal ou d'un cadre fédéral muni d'une autorisation signée par ledit représentant.



PARTICIPEZ AUX BREVETS

► BREVET D'INITIATION AU CYCLOTOURISME FAMILIAL



9

Ce brevet est ouvert à tous les membres de la FFCT en groupe de trois personnes minimum ayant des liens de parenté. Les participants à cette randonnée s'engagent à effectuer le parcours exclusivement à bicyclette.

Le lieu de départ est laissé au choix du participant et le lieu d'arrivée sera différent ou non du lieu de départ. La randonnée aura un itinéraire touristique et comportera un ou plusieurs sites particuliers (par exemple des sites-contrôles BCN/BPF - ► voir pages 17 à 22) qui, outre les points de départ et d'arrivée, serviront de lieux de contrôle. La randonnée comporte un minimum d'une halte contrôle par jour.

Recommandations pour les plus jeunes :

- ♦ itinéraire d'une journée avec au minimum 20 km de distance,
- ♦ itinéraire sur plusieurs jours avec au minimum 20 km par jour.

Vous pouvez demander aux organisateurs de Cyclo-découvertes s'ils ont à disposition la carte de route du BICF.

La carte de participation est en vente à la Boutique fédérale. Elle est destinée à recueillir un timbre humide aux lieux de contrôle. Si ce tampon ne peut être obtenu, collez à la place une photo où figurera le nom de la localité (panneau routier) avec les vélos.

Les enfants dessinent l'itinéraire sur la carte de route en indiquant les points de contrôle.

Une photo de la famille ayant effectué la randonnée est jointe à la carte.

Faire viser la carte de route par le président de club puis l'adresser au délégué fédéral.

Après homologation : gratuité d'hébergement de deux nuits, deux petits déjeuners et deux repas au Centre cyclotouriste d'Aubusson-d'Auvergne, pour les enfants licenciés ayant participé à cette randonnée et n'ayant pas dépassé l'âge de 16 ans.

Une même famille ne peut faire homologuer qu'un seul brevet par an.

CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'un BICF est prise en compte pour le Challenge de France

► page 60.



DÉLÉGUÉ FFCT

Claude Moreau

64, rue Paul Houël

02130 Fère-en-Tardenois

☎ 03 23 82 32 49

✉ bicf@ffct.org

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

10

PARTICIPEZ AUX BREVETS



› VOYAGE ITINÉRANT



Expression la plus naturelle et la plus typique du cyclotourisme, le voyage itinérant est valorisé par l'homologation de la carte de route permettant aux participants de conserver un souvenir de leur voyage à bicyclette. Synonyme de liberté, il se réalise seul, en groupe, en famille ou avec les jeunes d'une école de cyclotourisme, sur l'itinéraire de son choix.

Conditions de participation

Le voyage itinérant est réservé aux licenciés de la FFCT. Il est accompli en France, en tout ou partie à l'étranger, dans les mêmes conditions.

Aucune inscription préalable n'est prévue, le participant étant uniquement tenu d'utiliser la carte de route que le siège fédéral tient à sa disposition.

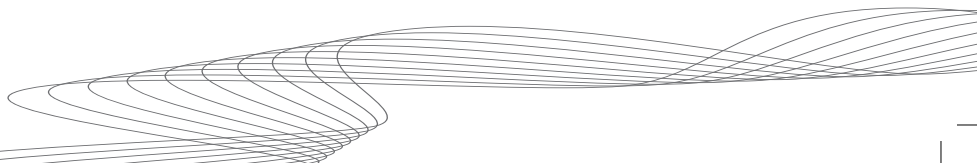
Parcours

Le participant a entière liberté pour déterminer les jours et lieu de départ, la durée et la distance du voyage, ainsi que l'itinéraire.

Le voyage peut s'effectuer en ligne droite, en circuit ou en étoile. Dans ce dernier cas, le centre de l'étoile ne peut en aucun cas être le lieu de résidence du participant, ni s'en trouver à moins de 150 km.

Au cours du voyage, il n'est pas toléré plus d'une étape au lieu de résidence. Aucune moyenne de route n'est imposée et la distance journalière parcourue n'est pas limitée ; toutefois, les parcours doivent s'accomplir uniquement de jour. Cette obligation interdit donc la réalisation d'un voyage itinérant au cours d'un raid comportant des étapes nocturnes.

Pour l'homologation, un même voyage ne peut être fractionné en plusieurs voyages consécutifs de trois jours chacun.



Trois formules au choix :

♦ *Route*

Les participants sont âgés d'au moins 10 ans.

La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 250 km et la durée du voyage ne peut être inférieure à trois jours ; il n'existe pas de durée maximum. Il est admis au cours du voyage, lorsque sa durée est de sept jours, une journée de repos qui ne pourra être ni le premier ni le septième jour.

♦ *VTT*

Les participants sont âgés d'au moins 10 ans.

La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 100 km et la durée du voyage ne peut être inférieure à trois jours ; il n'existe pas de durée maximum. Le Voyage itinérant à VTT doit s'effectuer dans sa plus grande partie hors réseau routier. L'itinéraire devra être tracé sur fond de carte IGN.

Il est admis au cours du voyage, lorsque sa durée est de sept jours, une journée de repos qui ne pourra être ni le premier ni le septième jour.

♦ *Famille et jeunes*

Cette formule, sur la route ou les chemins, est proposée :

- à un groupe familial comportant au moins un adulte et au moins un enfant de moins de 10 ans.

Si l'adulte n'est pas titulaire de l'autorité parentale (père, mère ou tuteur légal) il doit disposer de l'autorisation parentale,

ou

- à un groupe d'enfants ayant moins de 10 ans, pour la majorité d'entre-eux, ce groupe étant encadré par des cadres fédéraux. Dans ce cas, les cadres fédéraux doivent disposer de l'autorisation parentale pour chaque enfant.

La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 120 km sur la route, à 60 km sur les chemins et la durée du voyage ne peut être inférieure à trois jours ; il n'existe pas de durée maximum.

Il est admis au cours du voyage, lorsque sa durée est de quatre jours, une journée de repos qui ne pourra être ni le premier ni le quatrième jour.

Lors de l'homologation de leur carte de route les participants devront indiquer juste au-dessus de la case « Homologation FFCT » la phrase : "VI familial" suivi de l'âge du participant.

Homologation

Pour recevoir l'homologation, la carte de route recevra au moins une fois par jour un visa consistant en un cachet humide comportant le nom de la localité et celui du département. En cas d'impossibilité réelle, une photo souvenir peut remplacer ce tampon. La date de passage sera indiquée sur cette carte.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› VOYAGE ITINÉRANT

12

Les cartes de route doivent être adressées, pour homologation, au délégué fédéral, dans le mois qui suit la fin du voyage. Pour faciliter la vérification de l'itinéraire et l'identification des contrôles, le participant doit schématiser, à l'endroit prévu à cet effet, son itinéraire.

Il indiquera les lieux des contrôles et des étapes et les distances kilométriques. Les dispositions relatives à tous les brevets soumis à l'homologation de la Fédération sont applicables au présent brevet.

Nota : on ne peut réaliser un voyage itinérant en étoile sur les parcours et pendant une Semaine fédérale ou toute autre concentration nationale.



Insigne-souvenir

Tout participant ayant fait homologuer un voyage itinérant pourra acquérir l'insigne-souvenir correspondant.

À commander à la Boutique fédérale.

Carte de route

À demander à la Boutique fédérale.

DÉLÉGUÉ FFCT

Jean-Marc Gauthrot

1, impasse du Trot Garnier
21200 Chorey-lès-Beaune



03 80 22 95 35 - 06 81 31 45 18



vi@ffct.org

CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'un voyage itinérant est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.

Les participants à un séjour FFCT peuvent faire valider une carte de voyage itinérant s'ils veulent être pris en compte pour le Challenge de France.



PARTICIPEZ AUX BREVETS



› BREVET DE CYCLOTOURISME EUROPÉEN

13

Ce brevet, créé avec les partenaires de l'Union européenne de cyclotourisme (UECT) propose une découverte de l'Europe à vélo, par la visite d'un site caractéristique dans chacun des pays de l'Union européenne.

Conditions de participation

La participation au Brevet de cyclotourisme européen (BCE) est réservée aux adhérents des fédérations, membres de l'Union européenne de cyclotourisme.

Carnet de route et homologation

Le carnet de route, disponible auprès de la FFCT, permet de recueillir les cachets-souvenirs, un seul étant demandé par pays visité. Pour obtenir une première homologation, il suffit de recueillir un cachet-souvenir pour chacun des cinq pays de son choix, dont un lors d'une Semaine européenne. Les autres cachets souvenirs peuvent être collectés lors de voyages itinérants ou randonnées telles que le Trait d'union européen, ou l'Europ'N (*➤ voir page 102*).

Le participant envoie son carnet de route dûment complété au délégué. Lors du premier envoi, un numéro de participant lui sera attribué. Il devra alors le reporter sur les carnets suivants.

Lors de chaque envoi de carnet, le participant joindra une enveloppe timbrée à son adresse pour le retour des documents homologués. La validation du premier carnet donne droit au premier Brevet européen. Le Brevet européen sera considéré entièrement réalisé lorsque tous les pays de l'Union européenne auront été visités.

Les membres d'une fédération partenaire de la FFCT au sein de l'UECT adresseront, avec le carnet à homologuer, une photocopie de la carte d'adhérent de leur fédération. Le délégué se réserve le droit de régler sans appel les cas litigieux ainsi que ceux qui ne seraient pas évoqués par ce règlement.

Cachet-souvenir

Le cachet-souvenir est constitué par l'apposition d'un timbre humide comportant le nom de la localité. Il peut être sollicité auprès d'un service public, d'un syndicat d'initiative ou d'un établissement commercial, à l'exclusion d'une compagnie de transport. Le site touristique de chaque pays est laissé au libre choix du participant ; il devra néanmoins être clairement identifiable.

DÉLÉGUÉ FFCT

Jean-Claude Cano

11, rue Louise Labé

56600 Lanester

☎ 02 97 76 78 42

✉ breveteuropeen@ffct.org

DES ACTIVITÉS POUR TOUS



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

14

› DEUX BREVETS POUR DÉCOUVRIR LA FRANCE



Ces deux brevets sont réservés aux licenciés FFCT. Ils sont destinés à faire visiter la France à bicyclette ou à tandem afin d'en découvrir les différents aspects géographiques, touristiques et culturels. Ils ne sont soumis à aucune limite de temps.

BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL (BCN)

Souvenir André Schoup

BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES (BPF)

Souvenir Maurice Roche

Le Brevet de cyclotourisme national permet de traverser l'ensemble de notre territoire. Il nécessite de recueillir un cachet-souvenir par département ; le participant doit franchir à vélo, lors de sa randonnée, la " frontière " du département.

Le Brevet des provinces françaises incite à visiter les régions en profondeur, recueillant six cachets souvenirs par département. Ces cachets peuvent être recueillis lors de voyages, circuits en ligne ou en étoile.

Ils nécessitent l'utilisation de cartes spécifiques à demander au siège fédéral (boutique). Ces cartes sont destinées à recueillir dans les sites sélectionnés un " cachet souvenir " sous forme d'un timbre humide comportant le nom de la localité.

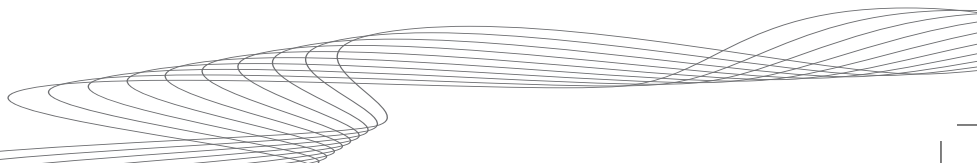
C'est bien la carte de route elle-même qu'il faut faire tamponner. Les renseignements demandés doivent être fournis, au recto comme au verso. Une carte anonyme ne peut être homologuée.

Les cachets obtenus doivent être lisibles et comporter le nom de la localité. Il est possible de remplacer le cachet par des étiquettes ou des cartes de visite commerciales, des tickets de caisse, à condition que le nom de la localité y soit mentionné. Ceci peut être fait exceptionnellement en dépannage.

En cas d'impossibilité d'obtenir ces éléments, vous pouvez valider le pointage avec une photo. Cette photo doit montrer clairement le vélo du participant (un vélo par participant !) et permettre de reconnaître " sans équivoque " le lieu de pointage. La pancarte de l'agglomération est la plus pratique, mais un monument typique peut aussi faire l'affaire.

Si le participant est présent sur la photo, c'est encore mieux !

La liste des sites est publiée sur le site fédéral ↗ Rubrique randonner à vélo / Les plus beaux sites de France.



PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL
› BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES

15

L'ensemble de la liste et des galeries de photos sont également consultables via le site fédéral.

Pour en savoir davantage, trouver des renseignements utiles, conseils et témoignages, demandez à recevoir par courriel " La gazette du Brevet des provinces françaises ". Les anciens numéros sont consultables via le site fédéral.

- ♦ **Les cartes BCN** permettent de recueillir 10 cachets souvenirs.
- ♦ **Les cartes BPF** permettent de recueillir 6 cachets souvenirs.
- ♦ 1 site à découvrir par département.
- ♦ 6 sites à découvrir par département.

La France est divisée en 37 provinces (+ Outre-mer facultatif).

Cas particulier : la région parisienne

Départements concernés : 75, 78, 91, 92, 93, 94 et 95.

6 sites sont proposés, situés dans les départements 78, 91 et 95.

Ils sont à associer sur une même carte dans le cadre de la province Île-de-France.



Homologation

Le participant envoie sa ou ses cartes de route dûment complétées au délégué fédéral. Lors du premier envoi, un numéro de participant lui sera attribué. Il devra alors le reporter sur toutes ses cartes.

Lors de chaque envoi de cartes, le participant joindra une enveloppe timbrée à son adresse pour le retour des cartes homologuées.

BCN : dès l'homologation de la première carte (10 départements), le participant peut acquérir la médaille souvenir correspondante. Elle est conçue pour recevoir de petites roues symbolisant chacune 10 départements à demander au fil des homologations successives.

BPF : le BPF d'une province déterminée n'est acquis qu'après homologation de l'ensemble des départements de ladite province.

Pour chaque province homologuée le participant peut acquérir un insigne correspondant orné des armes de la province.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL
› BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES

16

Les médailles souvenirs sont à commander auprès du siège fédéral à l'aide du bon de commande spécifique transmis par le délégué.

BCN : il ne peut être acquis qu'après avoir parcouru l'ensemble des départements français - métropole et Corse.

BPF : le BPF ne peut être acquis qu'après avoir parcouru l'ensemble des provinces françaises définies pages suivantes (hors Île de la Réunion).

CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation de ces brevets est prise en compte pour le Challenge de France
▷ voir page 60.

DÉLÉGUÉ FFCT - BCN

Pierre Cazalières

13, rue des Tilleuls
18390 Saint-Germain-du-Puy

📞 02 48 30 64 42

✉ bcn@ffct.org

DÉLÉGUÉ FFCT - BPF

Jean-Louis Rougier

Plat - 24460 Négrondes

✉ bpf@ffct.org



Liste des sites à visiter par province

La liste des provinces adoptée est celle du Dictionnaire encyclopédique Quillet. Dans un but de simplification, il n'a pas été procédé au découpage de certains départements se trouvant à cheval sur les limites des anciennes provinces.

Alsace

- ◆ **Bas-Rhin** : Château du Haut-Koenigsbourg / Diebolshheim / Haut-Barr (admis à Saverne) / Obersteinbach / Ste-Odile / Strasbourg
- ◆ **Haut-Rhin** : Colmar / Ferrette / Grand Ballon / Lac Blanc / Neuf-Brisach / Riquewihr
- ◆ **Territoire de Belfort** : Ballon d'Alsace / Belfort / Cravanche / Delle / Réchesy / Rougemont-le-Château

Anjou

- ◆ **Maine-et-Loire** : Baugé / Champtoceaux / Durtal / Montreuil-Bellay / St-Florent le-Vieil / St-Mathurin-sur-Loire

Artois

- ◆ **Pas-de-Calais** : Aire-sur-la-Lys / Auxi-le-Château / Cap-Gris-Nez / Hesdin / Mont-St-Éloi (admis à Neuville-St-Vaast) / Montreuil-sur-Mer

Aunis-Saintonge

- ◆ **Charente** : Aubeterre-sur-Dronne / Chassenon / La Rochefoucauld / Rouillac / St-Germain-de-Confolens / Villebois-Lavalette
- ◆ **Charente-Maritime** : Ars-en-Ré / Aulnay-de-Saintonge / Brouage / Fouras / St-Pierre-d'Oléron / Talmont

Auvergne

- ◆ **Cantal** : Apchon / Murat / St-Mamet-la-Salvetat / St-Urcize / Salers / Thiézac
- ◆ **Puy-De-Dôme** : Aubusson-d'Auvergne / Besse-en-Chandesse / Col de Ceyssat / Les Ancizes-Comps / Orcival / Tournoiël

Béarn

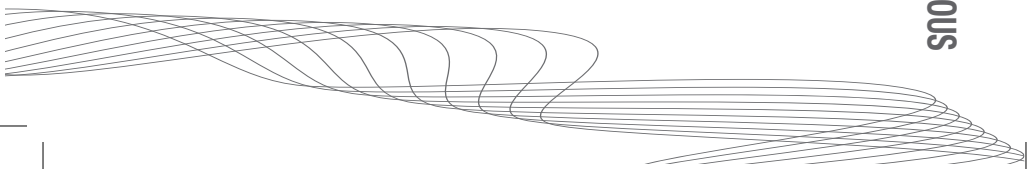
- ◆ **Pyrénées-Atlantiques** : Ascain / Col d'Aubisque / Itxassou / Morlanne / Mouguerre / Sauveterre-de-Béarn

Berry

- ◆ **Cher** : Apremont-sur-Allier (admis à Guétin) / Châteaumeillant / Culan / Mehun-sur-Yèvre / Meillant / Sancerre
- ◆ **Indre** : Ciron / Nohant / Palluau-sur-Indre / St-Benoît-du-Sault / Ste-Sévère-sur-Indre / Valençay

Bourbonnais

- ◆ **Allier** : Bourbon-l'Archambault / Charroux / Châtel-Montagne / Huriel / St-Bonnet-Tronçais / St-Pourçain-sur-Besbre



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL
› BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES

18

Bourgogne

- ♦ **Ain** : Bénonces / Col de la Faucille / Hauteville-Lompnes / Izernore / Neuville-sur-Ain / Pérouges
- ♦ **Côte-d'Or** : Alise-Ste-Reine / Beaune / Châteauneuf-en-Auxois / Châtillon-sur-Seine / La Rochepot / St-Seine-l'Abbaye
- ♦ **Saône-et-Loire** : Autun / Berzé-le-Châtel / Brancion / Mont-St-Vincent / St-Gengoux-le-National / Solutré-Pouilly
- ♦ **Yonne** : Arcy-sur-Cure / Montréal-sur-Serein / Noyers-sur-Serein / Ancy-le-Franc / Vallery / Vézelay

Bretagne

- ♦ **Côtes-d'Armor** : Moncontour / Mûr-de-Bretagne / Ploumanac'h / Quintin / St-Cast-le-Guildo / Tréguier
- ♦ **Finistère** : Camaret-sur-Mer / Concarneau / Huelgoat / Le Conquet / Pointe du Raz / St-Thégonnec
- ♦ **Ille-et-Vilaine** : Cancale / Combourg / Fougères / Grand-Fougeray / Paimpont / Vitré
- ♦ **Loire-Atlantique** : Batz-sur-Mer / Châteaubriant / Clisson / Guérande / Pornic / St-Philbert-de-Grand-lieu
- ♦ **Morbihan** : Belle-Île-en-Mer (admis à Ste-Anne-d'Auray) / Carnac / Josselin / Le Faouët / Quiberon / Rochefort-en-Terre

Champagne

- ♦ **Ardennes** : Carignan / Fumay / Grandpré / Les Hautes-Rivières / Monthermé / Signy-l'Abbaye
- ♦ **Aube** : Brienne-le-Château / Chaource / Clairvaux-sur-Aube / Ervy-le-Châtel / Montgueux / Rumilly-lès-Vaudes
- ♦ **Marne** : Montmort-Lucy / Sézanne / Trois-Fontaines-l'Abbaye / Valmy / Vertus / Verzy
- ♦ **Haute-Marne** : Auberive / Bourbonne-les-Bains / Joinville / Langres / Montier-en-Der / Vignory

Comtat Venaissin

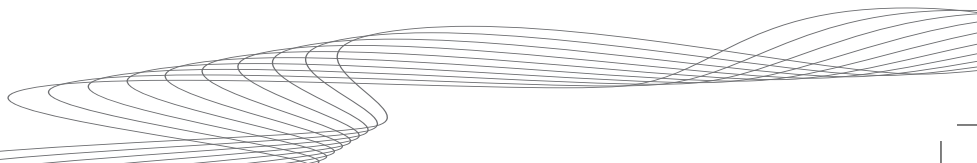
- ♦ **Vaucluse** : Brantes / Gordes / Mont-Ventoux / Pernes-les-Fontaines / Roussillon / Vaison-la-Romaine

Comté de Foix

- ♦ **Ariège** : Aulus-les-Bains / Foix / Le Mas-d'Azil / Lortet / Mirepoix / Montségur

Comté de Nice

- ♦ **Alpes-Maritimes** : Gréolières / La Brigue / La Turbie / Peira-Cava / St-Étienne-de-Tinée / St-Martin-de-Vésubie



PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL
› BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES

19

Corse

- ♦ **Haute-Corse et Corse du Sud** (une seule carte contrôle pour l'ensemble) : Bonifacio / Corte / Nonza / Piana / Piédicroce / Zonza

Dauphiné

- ♦ **Hautes-Alpes** : Abbaye-de-Boscodon / Col de l'Izoard / Col du Lautaret / Le Gioberney / St-Étienne-en-Dévoluy / St-Véran
- ♦ **Drôme** : Bathernay / Col de la Machine / Col de Rousset / Grignan / La Motte-Chalancon / Montbrun-les-Bains
- ♦ **Isère** : Crémieu / La Bérarde / Laffrey / Notre-Dame-de-la-Salette / St-Antoine-l'Abbaye / St-Pierre-de-Chartreuse

Flandres

- ♦ **Nord** : Bavay / Bergues / Douai / Mont-des-Cats / St-Amand-les-Eaux / Trélon

Franche-Comté

- ♦ **Doubs** : Arc-et-Senans / Les Hôpitaux-Neufs / Montbenoît / Nans-sous-Ste-Anne / Ouhans / St-Point-du-Lac
- ♦ **Jura** : Baume-les-Messieurs / Château-des-Prés / Les Bouchoux / Nozeroy / Orgelet / Salins-les-Bains
- ♦ **Haute-Saône** : Blondefontaine / Luxeuil-les-Bains / Montigny-lès-Cherlieu / Pesmes / Servance / Vesoul

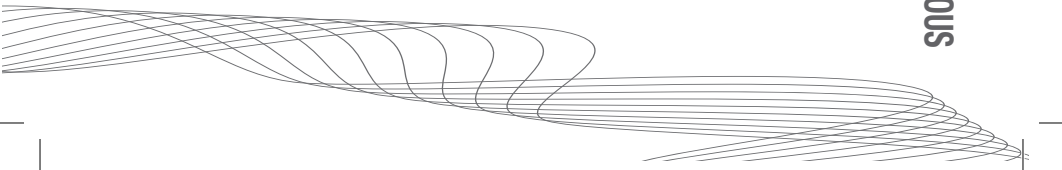
Gascogne

- ♦ **Gers** : Bassoues / Cazaubon / Gimont / Larresingle / Lectoure / Simorre
- ♦ **Landes** : Hagetmau / Hossegor / Labastide-d'Armagnac / Mimizan / Sabres / Sorde-l'Abbaye
- ♦ **Hautes-Pyrénées** : Col du Tourmalet / Gavarnie / Lac d'Orédon / Mauvezin / Pont d'Espagne / St-Sever-de-Rustan (admis à Chiroulet)
- ♦ **Tarn-et-Garonne** : Auvillar / Caylus / Lauzerte / Moissac / Montpezat-de-Quercy / St-Antonin-Noble-Val

Guyenne

- ♦ **Aveyron** : Bozouls / Conques / Le Maubert / Najac / Roquefort-sur-Soulzon / St-Victor-et-Melvieu
- ♦ **Dordogne** : Brantôme / Domme / Hautefort / Les Eyzies-Tayac-Sireuil / Monbazillac / Monpazier
- ♦ **Gironde** : Bazas / Blaye / Pauillac / Pyla-sur-Mer / St-Émilion / Ste-Croix-du-Mont (admis à Cadillac)
- ♦ **Lot** : Figeac / Luzech / Martel / Padirac (admis à Carennac) / Rocamadour / St-Cirq-Lapopie
- ♦ **Lot-et-Garonne** : Duras / Laparade / Nérac / Penne-d'Agenais / St-Maurin / Villerséal

DES ACTIVITÉS POUR TOUS



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL
› BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES

20

Île-de-France

- ♦ **Aisne** : Coucy-le-Château / Fère-en-Tardenois / Guise / La-Ferté-Milon / Laon / Longpont
- ♦ **Oise** : Chaumont-en-Vexin / Ermenonville / Noyon / Pierrefonds / St-Germer-de-Fly / Songeons
- ♦ **Seine-et-Marne** : Blandy-les-Tours / Château-Landon / Donnemarie-Dontilly / Jouarre / Moret-sur-Loing / Provins
- ♦ **Yvelines** : Dampierre-en-Yvelines / Montfort-l'Amaury
- ♦ **Essonne** : Dourdan / Milly-la-Forêt
- ♦ **Val-d'Oise** : L'Isle-Adam / Vetheuil

Languedoc

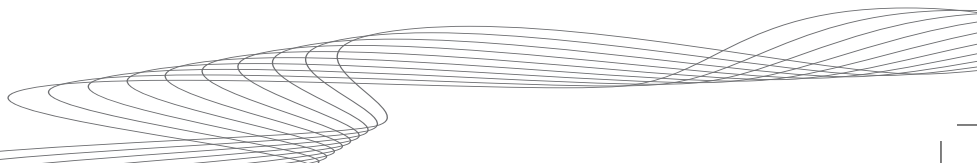
- ♦ **Ardèche** : Le Mont-Gerbier-de-Jonc / Le Lac-d'Issarlès / Les Vans / Loubaresse / St-Agrève / Vallon-Pont-d'Arc
- ♦ **Aude** : Duilhac-sous-Peyrepertuse / La Fajolle / Lagrasse / Lastours / St-Hilaire / Saissac
- ♦ **Gard** : Aigues-Mortes / Anduze / Blandas (admis à Navacelles) / La-Roque-sur-Cèze / Mont-Aigoual / Uzès
- ♦ **Haute-Garonne** : Aurignac / Cintegabelle / Grenade-sur-Garonne / L'Isle-en-Dodon / St-Bertrand-de-Comminges / Superbagnères
- ♦ **Hérault** : Fraisse-sur-Agout / Le Caylar / Minerve / Mourèze / St-Guilhem-le-Désert / Sète
- ♦ **Haute-Loire** : La Chaise-Dieu / Lac du Bouchet / Lavaudieu / Monistrol-d'Allier / St-Front / Tence
- ♦ **Lozère** : Aven-Armand / Barre-des-Cévennes / Châteauneuf-de-Randon / Fournels / Le-Pont-de-Montvert / Les Vignes
- ♦ **Tarn** : Ambialet / Cordes-sur-Ciel / Lacauque / Lacrouzette / Pampelonne / Puylaurens

Limousin

- ♦ **Corrèze** : Argentat / Bort-les-Orgues / Collonges-la-Rouge / Meymac / Treignac / Voutezac
- ♦ **Haute-Vienne** : Châlus / Châteauponsac / Cieux / Le Dorat / Nexon / St-Léonard-de-Noblat

Lorraine

- ♦ **Meurthe-et-Moselle** : Longuyon / Mousson / Nancy / Pierre-Percée / Toul / Vaudémont (admis à Saxon-Sion)
- ♦ **Meuse** : Avioth / Douaumont / Hattonchâtel / Montfaucon-d'Argonne / Montsec / St-Mihiel



Lorraine (suite)

- ♦ **Moselle** : Dabo / Lutzelbourg / Marsal / Metz / Philippsbourg / Thionville
- ♦ **Vosges** : Bruyères / Col de la Schlucht / Domrémy-la-Pucelle / Eloyes / Gérardmer / Le Val d'Ajol

Lyonnais

- ♦ **Loire** : Chalmazel / Chambles / Col du Grand-Bois / St-Bonnet-le-Château / St-Just-en-Chevalet / St-Maurice-St-Jean
- ♦ **Rhône** : Beaujeu / Col des Sauvages / Montrottier / Oingt / Vaux-en-Beaujolais / Yzeron

Maine

- ♦ **Mayenne** : Ernée / Jublains / Lassay-les-Châteaux / Ménéil / Pré-en-Pail / Ste-Suzanne
- ♦ **Sarthe** : Ballon / Malicorne-sur-Sarthe / Montmirail / Poncé-sur-Loir / St-Léonard-des-Bois / Solesmes

Marche

- ♦ **Creuse** : Anzème / Bénévent-l'Abbaye / Crozant / Evaux-les-Bains / St-Georges-Nigremont / Toul-Ste-Croix

Nivernais

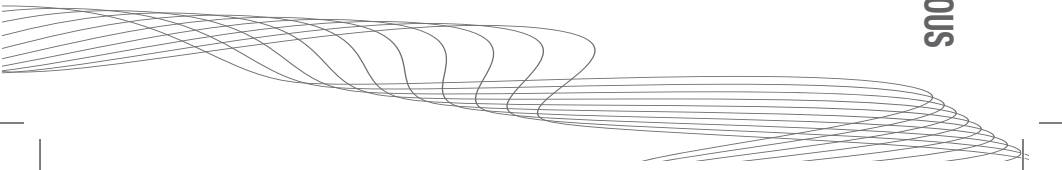
- ♦ **Nièvre** : Château-Chinon / Donzy / La Machine / Les Settons / Lormes / St-Vérain

Normandie

- ♦ **Calvados** : Balleroy / Beuvron-en-Auge / Blangy-le-Château / Honfleur / Orbec / Thury-Harcourt
- ♦ **Eure** : Beaumont-le-Roger / Brionne / Conches-en-Ouche / Les Andelys / Lyons-la-Forêt / Verneuil-sur-Avre
- ♦ **Manche** : Auderville / Condé-sur-Vire / Le-Mont-St-Michel / Mortain / St-Sauveur-le-Vicomte / St-Vaast-la-Hougue
- ♦ **Orne** : Bagnoles-de-l'Orne / Carrouges / Longny-au-Perche / Mortrée / Putanges / Soligny-la-Trappe
- ♦ **Seine-Maritime** : Arques-la-Bataille / Caudebec-en-Caux / Étretat / Gaillfontaine / Jumièges / St-Valéry-en-Caux

Orléanais

- ♦ **Eure-et-Loir** : Anet / Châteaudun / Gallardon / La-Ferté-Vidame / Maintenon / Nogent-le-Rotrou
- ♦ **Loir-et-Cher** : Chambord / Mondoubleau / Romorantin-Lantenay / St-Aignan-sur-Cher / Souvigny en Sologne / Troo
- ♦ **Loiret** : Beaugency / Briare / Châtillon-Coligny / Cléry-St-André / Malesherbes / St-Benoît-sur-Loire



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET DE CYCLOTOURISME NATIONAL
› BREVET DES PROVINCES FRANÇAISES

22

Picardie

- ♦ **Somme** : Argoules / Bray-sur-Somme / Crécy-en-Ponthieu / Le Hourdel / Naours / Pozières

Poitou

- ♦ **Deux-Sèvres** : Argenton-les-Vallées / Cerizay / Coulon / Exoudun / Oiron / Parthenay
- ♦ **Vendée** : Maillezais / Mervent / Noirmoutier-en-l'Île / Pouzauges / Rocheservière / Talmont-St-Hilaire
- ♦ **Vienne** : Angles-sur-l'Anglin / Charroux / Chauvigny / Gençay / Montmorillon / St-Benoît

Provence

- ♦ **Alpes-de-Haute-Provence** : Annot / Col d'Allos / Col de la Cayolle / Forcalquier / Moustiers-Ste-Marie / Seyne-les-Alpes
- ♦ **Bouches-du-Rhône** : Arles / Cassis / Les-Baux-de-Provence / Martigues / Stes-Maries-de-la-Mer / Salon-de-Provence
- ♦ **Var** : Collobrières / Fréjus / La Garde-Freinet / La Sainte-Baume (admis à Plan-d'Aups) / Le Thoronet / Les Cavaliers

Roussillon

- ♦ **Pyrénées-Orientales** : Cerbère / Lac des Bouillouses / Porté-Puymorens / Prats-de-Mollo / St-Martin-du-Canigou / Sournia

Savoie

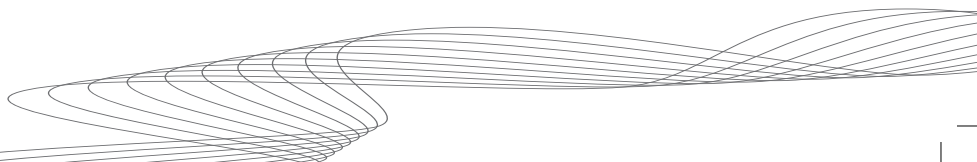
- ♦ **Savoie** : Abbaye-d'Hautecombe / Arêches / Col de l'Iseran / Col du Glandon (admis au Col de la Croix de Fer) / Conflans / Mont-Revard
- ♦ **Haute-Savoie** : Argentière / Combloux / Menthon-St-Bernard / Praz-de-Lys / St-Gingolph / Sixt

Touraine

- ♦ **Indre-et-Loire** : Azay-le-Rideau / Candes-St-Martin / Château-Renault / Chenonceaux / Chinon / Loches

Île-de-la-Réunion (optionnel)

Cilaos / Balcon de Maïdo / Ste-Anne / Saint-Gilles / St-Philippe (site du Grand Brûlé) / Salazie



PARTICIPEZ AUX BREVETS

► BREVET NATIONAL À TRAVERS LES PARCS



23

Ce brevet a été créé pour valoriser les randonnées permanentes qui pénètrent, croisent et traversent les parcs naturels régionaux (*liste pages suivantes*), et pour faire découvrir des espaces au patrimoine naturel et culturel remarquable.

Les Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux implantés en France métropolitaine représentent à ce jour près de 15 % du territoire, autant d'espaces susceptibles d'être sillonnés loin du bruit de la foule et devenant ainsi terres de découverte, lieux privilégiés pour la randonnée.

Comment participer

La France est répartie en cinq zones géographiques.

Le participant se procure une carte de route qu'il doit faire viser dans chacune des cinq zones. Le cachet souvenir peut être obtenu :

- ♦ soit auprès de l'organisateur d'une randonnée permanente qui se déroule dans un parc naturel régional ou le traverse (voir liste pages suivantes),
- ♦ Soit auprès de la Maison du parc naturel régional visité.



Conditions de participation

Le brevet national " À travers les Parcs " est ouvert à l'ensemble des cyclotouristes licenciés à la FFCT.

Carte de route

À demander à la Boutique fédérale.



Trophée souvenir

Tout licencié ayant validé, sans limitation de temps, une carte complète se verra remettre un trophée souvenir. Un candidat lauréat peut participer plusieurs fois à condition de visiter pour chaque carte des parcs naturels régionaux différents.

CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation du Brevet des Parcs est prise en compte pour le Challenge de France ► page 60.

DÉLÉGUÉ FFCT

François Fiévet

70, rue du Salut

59553 Esquerchin

☎ 03 27 88 25 09

✉ fiemet.francois@neuf.fr

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET NATIONAL " À TRAVERS LES PARCS "

24

Randonnées permanentes dont le circuit traverse un Parc naturel régional.

Alsace

- ♦ **Raid vosgien** - 353 km
- ♦ **Brevet de randonneur d'Alsace** - 211 km
 - ▷ Zorn Jean-Michel - Tél. : 06 35 13 71 49 - jeanmichel.zorn@free.fr
- ♦ **Les monuments napoléoniens** - 125 - 136 - 239 km
 - ▷ Zey Daniel - Tél. : 06 81 27 35 80 - zey.daniel@orange.fr

Aquitaine

- ♦ **Le Tour des Landes** - 619 km
- ♦ **Le Circuit intérieur des Landes** - 346 km
 - ▷ Le Molaire Éliane - Tél. : 05 58 98 73 61 - eliane.le-molaire@orange.fr
- ♦ **Paris-Bergerac** - 632 km
 - ▷ Gentil Joseph - Tél. : 05 53 63 42 41 - joseph.gental@orange.fr
- ♦ **Tour du Parc régional des Landes de Gascogne** - 387 km
 - ▷ Bergey Christian - Tél. : 05 56 59 30 58 - christian.bergey@club-internet.fr
- ♦ **Tour de la Dordogne cyclotouriste** - 450 - 577 km
- ♦ **Facettes du Périgord** - 812 km
 - ▷ Lecuyer Éliane - Tél. : 05 53 06 02 20 - eliane.lecuyer@free.fr

Auvergne

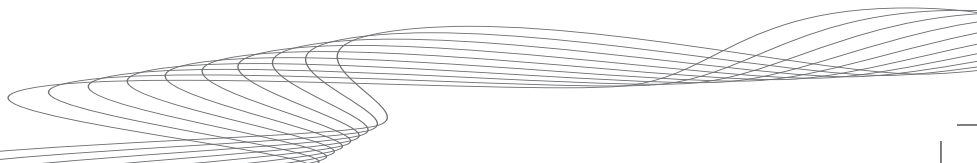
- ♦ **La Clermontane** - 1 006 km
 - ▷ Almanzor Michel - Tél : 04 73 24 49 96 - cathie.benistrand@orange.fr
- ♦ **Les Clarines du Puy Mary** - 3 circuits de 12 km
- ♦ **6 Jours au cœur du Pays vert** - 697 km
 - ▷ Comité départemental 15 - Tél. : 04 71 48 45 94 - pierre.felgines@wanadoo.fr
- ♦ **Raid cyclo du Massif central** - 826 km
 - ▷ Cenes Guy - Tél. : 05 63 61 97 59 - claude.senegas@orange.fr

Bourgogne

- ♦ **Lacs et barrages morvandiaux** - 200 km
- ♦ **Les Monts du Morvan** - 227 km
 - ▷ Gautheron Marcel - Tél. : 03 85 91 50 84 - rp.ligue.bourgogne@wanadoo.fr

Bretagne

- ♦ **Balade en Argoat** - 111 km
 - ▷ Le Corre Gilbert - Tél. : 02 97 38 04 23 - lecorre.gilbert2@wanadoo.fr



Bretagne (suite)

- ◆ **Randonnée des enclos paroissiaux et des abers** - 140 - 140 km
▷ Jam Marie - Tél. : 02 98 47 97 61 - mj-jam@club-internet.fr
- ◆ **Tour du Finistère cyclotouriste** - 846 km
▷ Lavillauroy Michel - Tél. : 02 98 51 63 46 - michel.lavillauroy@wanadoo.fr

Champagne-Ardenne

- ◆ **Le Bouchon de Champagne** - 250 km
▷ Barillet Gabriel - Tél. : 03 26 09 64 04 - barillet.gaby@orange.fr

Corse

- ◆ **Tour de Corse** - 992 km
▷ Warin Bernard - Tél. : 01 48 46 56 84 - bernard.warin@audax-club-parisien.com
- ◆ **Randonnée des cols corses** - 1 504 km
▷ Rossini Georges - Tél. : 04 50 26 59 85 - georges.rossini@hotmail.fr

Franche-Comté

- ◆ **Tour du Jura** - 360 km
▷ Allot Philippe - Tél. : 03 81 67 58 76 - philallot@free.fr

Île-de-France

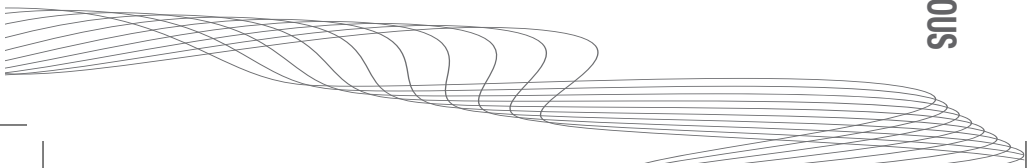
- ◆ **Melun - Château - Chinon** - 250 km
▷ Dudragne Marie-Christine - Tél. : 06 70 34 78 99 - marie-thierry94@hotmail.fr
- ◆ **Montgeron / Le Mont Ventoux** - 880 km
▷ Guerard Michel - Tél. : 06 13 46 07 33 - rp@audax-uaf.com
- ◆ **Paris - Berck** - 332 km
▷ Azile Jean-Michel - Tél. : 06 74 87 60 58 - rcg.jma@wanadoo.fr

Languedoc-Roussillon

- ◆ **Le Toboggan cévenol** - 250 km
▷ Bonnefon Jean-Marc - Tél. : 04 67 68 84 37 - jean-marc.bonnefon@orange.fr

Limousin

- ◆ **Brevet randonneur limousin** - 75 - 116 - 123 - 124 - 131 - 177 km
▷ Longy Georges - Tél. : 05 55 48 33 38 - georges.longy@orange.fr
- ◆ **Aubusson Creuse - Aubusson-d'Auvergne** - 322 km
▷ Debellut Jean-Louis - Tél. : 06 86 79 79 18 - creuse-president@ffct.org



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› BREVET NATIONAL "À TRAVERS LES PARCS"

26

Lorraine

- ◆ **Le Tour de Lorraine** - 1 000 km
▷ Vauthier Guy - Tél. : 03 82 82 99 71 - guyvauthier@aol.fr

Nord - Pas de Calais

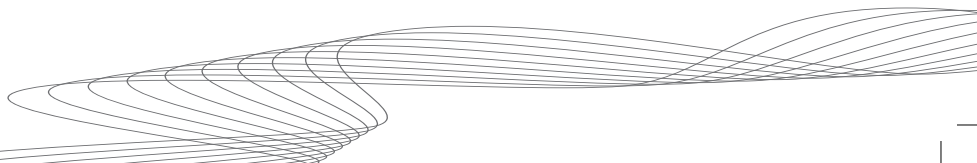
- ◆ **Tour du Pas-de-Calais** - 352 km
▷ Lefèbvre Lucien - Tél. : 03 21 28 52 93 - michel.schoreels@gmail.com
- ◆ **Tour dans le Hainaut** - 180 km
▷ Foucart Françoise - Tél. : 03 61 50 17 68 - foucart.francoise@hotmail.fr
- ◆ **Le Raid ardennais** - 328 km
▷ Etruin Pierre - Tél. : 03 27 39 87 81 - jeapie@wanadoo.fr
- ◆ **Plats et reliefs audomarois** - 355 km
▷ Fardoux Gilles - Tél. : 03 21 38 42 15 - fardoux.gil@orange.fr
- ◆ **Tour du Nord** - 440 km
▷ Pressez carole - Tél. : 03 20 91 29 38 - pr.emilie@wanadoo.fr
- ◆ **Thiérache avesnois chemin faisant** - 235 km
▷ Servais Francis - Tél. : 03 27 27 45 69 - cpjm165@orange.fr
- ◆ **Côte d'Opale - Yser** - 280 km
▷ Lefèbvre Michel - Tél. : 03 21 82 08 58 - michel.lefebvre.2@cegetel.net

Normandie (Basse)

- ◆ **Tour de la Manche** - 595 km
▷ Houivet Jean-Charles - Tél. : 02 33 59 67 67 - jean-charles.houivet@orange.fr
- ◆ **Vallée de la Sève et de la Taute** - 120 km
▷ Noël Alice - Tél. : 02 33 41 26 70 - alicenoel@aliceadsl.fr
- ◆ **Vallée de la Douve et du Merderet** - 130 km
▷ Noël Alice - Tél. : 02 33 41 26 70 - alicenoel@aliceadsl.fr
- ◆ **Le marais côtier** - 125 km
▷ Noël Alice - Tél. : 02 33 41 26 70 - alicenoel@aliceadsl.fr
- ◆ **Les taversées bas normande** - 254 - 312 km
▷ Le Clech Marie-Thérèse - Tél. : 06 79 60 43 47 - gilbert.leclech@neuf.fr

Normandie (Haute)

- ◆ **Les Rayons de bronze** - 112 - 147 - 148 - 155 - 230 km
- ◆ **Les Rayons d'argent** - 70 - 170 - 170 - 227 km
- ◆ **Les Rayons d'or** - 21 parcours de 124 à 1 550 km
▷ Legal Patrice - Tél. : 02 35 59 75 34 - rayons@ffct-haute-normandie.org



Pays de la Loire

- ◆ **Tour de l'Anjou** - 460 km
▷ Janus Gérard - Tél. : 02 41 73 18 27 - gerardclaudette@numericable.fr

Provence-Alpes

- ◆ **Tour des Alpes de Haute-Provence** - 643 km
▷ Moline Odette - Tél. : 04 92 61 19 56 - molinealbert@orange.fr
- ◆ **Tour du Vaucluse** - 296 - 303 km
▷ Barsotti Claude - Tél. : 04 90 83 10 83 - uspcyclo-lepontet84@orange.fr

Pyrénées

- ◆ **Le Tour du Tarn** - 646 km
▷ Espitalier Daniel - Tél. : 05 63 55 11 34 - sylviedaniel.espitalier@orange.fr
- ◆ **Brevet cyclo du Haut-Languedoc** - 646 km
▷ Cenes Guy - Tél. : 05 63 61 97 59 - claude.senegas@orange.fr
- ◆ **Autour de Millau** - 880 km
▷ Colbrat Michel - Tél. : 06 78 72 21 29 - mic012@orange.fr

Rhône-Alpes

- ◆ **Tour de Savoie** - 615 km
▷ Pache Yves - Tél. : 04 79 33 07 04 - lescycloschamberiens@free.fr
- ◆ **Autour de Rhône** - 357 km
▷ Beurrier Alain - Tél. : 04 72 08 57 34 - beurrier.alain@neuf.fr
- ◆ **Circuit des monts du Pilat** - 200 km
▷ Maturier Raymond - Tél. : 04 77 74 34 30 - clcs.firminy@orange.fr
- ◆ **Le Tour de la Loire** - 580 km
▷ Cuvelier Michel - Tél. : 04 77 23 03 07 - mifrancois1101@yahoo.fr
- ◆ **Semaine beaujolaise** - 700 km
▷ Clément Jacques - Tél. : 04 74 68 20 22 - dangay@wanadoo.fr
- ◆ **Randonnée pré-alpine Côte-d'Azur - Léman (Antibes - Thonon)** - 879 km
▷ Rossini Georges - Tél. : 04 50 26 59 85 - georges.rossini@hotmail.fr
- ◆ **Thurins - Torino** - 520 km
- ◆ **Lozanne - Lausanne** - 270 km
- ◆ **Valence - Valencia** - 1 062 km
- ◆ **Vienne - Wien** - 1 400 km
▷ Deville Jean - Tél. : 04 78 45 88 48 - jljd.69@wanadoo.fr

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

28

› BREVET CYCLOMONTAGNARD FRANÇAIS & SES CYCLOMONTAGNARDES



Véritable école de la montagne, le BCMF propose, depuis 1965, à tous les cyclotouristes de réaliser des randonnées Cyclomontagnardes dans les cinq massifs montagneux français (Alpes, Jura, Massif-central, Pyrénées, Vosges). Les différentes formules rendent ce brevet accessible à tout cyclotouriste un peu aguerri.

Conditions de participation

Les Cyclomontagnardes sont ouvertes à tous les cyclotouristes âgés d'au moins 18 ans (toutes options).

Les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans, à condition de s'inscrire à l'option " Touriste " et d'être accompagnés de leur représentant légal ou d'un cadre reconnu par la structure fédérale, peuvent participer. Ils doivent en outre présenter un certificat médical de non contre indication et une autorisation de leur représentant légal en cas d'absence de ce dernier.

Les randonnées

Chaque année une Cyclomontagnarde au moins est proposée dans chaque massif montagneux pour l'accession au BCMF. Le choix des randonnées est validé annuellement par le comité directeur.

Options BCMF

♦ *Brevet cyclomontagnard " Jeunes et Découverte "*

Un parcours touristique de 50 à 120 km, avec au moins un col homologué et réalisé dans les cinq massifs montagneux pour les jeunes de 12 ans minimum et les débutants.

♦ *Brevet cyclomontagnard " Touriste "*

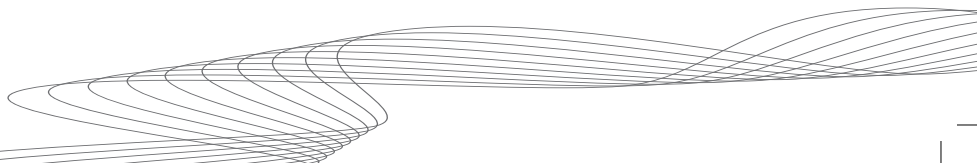
Un parcours touristique de 160 à 220 km homologué et réalisé dans les cinq massifs montagneux pour tout cyclotouriste (de plus de 16 ans), effectué en deux jours. Le départ a lieu le samedi en milieu de matinée (à partir de 9 h au plus tôt) avec neutralisation nocturne.

Dénivelé : entre 3 000 et 4 000 mètres.

♦ *Brevet cyclomontagnard " Randonneur "*

Un parcours touristique de 180 à 230 km, homologué et réalisé dans les cinq massifs montagneux pour tout cyclotouriste majeur, effectué en un jour.

Dénivelé : entre 3 600 et 4 200 mètres.



Carte de route spécifique

La participation au BCMF implique l'utilisation d'une carte spécifique à demander auprès des organisateurs de Cyclomontagnardes ou à la Boutique fédérale. Tout participant au BCMF doit faire viser cette carte par les organisateurs de chaque Cyclomontagnarde, lesquels attestent de la réalisation de celle-ci dans les délais impartis. Toute carte de route BCMF dûment complétée (cinq randonnées homologuées) est envoyée au délégué fédéral (coordonnées ci-dessous) pour délivrance de l'homologation officielle.



Homologation

Le BCMF est délivré à tout cyclotouriste justifiant avoir accompli avec succès une randonnée au choix, dans chacun des grands massifs montagneux français, soit cinq randonnées au total.

Aucun ordre, ni délai, ne sont imposés pour la réalisation des randonnées nécessaires à l'obtention du BCMF.

Les dispositions relatives à tous les brevets soumis à l'homologation de la FFCT sont applicables au présent brevet.

Médaille-souvenir

Une médaille-souvenir peut être ensuite commandée à la Boutique fédérale à l'aide du bon de commande validé et transmis par le délégué fédéral au titulaire, en même temps que sa carte de route homologuée.

› BREVET CYCLOTOURISTE DES CIMES FRANÇAISES (BCCF)

Il existe en outre deux autres randonnées dans les massifs des Alpes et des Pyrénées, organisées alternativement. Ces deux randonnées spécifiques présentent des caractéristiques particulières en distance, dénivellée plus importante et au moins un col à plus de 2 000 m. Elles peuvent être également réalisées en formule Randonneur (sur 1 jour) ou Touriste (sur 2 jours) et permettent l'obtention de Brevet cyclotouriste des cimes françaises (BCCF).

CHALLENGE DE FRANCE



La participation à une Cyclo-montagnarde est prise en compte pour le Challenge de France.

➤ page 60.

DÉLÉGUÉ FFCT

Daniel Nussbaumer

66 La Pinède

68120 Richwiller

☎ 03 89 53 33 91

✉ bcmf@ffct.org

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

30

➤ RANDONNÉES MER-MONTAGNE



Les “ Mer-Montagne ” consistent à rallier à vélo ou à tandem n'importe quel point du littoral français à un sommet déterminé de col, de mont ou de ville, dans l'un des cinq massifs montagneux français.

Conditions de participation

Les “ Mer-Montagne ” sont ouvertes aux seuls licenciés de la FFCT ; en formule randonneur les participants devront être majeurs.

Ces randonnées doivent être réalisées dans le pur esprit cyclotouriste et le participant doit toujours pourvoir lui-même à tout ce que demande l'accomplissement de sa randonnée. Les voitures suiveuses sont dans tous les cas interdites.

Itinéraire

Bien que l'itinéraire soit laissé au choix du participant, il devra être le plus direct possible entre les points de départ et d'arrivée. Il est recommandé cependant d'éviter les grands axes routiers.

Le point de départ par rapport à celui de l'arrivée devra être distant d'au moins 200 km (distance calculée sur les cartes routières à vol d'oiseau).

Les “ Mer-Montagne ” peuvent être réalisées en formules Randonneur ou Touriste. Le participant devra, dès son inscription, choisir sa formule et ne pourra la modifier en cours de randonnée.

♦ En randonneur les délais accordés sont calculés sur le kilométrage réel, sur la base de 10 km/h, arrêts compris. *Exemple : Nice-La Chapelle-en-Vercors, à vol d'oiseau = 200 km ; distance réelle = 352 km ; délai accordé = 35 h.*

♦ En touriste, les délais sont calculés sur la moyenne de 60 km/jour. *Exemple : Nice-La Chapelle-en-Vercors à vol d'oiseau = 200 km ; distance réelle = 352 km ; délai accordé = 6 jours.*

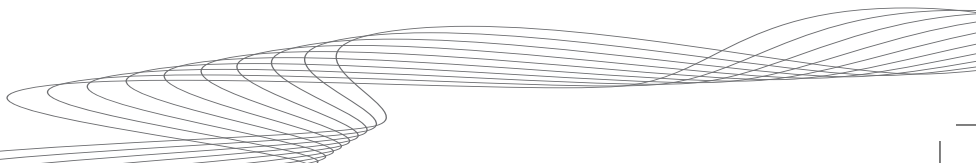
L'inscription

Tout postulant à une “ Mer-Montagne ” devra en faire la demande au délégué fédéral en adressant le montant de l'inscription. Il lui sera retourné un bulletin d'inscription par personne ainsi qu'une feuille d'itinéraire en double exemplaire. Il indiquera son itinéraire avec le kilométrage partiel et total, le numéro des routes empruntées, le jour et l'heure de départ et d'arrivée ainsi que les horaires de passage présumés ; un contrôle inopiné peut être mis en place.

Ces indications ne sont pas nécessaires pour la formule touriste.

Les documents devront être adressés dûment remplis au délégué “ Mer-Montagne ” au moins un mois avant la date de départ. Joindre également une photo d'identité et une photocopie de la licence FFCT de l'année en cours.

Dans le cas où le candidat ne peut pas prendre le départ, son dossier est prorogé d'une année calendaire. Passé ce délai, une nouvelle inscription est nécessaire.



Ces randonnées doivent permettre la découverte des cinq massifs d'arrivée et des trois littoraux français de départ (Manche, Atlantique, Méditerranée).

LIEUX D'ARRIVÉE ALPES

Joux-Plane *	1 713 m
Cormet-de-Roseland	1 968 m
Saint-Véran	2 040 m
La Chapelle-en-Vercors	945 m
Mont Ventoux	1 909 m

LIEUX D'ARRIVÉE MASSIF CENTRAL

Super-Besse	1 350 m
Col du Béal *	1 390 m
Mont Gerbier-de-Jonc	1 551 m
Pas de Peyrol	1 588 m
Mont Aigoual *	1 567 m

LIEUX D'ARRIVÉE JURA

Mouthe	935 m
Col de la Faucille	1 323 m
Col de Richemont *	1 060 m

LIEUX D'ARRIVÉE VOSGES

Col du Donon	727 m
Col de la Schlucht	1 258 m
Grand Ballon	1 424 m

LIEUX D'ARRIVÉE PYRÉNÉES

Col de la Pierre-St-Martin *	1 713 m
Col du Soulor	1 450 m
Superbagnières	1 804 m
Port de Lers *	1 517 m
Col de Jau *	1 513 m

(*) Ces lieux sont dépourvus de possibilités de contrôle ; la photo du panneau routier du col avec le vélo est dans ce cas nécessaire.

Carnet de route, cartes postales et plaques de cadre

Le délégué fédéral fournira au participant :

- ◆ le carnet de route ;
- ◆ les cartes postales de contrôle de départ/arrivée ;
- ◆ la plaque de cadre.



Les contrôles intermédiaires sont fixés par le candidat et indiqués sur la feuille de route par la lettre C. Ils seront distants de 60 à 100 km.

Ces contrôles se font par apposition sur le carnet de route d'un timbre humide portant le nom de la localité. En cas d'impossibilité réelle, le contrôle photo (vélo et pancarte) peut être admis. Deux cartes postales sont fournies par l'organisation. Elles sont obligatoirement à expédier :

- ◆ la première, après le départ (à moins de 50 km de celui-ci) ;
- ◆ la seconde, avant l'arrivée (à moins de 50 km de celle-ci).

Ces cartes doivent être signées au moment de l'expédition.

Chaque participant doit être en mesure de présenter son carnet de route lors d'un éventuel contrôle. L'apposition de la plaque de cadre est obligatoire pour la formule Randonneur.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› RANDONNÉES MER-MONTAGNE

32

Homologation

Après réussite le carnet de route est à retourner sous quinzaine au délégué fédéral (coordonnées ci-dessous). Il est obligatoire de faire un envoi groupé de tous les carnets de route d'une même équipe.

L'homologation sera refusée lorsque la " Mer-Montagne " sera faite en même temps qu'un autre brevet officiel sur une partie ou sur la totalité du parcours, à l'exception des brevets non kilométriques (BCN, BPF par exemple).

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'élimination à vie.

En cas d'abandon, le participant doit le signaler sans retard au délégué fédéral en mentionnant les causes de celui-ci.

Le délégué fédéral " Mer-Montagne " se réserve le droit de régler, sans appel, les cas litigieux qui ne seraient pas évoqués par ce règlement.

Les dispositions relatives à tous les brevets soumis à l'homologation de la Fédération sont applicables au présent brevet.

Médaille-souvenir

Une médaille-souvenir pourra être acquise à l'issue de la randonnée.

Une autre médaille est également prévue pour ceux qui réalisent la série de cinq " Mer-Montagne ".

Les trois mers : Manche ou mer du Nord / Atlantique / Méditerranée aux cinq massifs montagneux : Vosges / Jura / Alpes / Massif-central / Pyrénées.

À demander à la Boutique fédérale.

DÉLÉGUÉ FFCT

Charles Rolland

Rés. Les Bouleaux, bât. E
63, av. Foch - 43000 Le Puy-en-Velay

☎ 04 71 09 49 65 - 04 71 57 54 18

✉ mer-montagne@ffct.org

CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'une " Mer-Montagne " est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.



PARTICIPEZ AUX BREVETS

➤ DIAGONALES DE FRANCE



33

Les "Diagonales de France", au nombre de neuf, consistent à relier à vélo ou toute machine mue par la seule force musculaire, dans des délais impartis, deux sommets non consécutifs de l'Hexagone français. Chaque "Diagonale" constitue une randonnée indépendante pouvant être effectuée dans l'un ou l'autre sens.

Conditions de participation

Les "Diagonales de France" sont ouvertes à tout cyclotouriste majeur licencié à la FFCT ou fédération membre de l'UECT ou l'UCTI. Tout postulant à une "Diagonale" devra en faire la demande auprès du délégué fédéral en adressant le montant de l'inscription. Celle-ci ne sera donc acceptée que sur présentation de la licence en cours de validité ou de sa photocopie.

Contrôles

Les contrôles départ et arrivée seront obligatoirement demandés au commissariat central de police des localités concernées. L'heure mentionnée sur le carnet de route, au départ comme à l'arrivée, est celle à laquelle le candidat s'est réellement présenté au commissariat central.

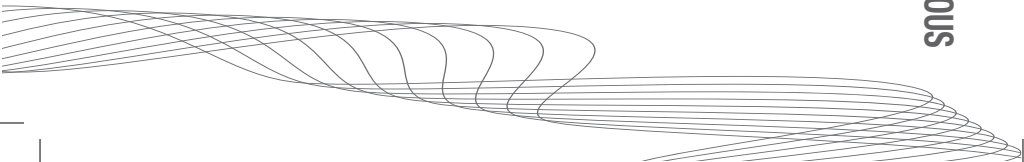
Les contrôles intermédiaires sont proposés par le candidat et soumis à l'approbation préalable du délégué fédéral. Ils se font, de préférence, par apposition sur le carnet d'un timbre humide portant le nom de la localité. Toutefois, ce mode de contrôle peut être remplacé par une carte postale expédiée par le candidat à son domicile et sur laquelle il mentionnera le nom de la localité. Cette carte sera ensuite jointe au carnet de route pour homologation. Une photographie du vélo du candidat, montrant clairement la plaque de cadre, et le panneau d'entrée de la ville peut aussi être acceptée. Cette photographie sera ensuite jointe au carnet de route pour homologation.

Les cartes postales "départ" et "arrivée" sont fournies par le délégué fédéral et sont destinées à lui indiquer que le candidat a bien pris le départ et qu'il est sur le point d'arriver. Elles seront donc postées à moins de 50 km du départ et à moins de 50 km de l'arrivée. Elles doivent porter le nom et la signature du ou des participants. Elles peuvent constituer le premier ou le dernier des contrôles intermédiaires.

Homologation

Les "Diagonales de France" font partie des randonnées longue distance de la FFCT qui privilégient l'esprit randonneur. Les Diagonalistes doivent donc être autonomes et les voitures suiveuses ou accompagnatrices sont strictement interdites. Elles peuvent être réalisées individuellement ou en groupe de six parti-

DES ACTIVITÉS POUR TOUS



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› **DIAGONALES DE FRANCE**

34

cipants au maximum. Elles ne peuvent pas être réalisées en même temps qu'un autre brevet de la FFCT, à l'exception des brevets non-kilométriques (BCN, BPF et brevets similaires).

Après réussite, le carnet de route doit être adressé au délégué fédéral sous 30 jours avec, obligatoirement, un compte rendu de la randonnée.

Les dispositions générales relatives à toutes les organisations de la FFCT, s'appliquent aux "Diagonales de France".

Le règlement complet ainsi que tous les détails pratiques d'organisation peuvent être obtenus auprès des délégués aux Diagonales de France.

DIAGONALES DE FRANCE	DISTANCES	DÉLAIS
1 - Brest / Menton	1 400 km	116 h
2 - Dunkerque - Perpignan	1 190 km	100 h
3 - Dunkerque - Menton	1 190 km	100 h
4 - Strasbourg / Hendaye	1 170 km	99 h
5 - Brest / Strasbourg	1 060 km	89 h
6 - Brest / Perpignan	1 050 km	88 h
7 - Dunkerque / Hendaye	1 050 km	88 h
8 - Hendaye / Menton	940 km	78 h
9 - Strasbourg / Perpignan	940 km	78 h

Plaquette-souvenir

Après obtention du brevet, chaque "Diagonale de France" pourra être apposée sur la plaquette-souvenir disponible sur commande à la Boutique fédérale. Un diplôme spécifique est attribué aux participants ayant réalisé l'ensemble des Diagonales de France.



CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'une "Diagonale de France" est prise en compte pour le Challenge de France

► page 60.

DÉLÉGUÉ FFCT

Marc Hehn

7, chemin d'Hargnies
08320 Vireux-Wallerand

☎ 03 24 41 70 62

✉ hehn.marc@wanadoo.fr

PARTICIPEZ AUX BREVETS

► BREVETS FÉDÉRAUX

100 - 150 - 250 - 350 - 500 - 1 000 km

35

Avec des critères de distance et de gestion des délais, les Brevets fédéraux de cyclotourisme permettent de s'évaluer de manière progressive sur des distances croissantes conséquentes. Ces brevets sont accessibles aux pratiquants réguliers.

DISTANCES	MOYENNE	DÉLAIS	DÉLAI MAXI 5 %	NEUTRALISATION
100 km	16 km/h	6 h 30	7 h	Aucune
150 km	16 km/h	9 h 30	10 h	Aucune
250 km	14 km/h	18 h	19 h	Aucune
350 km	14 km/h	25 h	35 h	8 h
500 km	14 km/h	36 h	55 h	2 fois 8 h
1 000 km	13 km/h	77 h	115 h	4 fois 8 h

Le club organisateur peut moduler les délais de 5 % en plus, en fonction du relief et des conditions atmosphériques ou du dépassement de la distance, avec un temps de neutralisation nocturne pour les parcours importants. Les distances théoriques devront néanmoins être les plus précises possible pour éviter toutes réclamations, sans pour autant être inférieures au kilométrage de base ou être supérieures de plus de 3 %, exceptés le 150 et le 250 km où le dépassement toléré peut atteindre 5 %.

Afin de rendre ce brevet touristique, il est souhaitable que les lieux de contrôles soient associés à des lieux de contrôles de brevets non kilométriques tels que les BPF/BCN ou maison des Parcs naturels.

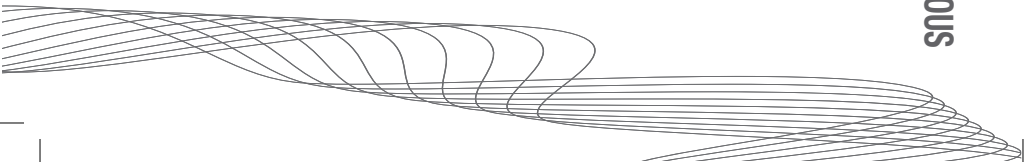
Conditions de participation

Les Brevets fédéraux sont ouverts à tous, mais l'homologation n'est accordée qu'aux licenciés FFCT. Les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer, jusqu'au brevet de 250 km, sous condition d'être accompagnés, tout au long du brevet, du représentant légal, ou d'un cadre fédéral.

Organisation

Tous les clubs affiliés à la Fédération française de cyclotourisme peuvent prétendre à l'organisation des Brevets fédéraux. Les brevets sont organisables en étoile.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

➤ BREVETS FÉDÉRAUX

36

Homologation

Le brevet de 100 km est homologué par le club, les 150/250/350/500 et 1 000 km par le délégué national. Pour obtenir l'homologation, ces brevets devront être inscrits au calendrier national "Où irons-nous ?".

L'arrivée après expiration du délai, l'absence de justification de passage, le non-respect des dispositions ci-dessus et plus généralement de la réglementation fédérale entraînent ipso facto le refus d'homologation du brevet.

Les dispositions relatives à tous les brevets soumis à l'homologation de la fédération sont applicables au présent brevet.

Contrôle

Les contrôles seront apposés à l'aide d'un tampon humide portant le nom de la localité ou du lieu de contrôle exclusivement (les tampons club ne sont pas admis). Les lieux de ceux-ci seront judicieusement sélectionnés et positionnés afin qu'ils obligent les participants à réaliser la distance totale du brevet et que les participants puissent recueillir leur preuve de passage à toute heure de la journée. Dans le cas où cela se révélerait impossible, une carte postale signée du participant sera postée du point de contrôle. Il devra alors, en tout état de cause, préciser lors de l'envoi des cartes à l'homologation, le motif de l'impossibilité.

Une photo prise avec l'ensemble des participants, sauf celui prenant la photo, peut également justifier le passage.

Les pointages ne sont pas autorisés pendant les neutralisations nocturnes.

Assistance

Les voitures suiveuses sont strictement interdites.

Carte de route

Seules les cartes de route acquises auprès de la Boutique fédérale seront homologuées.

Insigne-souvenir

Les insignes-souvenirs de chaque brevet pourront être commandés au siège fédéral au moyen du bordereau délivré avec l'homologation par le délégué national.

CHALLENGE DE FRANCE



Tous les Brevets fédéraux inscrits au calendrier national "Où irons-nous ?" sont pris en compte pour le Challenge de France.

➤ page 60.

DÉLÉGUÉ FFCT

Serge Palat

46, place des Lavandes
79290 Argenton-l'Église

☎ 05 49 67 13 48

✉ brevets.federaux@ffct.org



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

37

› LE TOUR CYCLOTOURISTE



Le concept du Tour cyclotouriste, est simple : faire découvrir la France aux licenciés à travers une grande boucle. Le premier Tour cyclotouriste fut organisé en 1992, au départ de Paris. Rendez-vous annuel jusqu'en 1998, il sera finalement renouvelé tous les deux ans. Les Tours se suivent mais ne se ressemblent pas, avec des points de départs et des itinéraires toujours différents.

Le déroulement

Le Tour cyclotouriste se déroule au début de l'été, accueillant jusqu'à 140 participants, encadrés par une équipe d'une dizaine de personnes expérimentées. Le trajet à parcourir est minutieusement étudié par les organisateurs pour être le plus sûr et le plus agréable possible.

Le parcours s'étend sur près de 3 000 km et comprend 21 étapes. En trois semaines, à raison de 150 km par jour environ, les participants voyagent à travers différentes régions. Ils peuvent ainsi profiter d'une grande variété de paysages et découvrir les spécialités locales, le tout en pédalant dans une ambiance détendue et conviviale.

Préparer son Tour cyclotouriste

Comme toutes les manifestations FFCT, le Tour cyclotouriste n'est pas une compétition et ne donne pas lieu à un classement. Sans aucune contrainte de temps ni classement final, le but est simplement d'arriver au bout de toutes les étapes et de terminer le Tour. À l'arrivée, un diplôme et une médaille sont offerts aux cyclotouristes pour valoriser les efforts fournis et pour leur laisser un souvenir de cette grande aventure.

Néanmoins, pour vivre cette expérience le plus sereinement possible, une bonne préparation physique et un entraînement régulier sont recommandés.

*TOUS LES DEUX ANS,
LA FFCT VOUS PROPOSE
DE VIVRE UNE AVENTURE À VÉLO
PENDANT TROIS SEMAINES !*

CONTACT FFCT

Patricia Leroux

☎ 01 56 20 88 87

✉ pat.leroux@ffct.org

■ DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

38

› LA SEMAINE FÉDÉRALE



Chaque année, plus de 13 000 cyclotouristes de la Fédération, français et étrangers, se retrouvent au début du mois d'août dans un site différent pour partager dans la courtoisie et la convivialité une semaine de vacances. Depuis 1927, cet événement majeur de la Fédération a évolué dans des proportions considérables mais l'esprit et les objectifs sont restés fidèles à leurs origines et ils doivent le demeurer.

Monumental !

Plus important rassemblement de cyclotouristes d'Europe, la Semaine fédérale associe les plaisirs de la randonnée à vélo à la richesse d'une découverte touristique et culturelle. Véritable lieu d'échanges et de culture entre participants venus de toutes les régions de France, d'Europe et même du monde, cette grande fête du vélo fait partager à tous les multiples facettes du cyclotourisme.

Un peu d'histoire

La première Semaine de cyclotourisme, en 1927, avait apporté une dimension nationale au petit monde cyclotouriste de l'époque. Charles Bernard, son initiateur en collaboration étroite avec le président de la Fédération de l'époque, André de Boubers souhaitait amener à Castellane [...] le plus grand nombre possible de cyclotouristes de tous les coins de France [...] afin de leur faire connaître les beaux sites de la Provence.

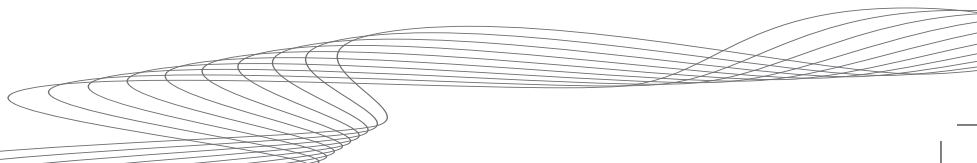
Pour la petite histoire, les deux hôtels de Castellane étant les seuls hébergements possibles, la solution de secours mise à la disposition des cyclotouristes fut... la prison.

Beaucoup de participants ne restèrent là que quelques jours, ne pouvant prendre de journées supplémentaires sur leur temps de travail. Les congés payés étaient encore bien loin.

À cette époque, la Fédération ne comptait que 27 sociétés (clubs) pour 850 adhérents et il est bon de préciser que les cyclotouristes ont, pour la plupart, rejoint Castellane à vélo ou en train.

L'organisation

La mise en place d'une Semaine fédérale se fait à l'initiative d'un ou plusieurs clubs, d'un ou plusieurs comités départementaux voire d'une ligue, qui créent pour l'occasion un comité d'organisation de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (COSFIC), commission indépendante de la structure organisatrice. Sous forme associative, celle-ci s'organise avec un bureau et des commissions techniques. Outre le soutien de la Fédération et de ses structures régionales et départementales, l'implication de la ville d'accueil, du départe-



ment et de la région est primordiale pour la réussite de la Semaine fédérale. L'appui des clubs voisins et autres associations doit permettre à la commission d'organisation de disposer de bénévoles en nombre suffisant.

Les participants sont pour une bonne part logés en camping, aménagés pour l'occasion (camping fédéral) ou existants, les autres résident à l'hôtel, en gîtes, chez l'habitant ou en hébergement collectif (dortoirs).

Les points d'hébergement et de restauration devant présenter toutes les garanties sanitaires requises, leur mise en place est un travail colossal.

Une permanence pour accueillir et gérer le flux de cyclotouristes est indispensable. Celle-ci comprend un espace commercial et le village fédéral où se retrouvent tous les cyclotouristes.

Déroulement de la Semaine

Cette manifestation est ouverte aux seuls licenciés de la Fédération française de cyclotourisme ou des fédérations étrangères similaires. Le nombre de participants est fixé par le comité d'organisation en fonction des capacités d'accueil et de gestion.

Tous les jours, des itinéraires route et VTT proposent la découverte de territoires nouveaux avec des distances et difficultés variables (kilométrage compris entre 40 et 140 km) pour que tout le monde puisse participer.

La formule Cyclo-découverte permet à des petits groupes accompagnés, de découvrir l'aspect touristique et culturel de la région d'accueil et de bénéficier de commentaires de la part des cyclotouristes locaux.

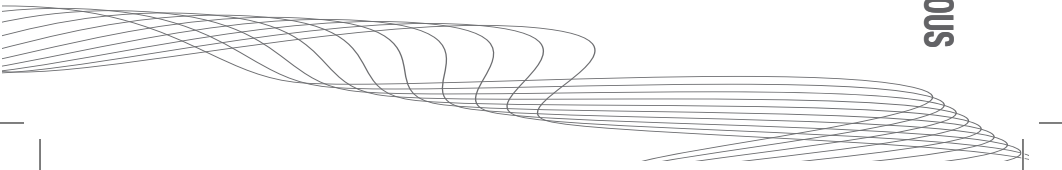
Des animations pour les jeunes et des activités pour les accompagnateurs non-pédalants sont prévues.

Une cérémonie d'ouverture et un grand défilé déguisé de tous les participants pour la clôture font partie des "incontournables" de la Semaine, tout comme l'immense pique-nique traditionnel du jeudi.

La force du bénévolat

Quelle fédération peut se targuer de rassembler plus de 10 % de ses adhérents pendant une semaine entière pour passer des vacances en toute convivialité, dans le respect de l'espace public et de ses autres utilisateurs ?

La FFCT démontre ainsi à chaque édition l'attachement des cyclotouristes à leur Fédération. Elle prouve aussi la force de l'investissement bénévole, puisqu'il faut une équipe d'organisateurs prêts à se lancer dans une colossale aventure pour accueillir chez eux tant de touristes à bicyclette. Pendant la semaine, ce sont plusieurs centaines de bénévoles qui apportent leur soutien à la réussite de ce rassemblement, attendu chaque année quel que soit le lieu où il se déroule.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

40

➤ PÂQUES EN PROVENCE

Souvenir Paul de Vivie (Vélocio)



Concentration traditionnelle chargée de l'histoire de la Fédération et du cyclotourisme, "Pâques en Provence" rassemble tous les cyclotouristes venus perpétuer une tradition cyclotouristique et rendre chaque année un hommage à Vélocio.

L'origine de "Pâques en Provence" tient à la personnalité de Vélocio, le père du cyclotourisme, qui, à partir de 1900, descendait en Provence pour Pâques au cours de ses longues randonnées.

En 1924, il convia les lecteurs de sa revue "Le Cycliste" à un rassemblement aux Baux-de-Provence, point terminal de sa randonnée. Cette concentration fut perpétuée les années suivantes.

À sa mort accidentelle début 1930, la FFSC donna rendez-vous aux cyclotouristes aux Baux, en précisant les caractères des futurs rassemblements de "Pâques en Provence" : une concentration en hommage à Vélocio, où prévaudrait l'amitié. Il est indispensable de maintenir à cette organisation un caractère traditionnel en préservant sa dimension historique et culturelle.

Depuis cette date, cette manifestation a lieu chaque année et a su conserver les fondements originaux de sa création : le plaisir des rencontres et des retrouvailles, en toute simplicité. Elle a toujours lieu en plein air dans la matinée du dimanche de Pâques, dans un site touristique d'une Provence élargie des départements de la ligue Provence-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse) aux parties "les plus provençales" du Gard, de la Drôme et du Var.

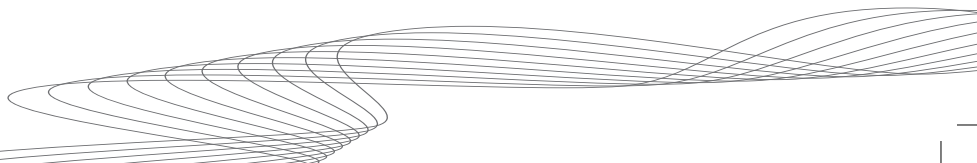
En 2004, un Livre d'or a été créé pour les 80 ans de Pâques en Provence. Sa signature intervient le dimanche dans un site touristique choisi. Ce rassemblement amical se fait dans la pure tradition des origines pascales, et en toute simplicité. Il est le témoin entre les différents organisateurs.

À l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Vélocio, un Cd-Rom "Pâques en Provence raconté aux cyclotouristes" qui retrace l'histoire des différentes concentrations, a été réalisé. Il est disponible à la Boutique fédérale.

CHALLENGE DE FRANCE



La participation à "Pâques en Provence" est prise en compte pour le Challenge de France ➤ voir page 60.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

► LES CONCENTRATIONS NATIONALES



41

Chaque année, les week-ends prolongés du printemps sont l'occasion de différents rassemblements auxquels le comité directeur attribue un label fédéral. Ces concentrations nationales de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte font partie du patrimoine de notre Fédération, elles privilégient la découverte touristique, la rencontre et la convivialité.

Pâques est le plus ancien de ces rassemblements (► voir ci-contre et page 93), initialement organisé uniquement en Provence. Désormais, selon les années, une autre manifestation peut être organisée en plus, ce même week-end, dans une autre région.

L'Ascension est traditionnellement le rendez-vous des cyclo-campeurs.

Enfin, la Pentecôte voit les cyclotouristes se réunir en une ou deux concentrations. La " Concentration des chérubins " est particulièrement dédiée aux familles ayant de jeunes enfants ► voir page 57.

► LA FÊTE DU VÉLO DANS TOUTE LA FRANCE !

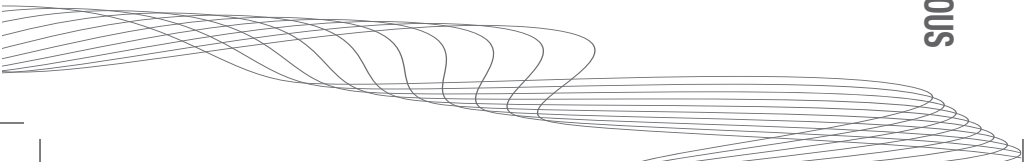


Tous les ans en mai-juin, c'est le rendez-vous de la fête... avec son vélo ! Des randonnées mises en place par les clubs dans toute la France sont autant de moments à partager.

En venant pédaler, vous êtes les acteurs de l'événement et sa réussite sera entièrement liée à la participation active de chacun. Invitez votre famille, vos amis à découvrir les richesses du cyclotourisme : sport-santé, culture, tourisme, mais aussi convivialité, solidarité, bien-être !

Mais vous pouvez aussi vous investir avec votre club en organisant une Cyclo-découverte, des balades à thème, concentrations ou rallyes, jeux cyclotouristes pour les enfants, initiation à la mécanique, journée exposition ou diaporama, forum et débats au club, regroupement des écoles de cyclotourisme du département.

■ DES ACTIVITÉS POUR TOUS



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

42

➤ PARIS-BREST-PARIS



Le Paris-Brest-Paris Randonneur est sans aucun doute la plus célèbre des randonnées longues distances pour les cyclotouristes. Existant depuis 1931, cet événement historique est organisé tous les quatre ans, sous l'égide de la Fédération française de cyclotourisme, par l'Audax club parisien et soutenu par les différentes municipalités concernées par cet itinéraire. Mais rien ne serait possible sans l'engagement et le travail de tous les bénévoles qui s'investissent sur place pour que cette aventure reste l'un de vos plus beaux souvenirs.

Ouvert aux licenciés FFCT, le Paris-Brest-Paris Randonneur accueille également de nombreux étrangers, venant de 50 pays différents pour relever ce fantastique défi. Au total ce sont quelque 6 000 passionnés de vélo qui se retrouvent au départ de la capitale pour vivre une expérience exceptionnelle, avec pour unique but de rallier Brest et revenir à Paris. Boucler le Paris-Brest-Paris est une façon de se dépasser, c'est l'accomplissement d'un rêve à partager avec tous les autres participants.

Pour pouvoir s'inscrire, chaque participant doit d'abord valider une série de Brevets randonneurs allant du 200 au 600 kilomètres durant les mois qui précèdent l'épreuve. Une telle préparation est indispensable pour partir en toute sérénité et arriver à la fin du parcours.

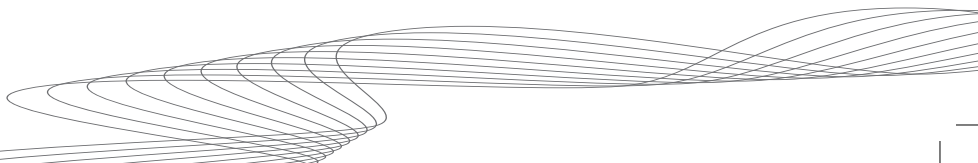
Cette randonnée s'étend sur 1 200 km aller-retour et se déroule en quinze étapes, sans chronomètre et surtout sans esprit de compétition. Placée sous le signe de l'entraide, de l'amitié, et de la découverte, cette aventure vous laissera à coup sûr des souvenirs mémorables. Le Paris-Brest-Paris Randonneur est toujours un grand moment, les participants étant encouragés et acclamés par une foule d'admirateurs tout au long du parcours.

CHALLENGE DE FRANCE



La participation au Paris-Brest-Paris en tant que brevet randonneur est prise en compte pour le Challenge de France

▶ voir page 60.





LE CALENDRIER NATIONAL

43

› “ OÙ IRONS-NOUS ” SUR INTERNET

Le calendrier des 4 500 randonnées est disponible directement à partir du site www.ffct.org. Sur la page d'accueil cliquez sur “ Calendrier des randonnées ” dans le bloc “ Où et quand pratiquer ”. Vous pourrez choisir directement votre région, ou demander à afficher la France entière.

Ce calendrier est mis à jour automatiquement au fur et à mesure de la saison et vous permet de choisir la randonnée dont vous aurez envie !

Il est bien entendu toujours possible de télécharger la liste des événements de votre région (format pdf).

En cas de difficultés, le siège fédéral est à votre disposition pour vous guider dans la recherche ▶ voir page 108.

Depuis la même page d'accueil, vous accéderez aussi aux Événements nationaux, là encore vous pourrez choisir une Cyclomontagnarde, une concentration ou encore la Semaine fédérale et les Vertes Tout Terrain au gré de vos envies !

Une brochure spécifique est également éditée et jointe avec la revue “ Cyclo-tourisme ” de janvier. Celle-ci contient les informations suivantes :

- ◆ les bulletins d'inscription aux manifestations à label national,
- ◆ le calendrier de la formation fédérale,
- ◆ la liste des randonnées permanentes à label FFCT,
- ◆ la liste des sites BCN/BPF présentée dans le guide pages 17 à 22.

Le site est mobile pour vous faciliter la vie dans vos déplacements et durant vos vacances ! Profitez-en pour trouver une randonnée proche du lieu où vous trouvez !

Pour y accéder flashez le QR code.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

44

LE VTT À LA FFCT



► UNE PRATIQUE EN MOUVEMENT

Dans le cadre de la délégation accordée pour le cyclotourisme, le VTT de randonnée est une des activités de la Fédération française de cyclotourisme, activité ludique et touristique.

Randonner à VTT, c'est aller d'un point à un autre au rythme de son choix, et dans l'unique but de découvrir et de se faire plaisir sur les chemins et sentiers ouverts à la circulation du public.

Le VTT de randonnée est la pratique classique la plus répandue en France. La Fédération française de cyclotourisme l'organise, en fait la promotion et accompagne les pratiquants.

Une charte rappelle les règles fondamentales pour randonner en toute sécurité (pour soi et pour les autres) dans le respect de l'environnement (voir page ci-contre).

Les séjours VTT

Chaque année, la Fédération française de cyclotourisme lance son invitation aux voyages pour tous, avec de belles destinations VTT dans son catalogue "Séjours et Voyages". Elles sont proposées grâce au savoir-faire des ligues régionales, des comités départementaux ou des clubs, dont l'expérience n'est plus à démontrer. Séjours en étoiles ou itinérances, en France, ou à l'étranger, c'est au choix ► voir page 06.



La charte du pratiquant

45

Soucieuse du respect de l'environnement, de la réglementation en vigueur, d'une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers des voies empruntées et des espaces naturels, la Fédération française de cyclotourisme édite une charte du pratiquant, destinée à rappeler les principes de base à suivre pour randonner en toute sécurité.

- ◆ J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation.
- ◆ Je respecte le Code de la route en tous lieux et toutes circonstances.
- ◆ Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète).
- ◆ Je maîtrise ma vitesse et j'adapte mon comportement aux conditions de terrain.
- ◆ Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit.
- ◆ J'emporte un nécessaire de réparation, une trousse de première urgence et une carte détaillée du parcours.
- ◆ Je respecte la nature et son environnement.
- ◆ Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi.
- ◆ Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques.
- ◆ Je ne prends aucun risque inutile dans les descentes.
- ◆ Je porte toujours un casque.
- ◆ Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident.
- ◆ J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée.
- ◆ Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers des chemins.
- ◆ Je maintiens un espace de sécurité avec le vététiste qui me précède.
- ◆ Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires.
- ◆ Je respecte les propriétés privées et je roule impérativement sur les sentiers ouverts au public.
- ◆ Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération.
- ◆ J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e).
- ◆ Je m'informe des conditions météorologiques avant de partir en montagne.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LE VTT À LA FFCT

46

Des activités et des outils pour la pratique du VTT

♦ *Rallye raid VTT*

Le " Rallye raid VTT " est un concept qui associe l'effort physique, la découverte et la connaissance d'un milieu au plaisir de pratiquer le VTT de randonnée, individuellement ou en groupe.

Accessible à tous, il permet de relever un défi personnel pour atteindre 100, 500, 1 000 " bornes " VTT (ou plus) qui justifieront l'obtention d'un brevet fédéral.

Le " Rallye raid VTT " est une randonnée qui suit un itinéraire adapté au niveau technique des participants (circuit fléché, road-book, parcours d'orientation). Sur le circuit, les pilotes doivent s'arrêter à des balises pour satisfaire à différents tests (mécanique, connaissance du milieu naturel, sécurité routière, aisance technique...) qui peuvent leur rapporter des points. Le cumul des points acquis permettra d'établir le niveau atteint, individuellement ou par équipe, sur l'ensemble des spots techniques.

♦ *Le Passeport VTT*

Ce passeport, document personnel, est un guide qui doit permettre de jalonner son parcours de formation et de valider un niveau d'expertise à VTT. C'est aussi un répertoire où l'on notera les randonnées, les brevets et autres raids auxquels on participe.

Les éducateurs du club, à travers un programme d'activités cohérent, s'engagent à proposer une formation pour acquérir des connaissances et des compétences dans le respect de l'environnement.

La maîtrise de l'orientation et de la technique, la connaissance de la mécanique et du milieu naturel, les règles de sécurité, sont les outils indispensables qui conditionnent une pratique VTT autonome permettant le rendez-vous avec l'aventure.

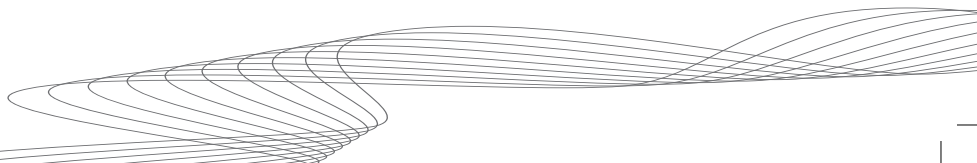
♦ *Le Challenge des bases VTT de randonnée*

Le principe est simple ! Vous êtes licencié FFCT, vous visitez une Base VTT. Vous pouvez donc vous présenter à l'accueil de la Base qui apposera un tampon sur la carte du challenge. Vous collectionnez ces cartes afin d'obtenir votre Challenge.

Trois niveaux de Challenge vous sont proposés :

- ♦ **Inter-régional** : un tampon sur une Base VTT dans chaque zone définie : voir site fédéral www.ffct.org
- ♦ **Régional** : un tampon sur toutes les Bases VTT d'une des zones définies : voir site fédéral www.ffct.org
- ♦ **National** : un tampon sur toutes les Bases VTT de France.

Les cartes de pointage sont disponibles auprès des Bases VTT et du siège fédéral.



Les Bases VTT de randonnée

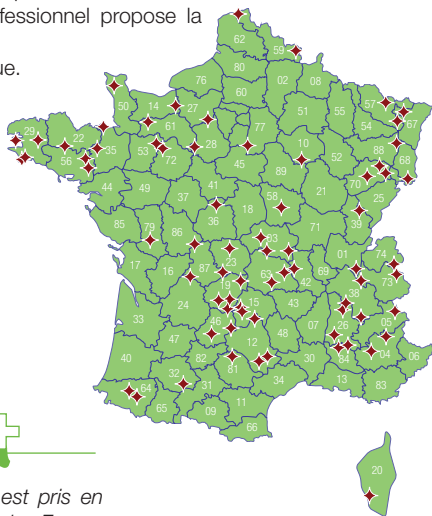
47

Avec plus de 100 km de parcours touristiques balisés, adaptés à tous les niveaux de pratique, la base VTT de randonnée est un espace 100 % dédié à la pratique du VTT. Lieu d'accueil et d'activités complet, il en existe aujourd'hui plus de 70 sur tout le territoire français.

Depuis les années 1980, le VTT a ouvert une nouvelle voie concernant la pratique du vélo en France, il regroupe une population nombreuse et exigeante en matière d'infrastructures et de services. C'est pour répondre à ces attentes légitimes que la Fédération française de cyclotourisme a créé ce label.

Vous trouverez au moins sur place :

- ♦ plus de 100 kilomètres de parcours touristiques balisés, adaptés à tous les niveaux de pratique,
- ♦ les renseignements sur les itinéraires VTT sous forme de cartes ou de fiches circuits,
- ♦ un lieu d'accueil,
- ♦ un point d'hébergement et de restauration,
- ♦ des sanitaires,
- ♦ un kit de réparation vélo de première nécessité ou un point service où un professionnel propose la réparation de cycles,
- ♦ des points d'intérêt touristique.



CHALLENGE DE FRANCE



Le Challenge des bases VTT est pris en compte pour le Challenge de France

▷ voir page 60.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LE VTT À LA FFCT

48

Les manifestations labellisées FFCT

♦ *Les Vertes Tout-Terrain : 5 à 10 coups de cœur par an*

C'est un label VTT attribué à des randonnées choisies pour leur qualité et leur animation. Elles proposent des circuits adaptés aux plus novices comme aux plus aguerris physiquement et techniquement.

♦ *La Maxi-Verte*

Cet événement vous donne rendez-vous chaque année dans une région française afin de la découvrir pendant trois jours consécutifs ou plus, tout en pratiquant sa passion.

Le VTT à la Semaine fédérale

Les licenciés FFCT peuvent également profiter des circuits de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (événement phare de la FFCT depuis près de 80 ans, rassemblant chaque année 13 000 cyclotouristes), concoctés spécialement pour les vététistes. ► voir page 38.



› ROULEZ JEUNESSE !

Dans un club, un jeune mineur peut pratiquer le cyclotourisme en famille sous la responsabilité des parents ou du tuteur légal et en leur présence.

Formalité administrative : prise de la licence familiale avec un ou plusieurs enfants ou la licence jeune. L'enfant doit fournir au club un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Deux types d'accueil spécifique Jeunes existent à la FFCT

♦ *Le point d'accueil jeunes (PAJ) - Goupe inférieur ou égal à 12*

C'est un accueil structuré pour les jeunes sous la responsabilité du président du club. Ces jeunes sont encadrés par des animateurs et adultes expérimentés.

L'encadrement de la pratique se déroulera sur vélo routes, voies vertes, chemins faciles pour le VTT ou voies et itinéraires peu fréquentés sur la route.

Formalité administrative : l'enfant doit fournir chaque année au club une autorisation parentale et un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Encadrement : sur le terrain le groupe n'excédera pas 12 jeunes encadrés par deux personnes (animateurs club ou adultes expérimentés licenciés).

♦ *L'école de cyclotourisme agréée*

C'est une structure d'encadrement qualifiée pour les jeunes, agréée par la FFCT. L'équipe d'encadrement comprend des initiateurs route ou VTT.

Une école de cyclotourisme propose aux jeunes un enseignement et une progression pédagogique.

Formalité administrative : l'enfant doit fournir chaque année au club une autorisation parentale et un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Encadrement : sur le terrain le groupe n'excédera pas 12 jeunes encadrés par deux cadres fédéraux (moniteur, initiateur, animateur).

POUR LES RESPONSABLES DE CLUB : REPORTEZ-VOUS PAGE 88

LES JEUNES À LA FÉDÉRATION

50

Le Challenge national des écoles de cyclotourisme

Ce challenge est pour les écoles de cyclotourisme ce qu'est le Challenge de France pour les clubs.

Des points, suivant un barème établi, sont attribués à chaque jeune participant à des randonnées officielles.

Un carnet spécifique est rempli et validé (tampon) par le responsable de l'organisation d'accueil. Il servira de contrôle.

Trois classements sont effectués :

- effectif inférieur ou égal à 30 jeunes,
- effectif égal ou supérieur à 31 jeunes,
- un classement " assiduité, régularité " : nombre de points x nombre de sorties/nombre de licenciés.

Récompenses : toutes les écoles ayant participé au challenge national reçoivent une dotation financière de la FFCT. Les dix premières écoles classées se voient attribuer une dotation supplémentaire.

♦ *Manifestations auxquelles participer*

- Semaine nationale et européenne des jeunes.
- Finales départementales, régionales, nationale des Critériums du jeune cyclotouriste.
- Concours d'éducation routière.
- Séjours et voyages itinérants route et VTT.
- Traits d'union (national, international).
- Rallye raid VTT.
- Brevet Audax.
- Randonnées et autres manifestations inscrites aux calendriers départementaux et régionaux.



LES JEUNES À LA FÉDÉRATION

L'éducation routière

51

La sécurité étant une des priorités de la FFCT, l'éducation routière est placée dans un cadre pédagogique comme activité incontournable pour la jeunesse de notre Fédération. Nos clubs agréés disposent de tous les outils nécessaires pour former les plus jeunes.

♦ L'Apprentissage

Le but de l'apprentissage est de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière à travers le jeu et de les rendre progressivement autonomes sur leur vélo. Ils se familiarisent avec les différents panneaux de signalisation ou d'interdiction et apprennent les bonnes pratiques à vélo (le port du casque, les règles de circulation, etc.). Les différents exercices pratiques leur permettent de progresser à leur rythme tout en s'amusant. Lorsque les enfants ont bien intégré les différents concepts enseignés lors de ces ateliers, ils peuvent passer l'épreuve du Brevet d'éducation routière pour obtenir leur diplôme.



♦ Le Brevet d'éducation routière

Le Brevet d'éducation routière (BER) s'échelonne sur trois niveaux :

1^{er} niveau : " Mon premier Brevet d'éducation routière "

Cette première étape du BER est réservée aux débutants. Elle permet aux jeunes de valider les connaissances de base acquises lors de l'apprentissage sur la sécurité à vélo et de confirmer leur aptitude à rouler sans risque sur un parcours facile et sans obstacle, en tenant compte de la signalisation.



▷ Contenu :

- parcours de maîtrise,
- contrôle de l'état du vélo,
- reconnaissance des panneaux routiers.

2^e niveau : " Qualifié "

Ce deuxième palier atteste de la capacité du jeune à maîtriser son vélo sur un parcours d'obstacles, toujours en respectant le Code de la route.

▷ Contenu :

- parcours de maîtrise,
- reconnaissance des pièces de vélo,
- mises en situation et ordres de passage.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LES JEUNES À LA FÉDÉRATION

52

3^e niveau : “ Expert ”

Le niveau Expert requiert plus de précision pour réaliser un parcours plus difficile, mais aussi plus de réflexion avec des mises en situation plus complexes. Le passage de ce diplôme témoigne d'une parfaite autonomie à vélo en conditions réelles de circulation.

▷ Contenu :

- parcours de maîtrise,
- reconnaissance des accessoires de sécurité sur le vélo,
- mises en situation et ordres de passage.

Ces évaluations permettent à la fois de constater la progression des enfants et de leur donner plus d'assurance sur la route, tout en leur laissant un souvenir avec les diplômes.

Le passage du dernier niveau du BER donne accès à l'ultime étape : le Concours national d'éducation routière (CNER) qui se déroule durant la “ Semaine nationale et européenne des jeunes ” ▷ voir page suivante.

Concours national d'éducation routière (CNER) et Concours européen d'éducation routière (CEER)

Ces concours sont ouverts aux jeunes licenciés à la FFCT, âgés de 10 à 12 ans, inscrits à la “ Semaine nationale et européenne des jeunes (SNEJ) ” et ayant participé aux entraînements et pré-sélections.

Les jeunes, deux garçons, deux filles, sont sélectionnés par leur ligue pour participer au CNER qui se déroule pendant les vacances de la Toussaint de la même année que la SNEJ.

Les jeunes participant au CEER (qui a lieu tous les ans en septembre) sont sélectionnés par la sphère Jeunesse durant la SNEJ.

Le règlement du CEER ne permettant qu'une seule participation, les jeunes ayant déjà participé au CEER ont le droit de concourir, mais ne peuvent pas être de nouveau qualifiés.

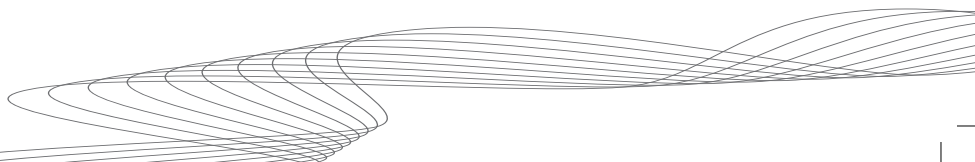
Les concours se décomposent en une série d'épreuves pratiques et théoriques comprenant des connaissances sur le Code de la route, tests d'adresse et de conduite et épreuves théoriques..

CHALLENGE DE FRANCE



La participation à ces concours est prise en compte pour le Challenge de France.

▷ voir page 60.



LES JEUNES À LA FÉDÉRATION

La Semaine nationale et européenne des jeunes



53

La “ Semaine nationale et européenne des jeunes ” (SNEJ) existe depuis 1997. Devenue un événement incontournable pour les jeunes, la SNEJ est une organisation ouverte à tous les enfants de moins de 18 ans (dans l'année) licenciés à la FFCT. Elle a pour but de rassembler un maximum de jeunes, afin de leur faire découvrir une région sur le plan sportif, touristique et culturel.

Elle se déroule en plein air sous forme de camping, comporte des animations journalières (découvertes à vélo, visites, rencontres, jeux) et se veut avant tout conviviale. Les jeunes participent à la SNEJ sous la responsabilité de leur encadrement, celui-ci étant en conformité avec le règlement des séjours jeunes de la FFCT.

Elle se déroule annuellement, en juillet, du dimanche matin au dimanche matin suivant.

La SNEJ fait l'objet d'une déclaration et possède l'agrément du ministère des Sports.

♦ Organisation

L'organisation technique et logistique est assurée par un club, un comité départemental ou une ligue qui prend en charge :

- l'élaboration des circuits journaliers route et VTT pour toute la semaine,
- l'élaboration, la mise en place et le suivi des jeux pour le challenge inter-ligues,
- la journée détente sans vélo : visites touristiques ou autres,
- les animations diverses : soirée dansante...

La SNEJ comprend sur le plan sportif l'organisation :

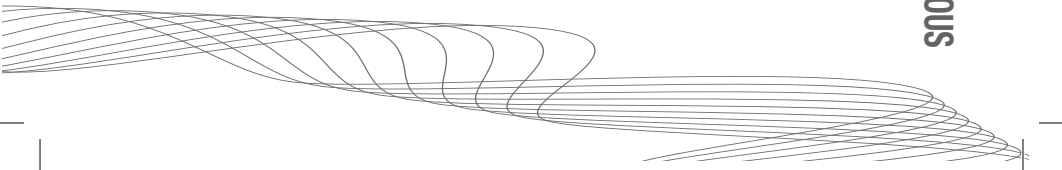
- du challenge inter-ligues,
- épreuves de sélection pour le Concours européen d'éducation routière,
- des finales des critères nationaux des jeunes cyclotouristes.

♦ Le Challenge inter-ligues

Il comporte :

a) les jeux inter-ligues : un classement des ligues est effectué en fonction de leur participation et des résultats aux différentes activités proposées.

b) Le rallye : jeu d'orientation et d'observation à but éducatif. La participation se fait par équipe, les groupes pouvant être de différente importance au sein de chaque ligue.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LES JEUNES À LA FÉDÉRATION

54

Son but est de :

- familiariser le jeune participant avec une carte d'orientation,
- se repérer sur le terrain en fonction des informations fournies,
- retrouver sur la carte une information découverte sur le terrain,
- trouver des énigmes correspondant à quelque chose de particulier sur le parcours.

c) L'entraînement aux sélections du Concours national d'éducation routière

Tous les enfants jusqu'à 12 ans présents à la SNEJ peuvent participer à l'entraînement.

Les candidats à la finale du CNER (10-12 ans) doivent passer obligatoirement par les phases d'entraînement et présélection pour pouvoir y participer.

Cette activité a pour but la sensibilisation à l'éducation routière pour les plus petits.

L'entraînement et la présélection du CNER se déroulent au début de la SNEJ.

▷ voir page 53.

Les Traits d'union



Le " Trait d'union " est un voyage itinérant qui relie les villes d'accueil de deux Semaines fédérales consécutives. La première édition a vu le jour en 1998 avec la pratique route.

Les " Traits d'union " sont ouverts aux jeunes licenciés de la Fédération âgés de 12 à 18 ans - 10 ans pour les Traits d'union courts. Ils peuvent dans leur programme prendre en compte la multiactivité.

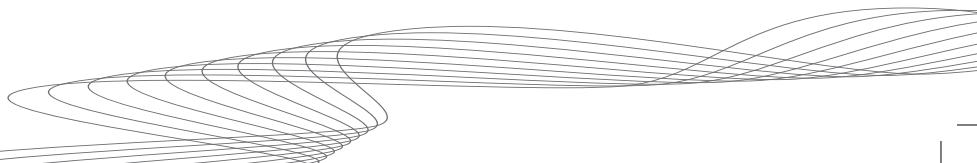
Le voyage doit partir du site d'accueil de la Semaine fédérale passée pour se terminer à l'ouverture de la Semaine fédérale de l'année en cours.

Ce voyage itinérant au " goût nature " permet de découvrir les différentes régions de France et, à son terme, de profiter pleinement de la Semaine fédérale. Déclaré en séjour, il possède l'agrément du ministère des Sports. L'organisation est assurée par la sphère Jeunesse. L'encadrement, pris en charge par la Fédération, est assuré par des moniteurs et des initiateurs fédéraux bénévoles volontaires.

CHALLENGE DE FRANCE



La participation au Trait d'union est prise en compte pour le Challenge de France ▷ voir page 60.



LES JEUNES À LA FÉDÉRATION



55

Les Critériums des jeunes cyclotouristes

Jeux sportifs et éducatifs destinés à encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme, organisés pour la première fois en 1961 pour la route et en 1995 pour le VTT, ils sont la finalité d'une progression dans l'initiation au cyclotourisme.

Les critères comportent des épreuves spécifiques route et VTT. Ils concernent chaque année près de 3 000 jeunes dans les phases qualificatives : locales, départementales et régionales.

Des finales nationales se déroulent dans le cadre de la " Semaine nationale et européenne des jeunes "(> voir page 53). Point d'orgue de l'initiation, elles permettent à environ 70 participants route et 70 participants VTT, de se mesurer en défendant les couleurs de leur région.

Conditions de participation

Ils sont ouverts aux jeunes âgés au minimum de 8 ans minimum et 18 ans maximum dans l'année.

Trois catégories sont définies :

- ♦ 13-14 ans,
- ♦ 15-16 ans,
- ♦ 17-18 ans.

Chaque jeune pourra participer soit individuellement, soit par équipe de deux dans la catégorie 13-14 ans (uniquement au niveau départemental). Les équipes mixtes sont autorisées. Cependant, les jeunes licenciés ou non licenciés, à partir de huit ans dans l'année pourront participer aux épreuves locales et départementales par équipes de deux ou trois accompagnés par un adulte. Seuls les jeunes licenciés FFCT dans les trois catégories compteront dans les effectifs pour la sélection nationale.

Règlement

Le règlement complet est téléchargeable sur le site fédéral.

CRITÉRIUM ROUTE

- Un test de lecture.
- Un test sportif.
- Un test de connaissances générales.
- Un test d'observation.
- Un test de maîtrise du vélo.
- Un test mécanique.

CRITÉRIUM VTT

- Un test de lecture.
- Un test sportif.
- Un test de connaissances générales.
- Un parcours de maniabilité.
- Un test nature.
- Un test mécanique.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

LES JEUNES À LA FÉDÉRATION

56

► LE PARIS-BREST-PARIS DES JEUNES

Déclinaison du " Paris-Brest-Paris ", l'un des événements cultes de la FFCT ► voir page 42 - le " Paris-Brest-Paris des Jeunes " est réservé aux jeunes licenciés de 14 à 17 ans. Suivant exactement le même schéma, il a lieu tous les quatre ans. Au sein d'une équipe soudée et dynamique, le but est de rallier Brest puis de revenir à Paris. L'objectif est de développer leurs capacités d'endurance tout en leur faisant découvrir différentes régions à travers une randonnée exceptionnelle.

Organisé par la sphère Jeunesse de la Fédération, ce voyage se réalise en douze étapes de 90 à 120 km, soit au total près de 1 400 kilomètres parcourus en deux semaines ! Pour des raisons de sécurité et pour offrir à tous l'expérience la plus agréable possible, le nombre de places est limité à 35 participants. L'encadrement est assuré par des éducateurs bénévoles, à la fois pour conseiller, sécuriser et animer.

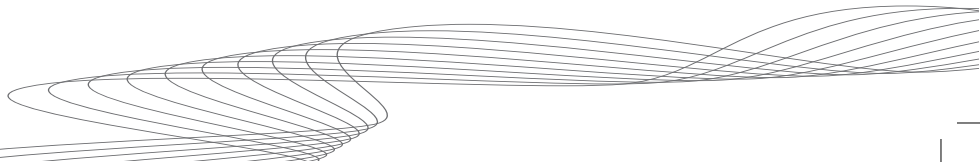
Des étapes plus courtes que celles prévues pour les adultes et un parcours adapté à leur niveau leur permettent de se familiariser, à leur rythme, avec ce type de randonnée longue distance. Après une journée de repos bien méritée à Brest, le groupe emprunte au retour l'itinéraire du Paris-Brest-Paris Randonneur de l'Audax Club Parisien réservé aux adultes. Tout a été pensé pour que les deux randonnées se terminent le même jour, devant des milliers de spectateurs venus accueillir et encourager les participants. De quoi être fiers pour ces adolescents, qui, à travers cette première expérience, s'imprègnent de la magie et de l'effervescence de ces grands rassemblements. Ce périple s'inscrit dans la lignée des grands événements fédéraux dédiés aux jeunes. Dans une ambiance chaleureuse et solidaire, c'est un voyage très enrichissant et formateur, un excellent moyen pour eux de s'épanouir et d'acquérir une plus grande maturité, tout en se préparant pour les événements plus conséquents auxquels ils pourront participer une fois adultes. Mais c'est avant tout un effort collectif et une grande aventure à partager. Le seul objectif est de franchir, ensemble, la ligne d'arrivée. Pas de classement ni de podium, la plus belle récompense étant la satisfaction d'avoir relevé le défi et les souvenirs incroyables laissés par cette belle randonnée.

Retrouvez les informations et le bulletin d'inscription sur le site www.ffct.org

CHALLENGE DE FRANCE



La participation au Paris-Brest-Paris des jeunes est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.





ROULEZ EN FAMILLE

57

› CONCENTRATION DES CHÉRUBINS

Tous les ans, au cours d'un week-end prolongé du mois de mai, se déroule une ou plusieurs rencontres spécifiques famille : la " Concentration des chérubins ". Cette manifestation s'adresse aux familles (parents/enfants, et/ou grands-parents/petits-enfants) pratiquant ensemble le cyclotourisme au moyen d'équipements spécifiques et adaptés (vélos équipés de remorques, troisième roue, tandems aménagés...). L'organisation est faite de simplicité et de convivialité. L'organisateur invite les familles, prépare les circuits et propose les visites. Les participants restent autonomes et responsables.

Tous les ans, une famille licenciée différente prend en charge l'organisation. Ce sont les participants d'une concentration qui choisissent l'organisateur de la suivante et soumettent leur choix à l'agrément de la commission Famille, Sport pour tous.

Les familles peuvent aussi se retrouver pour des séjours plus longs (jusqu'à sept jours) organisés sur la base du même cahier des charges.

Les renseignements concernant la " Concentration des chérubins " et les séjours familles figurent dans le calendrier " Où irons-nous ? ". Ces organisations permettent aux familles de participer au Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (▷ voir page 09).



FAITES-VOUS CONNAÎTRE
AUPRÈS DE LA
COMMISSION FAMILLE
SI VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER
CE RÉSEAU D'AMITIÉ
ET D'ÉCHANGES
DES FAMILLES FFCT.

CONTACT FFCT

Elisabeth Picaut
elisabeth.picaut@ffct.org

■ DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

58

LE CENTRE CYCLOTOURISTE



Les 4 Vents

> LES QUATRE VENTS

En 1980, la Fédération française de cyclotourisme inaugurerait le gîte fédéral... Au fil des années, la maison des cyclos s'est transformée en un remarquable Centre cyclotouriste. Ce lieu, en plein cœur de l'Auvergne entre Thiers et Ambert, ouvert à tous, licenciés ou non, est aujourd'hui un point d'accueil de qualité sans en avoir oublié pour autant son charme convivial.

De nombreuses possibilités d'hébergement sont disponibles en fonction de vos besoins et de votre budget.

- ♦ En chambres tout confort dans l'hôtel ou chambres et dortoir dans le gîte.
- ♦ En tente ou en camping-car/caravane (31 emplacements, bornes électriques, local sanitaires, aire de vidange...).

Ouvert à tous :

- ♦ familles, individuels,
- ♦ groupe d'amis.
- ♦ pour un repas,
- ♦ une nuit,
- ♦ en séjour libre
- ♦ en séjour organisé.

De nombreux séjours :

- ♦ pédestre,
- ♦ vélo,
- ♦ mixte
- ♦ chasseurs de cols,
- ♦ VTT,
- ♦ séjour neige...

Et des stages :

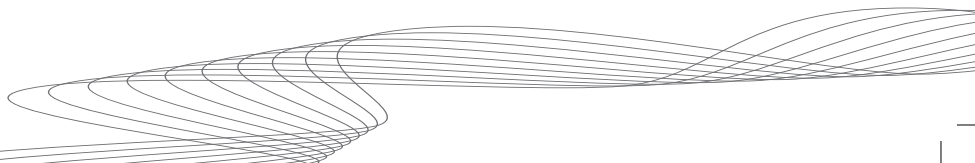
- ♦ sport-santé,
- ♦ pilotage,
- ♦ mécanique,
- ♦ cartographie,
- ♦ utilisation GPS,
- ♦ diététique...

Mais aussi un parc de location complet et performant : VTT, vélos de route et vélos à assistance électrique.

Informations et réservations

Le Centre cyclotouriste est joignable tout au long de l'année.

► Coordonnées page ci-contre.



LE CENTRE CYCLOTOURISTE

Le Brevet des quatre vents

Ce brevet original permet de rallier le Centre cyclotouriste " Les 4 vents ", sans délai ni contrainte en traçant son propre itinéraire.

Cette randonnée est réservée aux licenciés FFCT âgés au moins de 10 ans. Elle peut être effectuée sans limite de temps ni de kilométrage. Le choix du lieu de départ et de l'itinéraire est laissé à l'initiative des participants, leur laissant donc une grande liberté. Seul le lieu d'arrivée est fixé, étant nécessairement le Centre cyclotouriste à Aubusson-d'Auvergne. Quel que soit l'itinéraire choisi, il devra obligatoirement passer par quatre localités dont les noms commencent par les lettres N, E, S, O (initiales des quatre points cardinaux).

Chaque participant devra faire contrôler une carte de route (disponible sur demande à la Boutique fédérale ou au Centre cyclotouriste) :

- ♦ sur le lieu de départ,
- ♦ dans les quatre localités choisies,
- ♦ au lieu d'arrivée (le Centre cyclotouriste).

Ces contrôles pourront être réalisés de différentes manières :

- ♦ par apposition d'un timbre,
- ♦ par une photo justificative du lieu de contrôle,
- ♦ par l'envoi d'une carte postale de chaque localité choisie à l'adresse du Centre " Les 4 Vents ".



En plus de ces points de contrôle obligatoires, la carte de route mentionnera éventuellement les villes intermédiaires traversées lors du parcours.

À l'arrivée, les participants pourront acquérir une médaille-souvenir après homologation par le Centre cyclotouriste.



www.4vents-auvergne.com

CONTACTS FFCT

Centre cyclotouriste " Les 4 vents "

63120 Aubusson-d'Auvergne

☎ 04 73 53 16 94

✉ contact@4vents-auvergne.com

- Responsable : **Fabrice Rota**

✉ f.rota@4vents-auvergne.com

- Conseiller fédéral de cyclotourisme :

Dany Suaudeau

✉ d.suaudeau@4vents-auvergne.com

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

60

CONCOURS CLUB



› LE CHALLENGE DE FRANCE

Souvenir Jean-Pierre Guillot

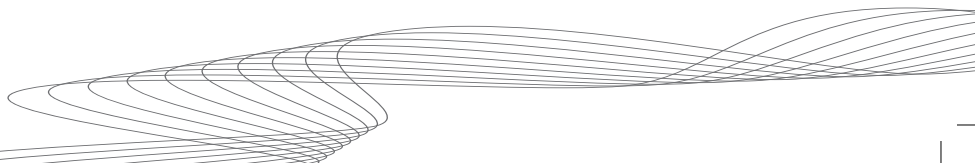
Le règlement qui suit est l'ossature générale du Challenge de France ; il pourra évoluer en fonction des organisations et activités prises en compte au fil des années. **Sa mise à jour annuelle est communiquée en début d'année à tous les clubs, comités départementaux et ligues et sur le site fédéral.**

Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements et celle des clubs à certaines organisations figurant dans la liste ci-après.

Pour marquer ces points, tout cyclotouriste peut participer, en nombre illimité dans l'année, à ces manifestations, ou événements, sauf pour les randonnées permanentes ou les boucles de randonnées permanentes pour lesquelles le nombre de participations sera limité à une par circuit. Le club marque autant de points que de participants (sauf mention spécifique). À noter que les sociétés n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les différents responsables d'organisations ou d'événements qui transmettent les éléments au délégué fédéral chargé du Challenge de France.

Les différents brevets (brevets de distance - y compris le 100 km - BCN-BPF, parcs, montagnards, voyage itinérant, etc.) réalisés par les participants doivent être au préa-lable envoyés aux homologateurs concernés par les brevets. Ce sont ces derniers qui transmettront la liste des clubs au délégué fédéral chargé du Challenge.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DES ORGANISATIONS :
DU 1^{ER} OCTOBRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE AU 30 SEPT. DE L'ANNÉE EN COURS.



*Fiches manifestations à 10 points **

- ◆ **Mer-Montagne** (par randonnée) option Randonneur
- ◆ **BCMF** (ayant terminé, année d'homologation)
- ◆ **Diagonales de France** (par Diagonale)

*Fiches manifestations à 6 points **

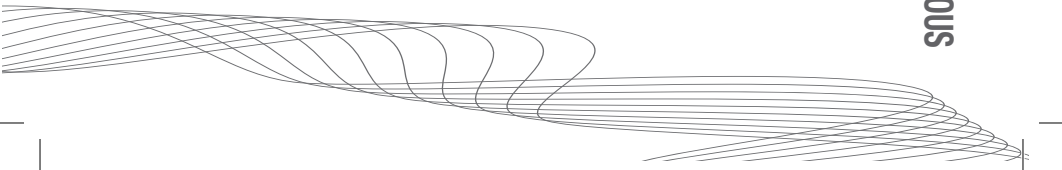
- ◆ **Brevets nationaux fédéraux, Randonneurs et Audax** (inscrits au calendrier) homologués par leurs délégués
- ◆ **Cyclomontagnardes** (toutes formules)

*Fiches manifestations à 5 points **

- ◆ **BCN – BPF** (lauréat ayant terminé, année d'homologation)
- ◆ **BCN** (par carte complète homologuée dans l'année)
- ◆ **BPF** (par département homologué dans l'année)
- ◆ **Brevet d'initiation au cyclotourisme familial**
- ◆ **Brevet des Parcs nationaux**
- ◆ **Brevet européen**
- ◆ **Challenge des Bases VTT** (Inter-régional / Régional / National ⁽¹⁾)
- ◆ **Critérium du jeune cyclotouriste**
Finale départementale ⁽²⁾ / Finale régionale / Finale nationale
- ◆ **Mer-Montagne** (par randonnée) (Option Touriste)
- ◆ **Mer-Montagne** (lauréat ayant terminé, année d'homologation) toutes options
- ◆ **Randonnée permanente labellisée** de plus de 150 km ⁽³⁾
- ◆ **Semaine européenne**
- ◆ **Semaine fédérale**
- ◆ **Grandes manifestations Jeunes**
- ◆ **Séjours et voyages** (brochure ou site FFCT) ⁽⁴⁾
- ◆ **Voyage itinérant** ⁽⁵⁾
- ◆ **Séjour au Centre cyclotouriste " Les 4 vents "** (2 nuits et plus)

*Fiches manifestations à 3 points **

- ◆ **Brevet des 4 vents**
- ◆ **Concentrations nationales à label**
- ◆ **Rencontre inter-écoles de cyclotourisme** ⁽⁶⁾
- ◆ **Randonnée permanente labellisée** de moins de 150 km ⁽³⁾
- ◆ **Séjour au Centre cyclotouriste " Les 4 vents "** (une nuitée)
- ◆ **Verte Tout-Terrain**



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

CONCOURS CLUBS

› CHALLENGE DE FRANCE

62

Fiches manifestations à 3 points * (suite)

- ♦ **Participation du club aux assemblées générales** : fédérale, régionale et départementale ⁽⁷⁾
- ♦ **Signature d'une convention pré-accueil**
- ♦ **Obtention d'un maillon fédéral** ⁽⁸⁾
- ♦ **Stage de formation fédérale** ⁽⁹⁾
- ♦ **Stage de formation départementale**
- ♦ **Participation à une journée et une réunion d'information Sécurité et/ou Santé départementale**
- ♦ **Participation à un week-end cyclo organisé pour les féminines** : ligue ou un comité départemental
- ♦ **Participation à une journée cyclo féminine** : comité départemental

Autres participations à la vie associative

- ♦ **Abonnés à la revue " Cyclotourisme "** 10 points
- ♦ **Participation au Concours Photo** 5 points
- ♦ **Participation au Prix Charles Antonin** 5 points
- ♦ **Organisation par un club** ⁽¹⁰⁾ 5 points
- ♦ **Club organisateur d'une Cyclo-découverte gratuite dans le cadre de la Fête du vélo** 10 points

* Toutes les fiches, disponibles sur www.ffct.org, dans l'espace fédéral, sont à transmettre au délégué FFCT au plus tard le 30 septembre de l'année courante.

(1) Liste des bases sur le site Internet www.ffct.org

(2) Si celle-ci n'est pas organisée, elle peut être remplacée par une éliminatoire locale officiellement inscrite au calendrier départemental.

(3) Par boucle ou complète (maximum une fois par an). Pour les randonnées permanentes labellisées (RP), il s'agit de la randonnée complète ou partie de randonnée permanente formée par une ou plusieurs boucles donnant lieu à une homologation, chaque randonnée permanente ou boucle de randonnée permanente ne pouvant compter plus d'une fois au maximum par an.

(4) Pour les séjours, ne seront comptabilisés que les personnes justifiant d'une carte de voyage itinérant homologué par le délégué aux Voyages Itinérants.

(5) Pour les Voyages Itinérants, un même voyage ne peut pas être fractionné en plusieurs parcours aux dates consécutives. Sont exclus du Challenge de France, les voyages itinérants réalisés sur les parcours de la Semaine Fédérale ou sur ceux d'une des concentrations nationales à label (Pâques, Ascension, Pentecôte,...).

(6) Une par département, inscrite au calendrier départemental.

(7) Pour les assemblées, seules sont recevables les données fournies par les présidents de structures à partir de la liste d'émargement. Il ne sera attribué que 5 points par club présent ; les clubs représentés par le pouvoir d'un autre club ne sont pas pris en compte.

(8) Obtention par un club de maillon FFCT quel que soit son niveau - or, argent, bronze - Voir site fédéral.

(9) Ne sont pris en compte que les formations déclarées dans le calendrier national FFCT (" Où irons-nous ? ").

(10) À partir du calendrier national FFCT (" Où irons-nous ? "), seront attribués 10 points à chaque club organisant : Première balade, Première randonnée, Brevet d'orientation route ou VTT, Critérium du jeune cyclotouriste, Rencontre inter-écoles de cyclotourisme, les brevets fédéraux, Cyclo-découvertes (hors fête du cyclotourisme).

Récompenses

Trois catégories en fonction du nombre d'adhérents au 1^{er} septembre :

CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2	CATÉGORIE 3
3 à 35 adhérents	36 à 75 adhérents	+ de 75 adhérents

Le Challenge de France des associations de cyclotourisme sera attribué aux clubs selon le quotient ci-dessous et en fonction des catégories ci-dessus :

Nombre de points accumulés par les clubs

Nombre de licenciés du club

Trois niveaux de récompenses seront attribués dans les trois catégories :

LAURIERS D'OR	LAURIERS D'ARGENT	LAURIERS DE BRONZE
3 à 35 adhérents	36 à 75 adhérents	+ de 75 adhérents

Lors de l'assemblée générale de sa ligue, le club " Lauriers d'Or " de sa catégorie se verra remettre le " Challenge de France " qu'il conservera jusqu'en septembre de l'année suivante pour le remettre en jeu. Il le retournera à cette date au siège de la Fédération. Le " Challenge de France " des associations de cyclotourisme attribué trois années consécutives au même club " Lauriers d'Or " sera définitivement acquis. Ce dernier sera classé hors concours l'année suivante, mais pourra de nouveau concourir par la suite.

Les trophées " Lauriers d'Argent " et " Lauriers de Bronze " seront attribués définitivement aux clubs récipiendaires.

En cas d'ex æquo seront pris en compte : le club le plus ancien au niveau de l'affiliation, ou le club ayant le plus grand nombre de féminines adhérentes, ou le nombre de participations aux manifestations.

Trophées régionaux

Pour chaque ligue, un trophée régional unique sera attribué sur la base de ce challenge pour chacune des 3 catégories d'effectifs. Les clubs récompensés au niveau national (or, argent ou bronze) seront classés hors concours et exclus de cette dotation régionale.

DÉLÉGUÉ FFCT

Jean-Marie Rogez

06 86 94 74 95

challenge-de-france@ffct.org

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

64 L'ACCUEIL HANDICAP



› LABEL “ ARC-EN-CIEL AVENTURE ” (ACA)

Dès 1945 la FFCT prend en compte le handicap. Mais il a fallu attendre 2008 pour qu'elle prenne conscience que le cyclotourisme permet à travers le sport de mieux s'accepter tel que l'on est et donc de dépasser son handicap et ses difficultés de vie.

En 2010 premier Arc-en-ciel Aventure Poitiers-Paris via la commission Sport pour tous.

L'objectif était de réunir dans le cadre d'une randonnée itinérante à vélo “ Poitiers-Paris ”, des cyclotouristes en situation de handicap, exclus, défavorisés, ou dans un contexte difficile, devant s'insérer ou se réinsérer dans la société, et des cyclotouristes “ privilégiés ” comme la majorité d'entre nous.

Cette aventure a été un réel succès.

Forte de cette expérience, le Label ACA a été mis en place afin d'aider les clubs à intégrer des personnes en situation de handicap.

En 2012

- Première délivrance du Label ACA.
- Signature d'une convention avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP).

En 2013

Organisation de la première formation fédérale.

En 2014

- ♦ Intégration d'un groupe de personnes en situation de handicap à la Semaine fédérale de Saint-Pourçain-sur-Sioule.
- ♦ Signature de la convention FFCT / FFH (Handisport).

La FFCT aujourd'hui, demande à ses structures :

- ♦ d'encadrer les nouveaux pratiquants en prenant en compte les différents types de handicap ;

- ♦ de proposer des randonnées spécifiques ;
- ♦ de suivre les directives ministérielles ;
- ♦ travailler dans le cadre de la convention avec la fédération Handisport et établir des relations avec la fédération de Sport adapté (FFSA).

Pour vous aider dans cette démarche, la commission ACA met à votre disposition :

- ♦ un livret d'accueil pour mieux appréhender le handicap,
- ♦ une base de données nationale.

Elle organise des stages d'encadrement (un stage de formation / an).

Objectifs de ce label

- ♦ Promouvoir, et favoriser la réunion et l'intégration des cyclotouristes en situation de handicap, exclus, défavorisés ou dans un contexte difficile, devant s'insérer ou se réinsérer dans la société.
- ♦ Mettre en valeur les actions menées par les structures fédérales au profit des cyclotouristes décrits ci-dessus.
- ♦ Créer une base de données nationale de toutes les actions menées avec ou en faveur de personnes handicapées.
- ♦ Apporter une aide matérielle en mettant à la disposition des structures un tandem (trois tandems par an pourront être attribués).
- ♦ Aider les structures en les informant par le partage des expériences.

Attribution du Label

Dix labels " Arc en Ciel Aventure " chaque année pourront être attribués par la FFCT.

Pour qui ?

Un club, un comité départemental, une ligue ou une manifestation FFCT.

Conditions d'attribution du label

- 1 - Avoir une activité minimum d'une année dans cette ou ces actions.
- 2 - Déposer un dossier de candidature auprès de la FFCT.

DÉLÉGUÉE FFCT

Jacklyne Jahan

✉ jacklyne.jahan@ffct.org

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

66

LES CONFRÉRIES



› DES THÉMATIQUES POUR TOUS !

Parce que le cyclotourisme, c'est le partage, des associations se sont créées au fil des ans autour de thèmes spécifiques. Vous trouverez ainsi des amateurs d'un mont mythique, des cols du monde entier, des cyclotouristes regroupés autour d'un élément technique de la bicyclette, autour d'une façon de pratiquer le vélo, d'un état d'esprit. L'élément commun reste toujours la passion du cyclotourisme.

♦ Amicale cyclos tandémistes de France

Contact : - acttcf@free.fr - <http://tandemclubdefrance.fr>

♦ Amicale des cyclos cardiaques

Contact : Jacques Riquier - 01 39 62 21 34 - secretaire@cyclocardiaques.org
<http://www.cyclocardiaques.org>

♦ Confrérie des randonneurs cyclotouristes sans frontières

Contact : Louis Romand - 05 63 03 78 66 - louis.romand@wanadoo.fr
<http://randonneurssansfrontieres.wifeo.com>

♦ Amicale des diagonalistes de France

Contact : Francis Swiderek - francis.swiderek@wanadoo.fr
<http://www.diagonales-de-France.info>

♦ Association des monts de France

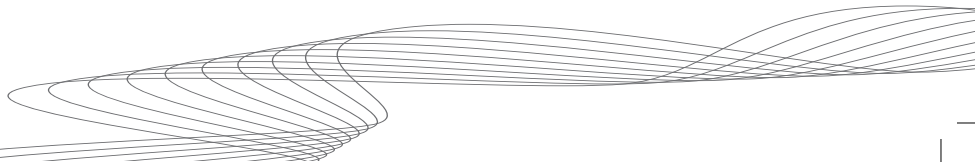
Contact : info@montsdefrance.be - <http://www.montsdefrance.be/>

♦ Brevet international de grimpeurs

Contact : secretary@challenge-big.eu - <http://www.challenge-big.eu/>

♦ Club des cent cols

Contact : Guy Harlé - 09 72 29 92 75 - info@centcols.org - www.centcols.org



LES CONFRÉRIES

67

◆ Confrérie des 650

Contact : Patrick Jean - confreriedes650@wanadoo.fr
<http://www.confreriedes650.org>

◆ Confrérie des brevets cyclotouristes de France et d'ailleurs

Contact : Patrice Legal - Tél. : 02 35 59 75 34 - legal.patrice@orange.fr

◆ Confrérie des fondus de l'Ubaye

Contact : Claude Véran - 04 92 81 38 75 - fondubaye@gmail.com
<http://fondubaye.free.fr/>

◆ Compagnons des randonnées permanentes

Contact : CT Lyon - 04 78 42 44 08 - ctlyon@free.fr

◆ Cyclo-camping international

Contact : 25, rue Ramus - 75020 Paris - Tél. : 01 47 97 62 18
cci@club-internet.fr - <http://www.cci.asso.fr/>

◆ Association des cyclotouristes du demi-siècle

Contact : Laurent Guth - Maison des sociétés - laurent.guth@orange.fr
<http://cyclosdtsdts.cluster011.ovh.net/>

◆ Les Amis du Tour cyclotouriste

Contact : Jean-Yves Morel - Tél. : 06 81 35 10 86 - jean.yvesmorel@hotmail.fr
www.lesamisdutourcyclo.com

◆ Les Barons du Soulor

Contact : Jacques Toustou - 06 81 48 23 82
coyote-cyclo@orange.fr - <http://baronsdusoulor.monsite-orange.fr/>

◆ Les Cinglés du mont Ventoux

Contact : info@clubcinglesventoux.org - <http://www.clubcinglesventoux.org>

◆ Les Fêlés du Grand Colombier

Contact : Michel Péliissier - 04 74 36 48 23 - contact@felesducolombier.fr
www.felesducolombier.fr

◆ OCD cyclo-climbing

Contact : Mario Labelle - 05 62 47 20 88 - club.secretary@odc.org.uk
<http://www.ocd.org.uk/>

◆ Ordre des cols durs

Contact : uctistes@gmail.com
<http://uctistes.wordpress.com/ordre-des-cols-durs/>

◆ Association française de vélo couché

Contact : www.afvelocouche.fr

LE DESCRIPTIF DE TOUTES CES
ASSOCIATIONS SE TROUVE SUR
WWW.FFCT.ORG

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

68 PHOTO & LITTÉRATURE



› CONCOURS PHOTO

Souvenir Pierre Dumoulin

Quel cyclotouriste ne s'est jamais arrêté au détour d'un chemin pour capter dans sa boîte à images un paysage remarquable, une scène de la vie quotidienne ? Parce que la photographie et la vidéo font partie intégrante du cyclotourisme, la FFCT organise chaque année un concours ouvert à tous ses adhérents, autour de sujets, l'un statique, imposé et changeant chaque année, l'autre ayant trait au cyclotouriste en action.

Règlement du concours annuel

♦ **Article 1 :** la Fédération française de cyclotourisme organise chaque année un concours photo-vidéo réparti en quatre catégories :

- Papier noir et blanc.
- Papier couleur : argentique (origine négatif) ou numérique ; les photos numériques sont tirées sur papier afin d'éviter la disparité des formats.
- Diaporama : origine argentique ou numérique - ou dupliqué sur clé USB.
- Des réalisations vidéo peuvent également être présentées sous forme VHS Pal ou Secam ou DVD ou mini DV.

♦ **Article 2 :** ce concours est exclusivement ouvert et réservé à tous les licenciés de la FFCT.

♦ **Article 3 :** aucun droit de participation n'est perçu.

♦ **Article 4 :** le sujet du concours est fixé chaque année par le comité directeur de la Fédération française de cyclotourisme sur proposition de la commission photo-vidéo. Il est publié dans la revue fédérale " Cyclotourisme ". Les diaporamas et vidéos bénéficient d'un sujet libre se rapportant au cyclotourisme. L'auteur abandonne ses droits pour utilisation dans les publications fédérales.

♦ **Article 5 :** les épreuves sont jugées par un jury de cinq personnes. Les membres du jury et de la commission ne peuvent participer au concours.

♦ **Article 6 :** il sera établi un classement par catégorie. Chaque participant ne

devra présenter qu'une seule réalisation par catégorie, les images devant être différentes d'une catégorie à l'autre. En outre, chaque participant s'engage à ne présenter que des réalisations personnelles et récentes.

♦ **Article 7** : le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en cas d'insuffisance de qualité des réalisations.

♦ **Article 8** : les meilleurs clichés seront publiés dans la revue " Cyclotourisme ". Les membres de la commission se réservent la possibilité de conserver ou d'établir un duplicata en vue de l'intégration du cliché dans la photothèque fédérale. Les clichés seront retournés aux participants qui en feront la demande. Ces derniers fourniront une enveloppe timbrée à leur adresse. Elle sera à insérer avec le bulletin de participation.

Les films vidéo / DVD pourront être aussi dupliqués et intégrés à la médiathèque fédérale.

♦ **Article 9** : toutes les photos noir et blanc ou couleurs (origine argentique ou numérique) seront tirées sur papier au format 13 x 18 ou formats similaires (15 x 21, 15 x 20).

Les envois ne pourront pas être faits via Internet ou clé USB.

♦ **Article 10** : sujets

a) un sujet imposé statique annuel.

b) un sujet libre ayant trait au cyclotouriste en action.

Pour les diaporamas et vidéos (origine argentique ou numérique), la durée devra être comprise entre cinq et quinze minutes, la bande son est obligatoire.

♦ **Article 11** : les prix se présentent sous la forme de valeur correspondant aux 1^{er}, 2^e et 3^e prix de chaque catégorie. Chaque participant recevra le prix de son meilleur résultat. Les prix ne sont pas cumulables. Les jeunes participants âgés de moins de dix-huit ans pourront se voir récompenser d'un prix spécial.

Chaque réalisation devra comporter un titre et un pseudonyme choisis par le participant. Les envois doivent être accompagnés d'une enveloppe cachetée portant extérieurement le pseudonyme choisi par le concurrent.

Dans cette enveloppe, celui-ci aura placé le bulletin de participation dûment rempli (découpé dans la revue " Cyclotourisme " ou téléchargé sur le site ffct.org).

Dans celle-ci, le participant devra préciser son âge.

Les réalisations sont à faire parvenir avant le 30 septembre.

CHALLENGE DE FRANCE



La participation au concours photo-vidéo est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.

DÉLÉGUÉ FFCT

Jacques Torgue

3, av. du Colonel Fabien
93500 Pantin

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PHOTO & LITTÉRATURE

70

► PRIX PHOTO LITTÉRAIRE

Souvenir Charles Antonin

Ce prix, partie intégrante du patrimoine fédéral, demande d'associer le texte et l'image pour faire partager ses émotions et ses souvenirs d'un voyage à vélo ; de réelles qualités littéraires et photographiques sont requises.

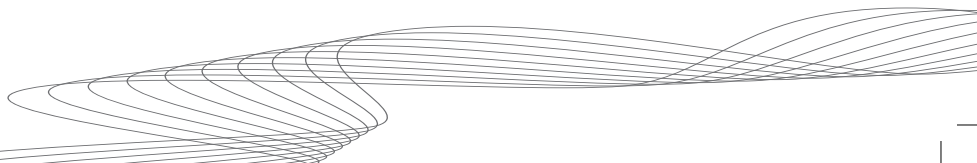
♦ **Article 1 :** ce prix, créé en 1969 pour perpétuer le souvenir de Charles Antonin, président d'honneur de la FFCT, est attribué chaque année à des cyclotouristes licenciés à la FFCT. Il est doté de récompenses dont la forme et le montant sont décidés par le comité directeur fédéral, sur proposition du jury. Les candidats auxquels il n'est pas attribué de prix reçoivent pour dédommagement soit une participation forfaitaire aux frais d'établissement des dossiers soit un livre cadeau.

♦ **Article 2 :** les participants au Prix Charles Antonin devront avoir effectué, dans l'année de présentation du dossier ou l'année précédente, à vélo ou en tandem, un voyage itinérant d'une durée d'au moins cinq jours consécutifs ou non, et d'un kilométrage au moins égal à 400 km. La participation peut être individuelle ou collective. L'itinéraire est laissé au choix du participant sous réserve des obligations qui suivent : les trajets en étoile sont exclus mais il sera toléré de passer une seconde fois au même lieu. Les jours d'arrêt pour repos, visites, mauvais temps, etc. sont neutralisés, et la durée totale du voyage augmentée d'autant. Le jury privilégiera dans son appréciation les dossiers présentés par des candidats voyageant en autonomie.

♦ **Article 3 :** les participants raconteront leur voyage par le texte et par l'image :
- ils écriront un récit de 20 pages minimum et de 30 pages maximum, le texte étant dactylographié seulement au recto, à raison de 25 lignes environ par feuille. Ce texte sera accompagné d'un schéma de l'itinéraire et d'un tableau des étapes,
- ils présenteront au moins 15 photographies prises au cours du voyage et se rapportant au récit. Ces photos d'origine numérique ou argentique seront tirées sur papier au format 13 x 18,
- les dossiers présentés doivent être inédits. Toute parution antérieure du même texte, dans quelque revue ou bulletin que ce soit, ou sous forme d'ouvrage diffusé, entraînera le refus du dossier par les membres du jury Charles Antonin.

♦ **Article 4 :** modalités d'envoi

Les participants remettront au responsable du prix le dossier complet pour le 15 décembre, délai de rigueur.



Le dossier comprendra : le récit, l'itinéraire, le tableau des étapes, les photographies comportant un pseudonyme et glissé dans une enveloppe cachetée avec également la photocopie de la licence FFCT de l'année en cours.

♦ *Article 5* : un jury désigné par le comité directeur de la FFCT, sur proposition de la commission Éthique et Patrimoine examinera les envois.

La notation sur 10 se fera avec les coefficients suivants :

- présentation du dossier : 1
- intérêt du texte : 5
- photos : 4

Le jury restera libre de ne pas attribuer de prix s'il juge que la qualité des envois est insuffisante ou non conforme au présent règlement.

Dans un délai de six mois après le dépôt des dossiers, le choix du jury sera communiqué au comité directeur, qui procédera en séance à l'identification des lauréats et à l'inscription du résultat, valant proclamation, dans le procès verbal de la séance.

Les prix seront reçus par les lauréats lors de l'assemblée générale de la ligue du candidat concerné. Seul le premier prix est remis en assemblée générale de la FFCT.

Les dossiers des lauréats, définis à l'article 4, seront la propriété exclusive de la FFCT. On ne peut être lauréat du premier prix qu'une seule fois.

Les membres du jury, leurs conjoints et leurs enfants mineurs ne pourront participer au prix photo littéraire. Les membres du comité directeur et le personnel de la FFCT pourront participer, mais seront classés hors concours.

Toute modification du présent règlement est du ressort du comité directeur exclusivement. Si nécessaire, c'est aussi le comité directeur de la FFCT qui décide en dernier recours de l'interprétation du présent règlement.

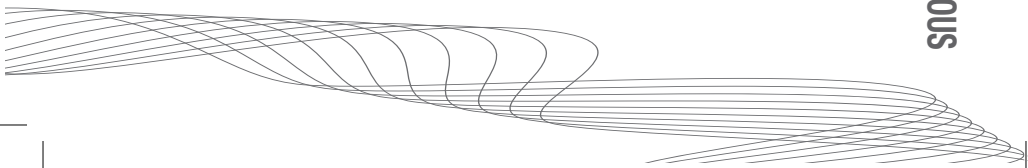
Commentaire à l'usage des participants

♦ *Le voyage*

Par " cinq jours de voyage au minimum ", il faut entendre cinq jours de route, consécutifs ou non (article 2). Il est donc possible de participer, en cours de voyage, à une manifestation officielle (randonnée ou concentration), mais la journée consacrée à cette manifestation n'entre pas en ligne de compte pour le voyage. Elle pourra être mentionnée dans le récit à titre anecdotique, sans plus.

♦ *Les photos*

Les photographies pourront, au gré de l'auteur, illustrer des passages précis du texte, ou bien, extérieurement et parallèlement à celui-ci, proposer une autre vision, complémentaire mais distincte des impressions écrites.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PHOTO & LITTÉRATURE

› PRIX PHOTO LITTÉRAIRE

72

♦ *Le dossier*

Le voyage peut être effectué isolément ou en groupe (article 2). Dans ce dernier cas, un dossier collectif peut être présenté. Il sera alors cosigné par les auteurs et, le cas échéant, la récompense sera attribuée à titre également collectif. En outre, de même qu'un participant peut présenter plusieurs dossiers de son voyage sous des pseudonymes différents, plusieurs participants d'un même voyage peuvent présenter leurs dossiers respectifs, à titre individuel. Dans ce cas, bien que s'agissant d'un voyage commun, ces dossiers ne devront comporter aucune photo semblable.

♦ *Les prix*

La forme et le montant en sont fixés par le comité directeur de la FFCT. Il peut y avoir au maximum trois prix, à défaut un accessit.

À titre indicatif, montant des prix attribués ces dernières années :

1^{er} prix : 400 €

2^e prix : 250 €



CHALLENGE DE FRANCE



La participation au concours photo littéraire est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.

DÉLÉGUÉE FFCT

Martine Cano

11, rue Louise Labé

56600 Lanester

✉ martine.cano@ffct.org

► LA CULTURE CYCLO ACCESSIBLE

73

Le cyclotourisme est une passion qui se transmet de génération en génération. Il est essentiel de garder un lien avec le passé, sans oublier d'immortaliser le présent. Sur le papier ou sur un écran, les cyclotouristes témoignent de leur passion et gravent leurs souvenirs à jamais. Revivez l'histoire du cyclotourisme et imprégnez-vous de cette ambiance chaleureuse.

Bibliographie

La revue "Cyclotourisme" présente chaque mois les ouvrages les plus récents sur les thèmes du vélo et du voyage, conseillés par l'équipe de rédaction. Un résumé de ces critiques est publié en ligne sur cyclotourisme-mag.com, dans la rubrique Méli-Vélo (Livres et guides). Ces livres sont ensuite classés et proposés sous forme de prêt à tous les adhérents FFCT.

La Boutique fédérale propose également quelques éditions en voici des exemples :

- ◆ Histoire du cyclotourisme Tome 1 (1865-1939) et Tome 2 (1939-1955), de Raymond Henry.
- ◆ Voyages à vélo, de Catherine Bertho Lavenir.
- ◆ Paris-Pékin à vélo, FFCT.

Médiathèque fédérale

Afin de conserver précieusement les plus beaux souvenirs de ses licenciés et de faire revivre les événements de la Fédération à travers des images authentiques, la FFCT a mis en place, dès 1967, la médiathèque fédérale. Elle regroupe de nombreux films et diaporamas sur des thèmes variés : des reportages, des événements, des portraits de personnalités, ou encore des récits de voyage. Ces documents sont réalisés par les clubs fédéraux ou par des cyclotouristes qui souhaitent simplement partager leurs réalisations.

Tous les films sont disponibles gratuitement en prêt, sur demande auprès du siège fédéral, pour un usage personnel ou pour animer un événement.

Attention, l'utilisation commerciale et la duplication de ces documents sont interdites. Toute demande de prêt doit être faite au moins trois semaines avant la date souhaitée, via le formulaire dédié (disponible au siège fédéral). Les supports prêtés doivent être renvoyés par colis recommandé.

La commission Vidéo peut également réaliser des reportages sur demande.

Retrouvez la liste complète des livres et DVD sur : www.ffcyclo.org, rubrique Commissions fédérales / Commission Biblio-Photo-Vidéo

CONTACT FFCT

Agnès Lecour

☎ 01 56 20 88 85

✉ info@ffct.org



› SE FORMER POUR MIEUX ENCADRER

La commission nationale de Formation (CNF) gère et coordonne l'ensemble des formations qualifiantes au sein de la FFCT. Avec l'aide de l'équipe technique nationale (ETN), elle élabore les documents pédagogiques pour les dirigeants, les éducateurs et les pratiquants.

Tous les licenciés désireux de parfaire leurs connaissances afin d'animer les clubs et encadrer leurs adhérents ou de gérer une structure peuvent accéder à la formation fédérale. L'objectif ambitieux de la CNF est de permettre à chaque club affilié de se doter d'un animateur au minimum.

Si le rôle du dirigeant est de bien gérer et d'animer sa structure, pour sa part, celui de l'éducateur fédéral est d'accueillir, initier, proposer des activités sportives afin de satisfaire les licenciés (jeunes ou adultes) en fonction des attentes de chacun. Rendre le cyclotouriste autonome dans sa pratique est le but ultime. La formation fédérale doit permettre de répondre à ces objectifs grâce aux thèmes abordés dans les différents stages.

Filière dirigeant

Le dirigeant est un membre actif qui souhaite développer ses connaissances pour assumer avec compétence et efficacité un certain nombre de responsabilités : président, secrétaire, trésorier.

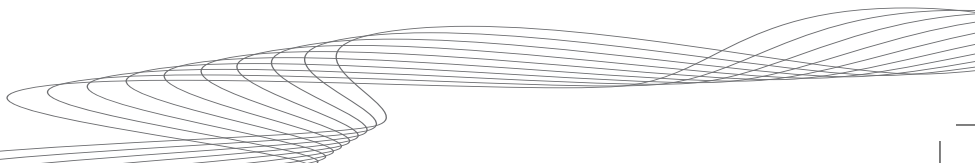
Ces sessions de formation sont mise en place par les comités départementaux ou les ligues, en fonction des besoins exprimés par les structures ou de l'évolution de la réglementation.

Les thèmes abordés sont :

- la vie associative, administration, responsabilités, assurances,
- l'affiliation du club, des licenciés, droit et devoir des dirigeants,
- la fédération, ses origines et son histoire,
- l'animation et la communication au sein d'une structure fédérale.

Filière éducateur

Il existe quatre niveaux de formation : animateur club, initiateur club, moniteur fédéral, instructeur fédéral.



LA FORMATION FÉDÉRALE

75

Les thèmes abordés sont :

- les différentes pratiques et leurs techniques,
- la sécurité des activités,
- la conduite de groupe et la progression pédagogique,
- la mécanique pratique et l'entretien du vélo,
- l'élaboration d'itinéraires et les nouvelles technologies,
- le sport-santé, prévention des risques et gestion de l'effort,
- l'encadrement de groupe en toute sécurité,
- le tourisme à vélo et ses composantes,
- les différentes organisations fédérales,
- le développement durable et le respect de l'environnement.

♦ *Animateur club (éducateur 1^{er} degré)*

L'animateur est capable d'accueillir et d'initier les débutants au sein du club. La formation se déroule sur un week-end ou deux journées séparées.

♦ *Initiateur fédéral (éducateur 2^e degré)*

C'est un cadre capable d'apporter les connaissances nécessaires à la pratique du cyclotourisme dans son club (route, VTT ou mobilité à vélo).

Durée : 32 heures soit quatre jours. Des notions axées sur l'accueil des mineurs et l'encadrement d'adultes sont abordées. Celles-ci permettent à l'éducateur d'ouvrir une école de cyclotourisme et/ou d'encadrer des séjours au sein du club.

♦ *Moniteur fédéral (éducateur 3^e degré)*

C'est un éducateur qui se destine principalement à l'organisation, la réalisation et l'encadrement d'actions tournées vers :

- le public jeune,
- les publics ciblés,
- le public adulte,
- le tourisme à vélo.

En fonction de la spécialité choisie, le stage pratique aborde les aspects pédagogiques et les particularités liées à :

- l'école de cyclotourisme (route et VTT),
- les voyages itinérants,
- les organisations fédérales et séjours de jeunes,
- le tourisme à vélo et ses composantes,
- les séjours d'adultes en France et à l'étranger.

Ces sessions de formation se déroulent en présence d'un public en fonction de la spécificité du stage (jeune ou adulte) et avec l'intervention d'un médecin désigné par la commission médicale.

Durée : 5 jours.

LA FÉDÉRATION ET VOUS

LA FORMATION FÉDÉRALE

76

♦ *Instructeur fédéral (éducateur 4^e degré)*

C'est un formateur qui se destine à organiser et animer les stages nationaux. L'instructeur participe activement aux travaux de la CNF ou d'autres commissions nationales. Il est membre de l'équipe technique régionale à laquelle il apporte son concours pédagogique. Il peut être délégué régional à la formation. Le stage organisé tous les deux ans par la CNF se déroule en deux phases :

- un stage théorique d'une durée de 50 heures,
- un stage pratique (encadrement d'un stage national) à réaliser dans l'année qui suit la formation initiale.

Les thèmes abordés sont :

- les différentes pratiques et leurs techniques,
- la sécurité des activités,
- la conduite de groupe et la progression pédagogique,
- la mécanique pratique et l'entretien du vélo,
- l'élaboration d'itinéraires et les nouvelles technologies,
- le sport-santé, prévention des risques et gestion de l'effort,
- l'encadrement de groupe en toute sécurité,
- le tourisme à vélo et ses composantes,
- les différentes organisations fédérales,
- le développement durable et le respect de l'environnement.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE concerne tous les licenciés, sous réserve de répondre aux trois conditions suivantes :

- être majeur,
- être licencié FFCT depuis trois ans au moins,
- justifier d'une expérience d'encadrement.

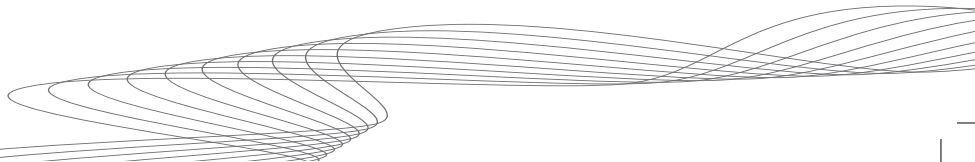
Les dossiers sont à retirer auprès des délégués régionaux à la formation.

Les niveaux initiateurs, moniteurs et instructeurs sont concernés par la VAE.

Les documents de formation

La CNF met à la disposition de tous les éducateurs et dirigeants, un ensemble de documents techniques et pédagogiques dans lesquels ils pourront puiser les informations générales. Tous les aspects de la pratique du cyclotourisme, de l'encadrement et la législation sont abordés.

- | | |
|--|-----------------------------|
| ♦ Histoire de la FFCT | ♦ Sécurité à vélo |
| ♦ Pédagogie et écoles de cyclotourisme | ♦ Voyage itinérant |
| ♦ Administration des clubs | ♦ VTT de randonnée |
| ♦ Pratique du cyclotourisme | ♦ Guide du balisage VTT |
| ♦ Cyclotourisme à l'école, | ♦ Mécanique, (DVD) |
| ♦ Livret d'accueil handicap | ♦ Outils du formateur (DVD) |



LA FORMATION FÉDÉRALE

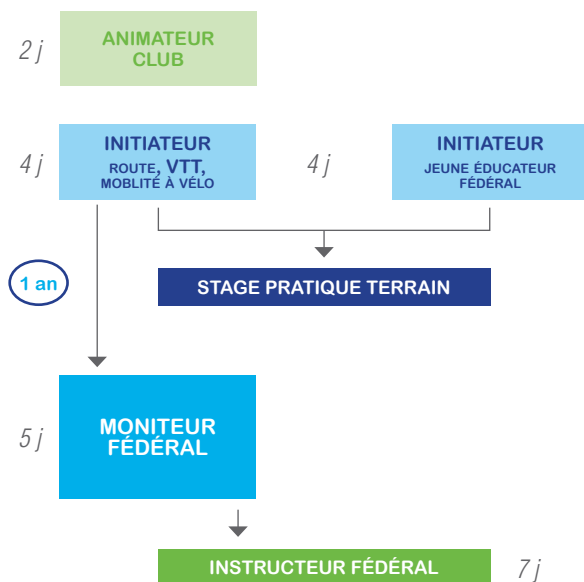
Les modules de formation complémentaire

(formation continue des éducateurs)

- ♦ Mécanique
- ♦ Orientation
- ♦ Accompagnement Cyclo-découverte
- ♦ Pilotage VTT
- ♦ Maniabilité et maîtrise Route
- ♦ Encadrement de personnes en situation de handicap
- ♦ Apprentissage technique du GPS
- ♦ Lecture de paysage
- ♦ Cyclotourisme : sport santé
- ♦ Développement durable
- ♦ Organisation d'épreuves de jeunes
- ♦ La sécurité, priorité de la FFCT

77

CURSUS DE FORMATION DES ÉDUCATEURS FÉDÉRAUX





› LES BONNES PRATIQUES

Parce que la pratique du cyclotourisme doit rester un plaisir, la sécurité est placée au cœur des préoccupations de la Fédération française de cyclotourisme. Toute l'année, des actions de prévention, d'information et de formation sont menées dans toutes les structures fédérales. Ne négligez jamais le respect des autres et de vous-même pour rouler longtemps et dans la bonne humeur.

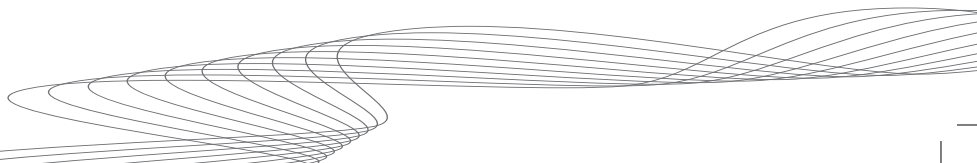
Rappels du Code de la route

Nous devons partager la route et respecter les autres usagers comme l'on voudrait qu'ils nous respectent. Nous devons respecter le Code de la route et notamment les articles R.414-4 I et IV et R 431-7 qui conditionnent en grande partie le " respect mutuel " entre les usagers cyclistes et les usagers motorisés - véhicules légers (VL) et poids lourds (PL). Nous sommes très souvent alternativement les deux, alors montrons l'exemple.

Art. R.414-4 I et IV : avant de dépasser, tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'usager qu'il veut dépasser. Il ne doit pas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre cinquante hors agglomération s'il s'agit d'un véhicule à traction animale, d'un engin à deux ou trois roues, d'un piéton, d'un cavalier ou d'un animal.

Art. R.431-7 : les conducteurs de cycles à deux roues sans remorque ni sidecar ne doivent jamais rouler à plus de deux de front sur la chaussée. Ils doivent se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche.

Au-delà de la prise en compte de sa propre sécurité, en portant de nuit des vêtements clairs, ne pas oublier les nouvelles dispositions concernant le port du gilet haute visibilité.



LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Art. R.431-1-1 : lorsqu'ils circulent la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un cycle doivent porter hors agglomération un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation. Est considéré comme gilet tout vêtement porté sur le haut du corps tels que veste, parka, gilet, chemise ou chasuble, marqués aux normes EN 471 ou EN 1150.

Ces dispositions ne viennent pas bien sûr en substitution de l'obligation d'avoir un cycle équipé des dispositifs d'éclairage et de signalisation prévus par le Code de la route : (Art R. 313-1, 4, 5, 18, 19 et 20). Éclairage avant/ arrière, catadioptres avant/arrière, latéralement sur les roues et sur les pédales.

Rappel : le port du casque n'est pas obligatoire, mais la FFCT le recommande vivement.

Charte du pratiquant

- ♦ J'applique le Code de la route en toutes circonstances.
- ♦ Je porte toujours un casque.
- ♦ J'utilise un vélo équipé réglementairement, et en parfait état mécanique.
- ♦ Je suis correctement assuré(e).
- ♦ J'adapte mon comportement aux conditions de circulation.
- ♦ Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
- ♦ Je vois et je prends toutes les dispositions pour être vu.
- ♦ Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
- ♦ Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers de la route.
- ♦ Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident.
- ♦ Je respecte la nature et son environnement.
- ♦ Je respecte les autres usagers de la route.
- ♦ J'observe les consignes des organisateurs quand je participe à une manifestation de cyclotourisme.

La charte du pratiquant VTT ► voir page 45.



› DES OPTIONS ADAPTÉES À VOTRE PRATIQUE

Les clubs sont légalement tenus de souscrire des garanties d'assurance couvrant dans le cadre de leurs activités la responsabilité civile du club, de l'organisateur, de leurs préposés et des pratiquants du sport.

Cette disposition est ordonnée par l'article L. 321-4 du Code du sport.

♦ *Sanctions prévues*

Des sanctions sont prévues à l'article L. 321-2 du Code du sport pour l'absence de souscription de garanties d'assurance par le responsable du club et l'organisateur d'une manifestation sportive.

♦ *L'information est aussi une obligation légale*

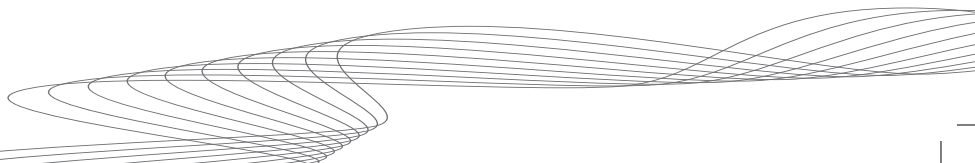
L'article L. 321-1 du Code du sport impose aux clubs d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat de personne couvrant les dommages auxquels peut les exposer leur pratique sportive. À cet effet, le club tient à la disposition de ses adhérents des formules de garantie susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Des garanties individuelles complémentaires exigées par l'article R. 321-6 du Code du sport sont disponibles en corporelles et matérielles.

Le contrat collectif fédéral

♦ *Un service et non une obligation*

Conformément aux dispositions prévues par le Code du sport, la FFCT propose à ses clubs un contrat collectif conclu après un appel à la concurrence. Quand un club le refuse, son affiliation ou sa réaffiliation et celle de ses adhérents sont conditionnées par la production d'une attestation dont les garanties sont équivalentes à celles imposées par le Code du sport. Le club perd le bénéfice des assurances gratuites liées au contrat et la possibilité d'assurer les non-licenciés à la FFCT en souscrivant les options A, B, E.



L'ASSURANCE FÉDÉRALE

81

♦ *Le cyclotouriste assuré en toutes circonstances*

Les licenciés FFCT sont assurés pour toutes les garanties souscrites quand ils participent à des randonnées route ou VTT organisées hors FFCT (*).

♦ *Activités assurées*

- La pratique du vélo (dont le vélo à assistance électrique dans le respect des conditions indiquées dans la charte de l'utilisateur du VAE), en toutes circonstances, 24 h/24, en groupe ou en individuel, sur tout le territoire français et DROM/COM ; pendant les voyages à l'étranger d'une durée inférieure à trois mois et les activités en école de cyclotourisme.
- La pratique des activités de mise en forme, footing, randonnée pédestre, ski de fond dans le cadre des activités du club, le camping lié au cyclotourisme, vélo d'appartement.
- Les trajets aller et retour effectués pour se rendre sur les lieux des activités assurées.
- Toutes les garanties liées à la licence sont maintenues jusqu'à la fin du mois de février de l'année suivante.

♦ *Exclusions*

- La participation et l'organisation de cycloportives et de compétitions et la mise en place de signaleurs sur les voies ouvertes à la circulation du public.
- Les manifestations interdites par les pouvoirs publics.
- L'utilisation du vélo au service d'un employeur.
- Les trajets domicile/travail.

♦ *Avertissement*

Les dates de validité, les montants des indemnités et des remboursements propres à chaque formule sont mentionnés dans la notice-support de la licence remise annuellement à chaque licencié et dans le guide Assurance club et le guide Assurance licenciés de la saison en cours. Le coût annuel des assurances est indiqué dans chaque dossier.

✓ *En savoir +*

Se reporter à la notice-support de la licence et aux guides Assurance club et licenciés. Le contrat d'assurance est consultable auprès du siège fédéral.

(*) Si cela est une manifestation officielle, elle doit répondre strictement aux règlements définis par la FFCT.

COMMENT SIGNALER UN SINISTRE ?

LA VICTIME OU SON REPRÉSENTANT
FAIT PARVENIR DANS UN DÉLAI DE
5 JOURS OUVRÉS UNE DÉCLARATION
DE SINISTRE EN VERSION PAPIER À
L'ADRESSE POSTALE NOTÉE SUR LE
DOCUMENT OU EN VERSION ÉLEC-
TRONIQUE VIA LE SITE :
WWW.FFCYCLO.ORG

■ LA FÉDÉRATION ET VOUS

LA FÉDÉRATION ET VOUS

L'ASSURANCE FÉDÉRALE

82

Assurance des licenciés FFCT

♦ *Trois formules sont disponibles : Mini-braquet, Petit-braquet et Grand-braquet*

Elles proposent la responsabilité civile de base obligatoire et une protection juridique (recours et défense pénale) puis les garanties suivantes qui s'ajoutent en fonction de la formule choisie.

- Une **assurance accident-corporel** incluant les dommages au casque et au cardio-fréquencemètre.
- Une **assistance/rapatriement**.
- Une **indemnité invalidité permanente** versée si IPP supérieure à 5 %.
- Un capital versé quand le décès est consécutif à un accident de la circulation ou à une origine cardio-vasculaire ou vasculaire-cérébrale (AVC).
- Une **assurance dommages au vélo, au GPS et à l'équipement vestimentaire**.

♦ *Des garanties individuelles complémentaires*

Des garanties facultatives corporelles et matérielles sont proposées aux licenciés en fonction de la formule choisie.

Assurance des non-licenciés FFCT et des organisateurs

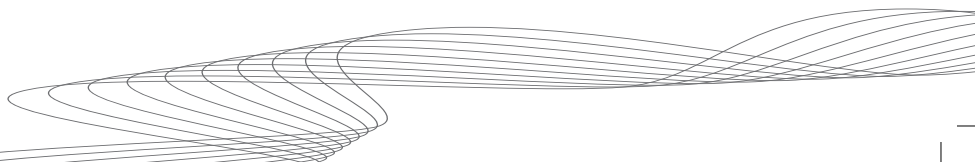
Comme pour les licenciés, la législation en vigueur impose de garantir en responsabilité civile les participants non licenciés à la fédération organisatrice. Le contrat collectif inclut les garanties suivantes : responsabilité civile, protection juridique (recours et défense pénale), accident corporel et assistance - rapatriement.

♦ *Trois options sont disponibles*

- **Option A** : accueil au club pendant trois sorties consécutives en présence d'un dirigeant du club ou d'un cadre fédéral, avant la prise de la licence. Cette option A couvre aussi les sorties décrites dans une convention de pré-accueil.
- **Option B** : participation aux organisations ouvertes aux non-licenciés FFCT, inscrites aux calendriers avec émission d'une carte de route nominative, ou non inscrites ayant obtenu l'accord du président de ligue ou du président du comité départemental et aux non licenciés FFCT effectuant une randonnée permanente labellisée (ou non) avec émission d'une carte de route nominative.
- **Option E** : accueil d'estivants non licenciés FFCT participant aux sorties de club et de CoDep organisées uniquement pour eux.

♦ *En cas d'accident d'un non-licencié FFCT*

Le président du club organisateur ou du club d'accueil atteste sur la déclaration de sinistre version électronique la présence de l'accidenté à la manifestation concernée.



Responsabilité des mandataires sociaux (clubs ayant souscrit au contrat collectif fédéral).

La garantie est reprise dans l'Assurance protection juridique générale du contrat. Garantie ouverte aux dirigeants sociaux de tous les clubs affiliés et des structures. C'est une responsabilité civile personnelle et défense pénale intervenant en raison des dommages subis par autrui résultant des fautes (inobservation par l'assuré des dispositions légales ou statutaires, erreur de gestion commise par imprudence, négligence ou omission) commises dans l'exercice des fonctions du dirigeant assuré.

Assurance des clubs et des structures

♦ *Garanties offertes*

Les clubs ayant opté pour le contrat collectif ainsi que l'ensemble des comités départementaux et des ligues sont assurés gratuitement en Responsabilité civile et Recours - Défense pénale pour les organisateurs, dirigeants, préposés, bénévoles, pendant le fonctionnement administratif lié aux activités assurées (réunions, déplacements, permanences) ainsi que les locaux occupés pendant :

- une durée n'excédant pas 21 jours consécutifs soit à temps complet, soit à temps partiel,
- les manifestations entrant dans le cadre de la vie associative (bals, lotos, etc.) n'étant pas soumises à une autorisation préalable des pouvoirs publics et celles rassemblant moins de 500 personnes.

♦ *Assurance co-voiturage*

Le club ou la structure organise le co-voiturage :

La responsabilité qui pourrait incomber à la personne morale organisatrice de cette activité est couverte par le contrat collectif, y compris lorsque sa responsabilité serait mise en cause suite à un accident de la circulation impliquant un véhicule utilisé par un licencié pour transporter collectivement d'autres licenciés pour se rendre sur les lieux d'évolution.

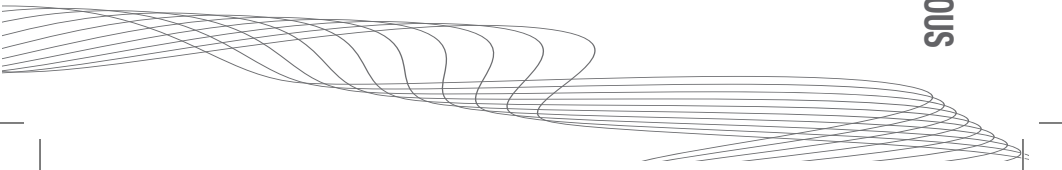
L'initiative du co-voiturage est prise par un licencié :

Dans ce cas, pas de garantie au titre du contrat collectif, le risque relève de l'assurance automobile du véhicule utilisé.

Dans les deux cas, le licencié passager conserve le bénéfice de ses garanties individuelle accident. Si le vélo transporté est endommagé dans l'accident, il sera couvert en dommage si son propriétaire licencié est assuré en Grand-braquet.

♦ *Assurances facultatives disponibles*

Les dommages aux vélos et aux remorques et vélos transportés appartenant aux clubs et aux structures.





› LE VÉLO, CAPITAL FORME

Activité sportive complète, le cyclotourisme sollicite les grandes fonctions de l'organisme (musculaire, respiratoire, cardiovasculaire, cérébrale). Le premier bénéficiaire de cet exercice est le cœur. D'une part, il se muscle et augmente sa force de contraction et par là même le débit du sang envoyé aux organes. D'autre part, le rythme cardiaque ralentit en période de repos. Une amplification des capacités respiratoires et une diminution du temps de récupération s'observent également, à long terme.

Bien doser son effort

La pratique du vélo est une activité sportive "portée" limitant ainsi les contraintes articulaires. Mais comme pour la plupart des sports, il convient de doser et d'adapter ses efforts. Ne pas rouler trop vite, ni trop longtemps, tel est le premier principe à respecter. Les efforts doivent en effet être progressifs. Il vaut toujours mieux calculer en termes de durée plutôt que de distance à parcourir. C'est pourquoi il est préférable, lors des premières sorties, d'opter pour un terrain plat et de ne pas excéder une heure et demie à deux heures de pratique. De plus, partir contre le vent facilite le trajet retour. Autant de petits conseils qui permettent d'éviter l'épuisement ou les incidents comme les tendinites, dus à un effort disproportionné ! L'étape suivante consistera à trouver sa vitesse de croisière afin de "rouler à l'économie", sans dépenses énergétiques excessives.

N'oubliez pas votre médecin traitant !

À tout âge, et surtout à partir de cinquante ans, un examen médical et un contrôle régulier s'imposent. Parlez-en à votre médecin. Vous pouvez télécharger sur le site Internet www.ffct.org, la "Lettre informative à l'usage du médecin traitant" ainsi que le formulaire de l'examen-type médical.

Tout nouveau licencié doit présenter à son président de club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme ou auprès de la FFCT pour un membre individuel

RAPPEL !
PORTEZ UN CASQUE
EN TOUTE CIRCONSTANCE,
ROUTE OU VTT.



LE CLUB AVANTAGES

85

› UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Pour randonner en toute tranquillité, les cyclotouristes ont besoin de trouver des hébergements et/ou des services adaptés à leur pratique. Afin d'assurer un accueil de qualité à ses licenciés lors de leurs séjours ou activités, la FFCT a mis en place un réseau de partenaires privilégiés proposant des prestations conformes aux attentes et aux besoins des cyclotouristes.

Le Club Avantages regroupe donc des hébergeurs (hôtels, campings, villages vacances, auberges de jeunesse, etc.), des transporteurs, des loueurs de véhicules ou encore des fournisseurs de matériel. Dans le cadre d'une convention signée par chacun de ces partenaires, ces derniers s'engagent à faire bénéficier les licenciés FFCT de tarifs préférentiels déterminés lors de la signature de la convention. Ces réductions sont valables dans toute la France, sur les prestations individuelles et pour les groupes.

Ce réseau est avant tout un regroupement d'établissements et d'organismes partageant les mêmes valeurs. Leur présence dans le " Club avantages " est un gage de qualité. En préparant vos séjours avec le " Club avantages ", vous pourrez profiter pleinement de votre activité, sans risque d'être déçu.

Les hébergeurs membres du " Club avantages " peuvent également accueillir les structures de la Fédération (clubs, comités départementaux, ligues régionales) dans le cadre de l'organisation éventuelle de manifestations, de stages de formation, de séminaires, d'assemblées générales, de réunions ou encore à l'occasion de séjours thématiques.

Pour bénéficier de vos avantages, vous pouvez réserver soit par téléphone, soit sur le site du partenaire.

En cas de réservation en ligne, la plupart de nos partenaires Club Avantages proposent un code de réduction* à saisir lors de votre réservation.

Attention, ce code est à diffusion restreinte et destiné exclusivement aux licenciés FFCT. Un justificatif pourra être demandé (licence en cours de validité).

** Pour obtenir votre code, connectez-vous sur votre " Espace licenciés " dans la rubrique Gestion documentaire / Partenariats / Club avantages*

CONTACT FFCT

Charlotte Faure

☎ 01 56 20 88 79

✉ c.faure@ffct.org

■ LA FÉDÉRATION ET VOUS



› IMPLIQUEZ-VOUS DANS VOTRE CLUB

En tant que licencié, vous êtes un membre à part entière de la FFCT. Son fonctionnement n'est possible que grâce à l'implication de bénévoles passionnés comme vous. La Fédération est faite pour et par ses adhérents, en fonction de leurs besoins et de leurs initiatives, sans perdre de vue cet esprit de partage qui lui est propre. Chacun, à sa manière, peut porter les valeurs du cyclotourisme et s'impliquer à son niveau dans la vie d'une structure fédérale. C'est grâce à cet effort collectif que l'activité est aujourd'hui reconnue et qu'elle continue de se développer. Vous aussi vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice mais vous ne savez pas comment participer ? Voici quelques pistes...

En organisant une Cyclo-découverte

Par nature, le cyclotouriste aime partager. Vous connaissez des sites intéressants autour de chez vous et vous souhaitez les faire découvrir le temps d'une balade à vélo ?

Organisez une Cyclo-découverte avec votre club !

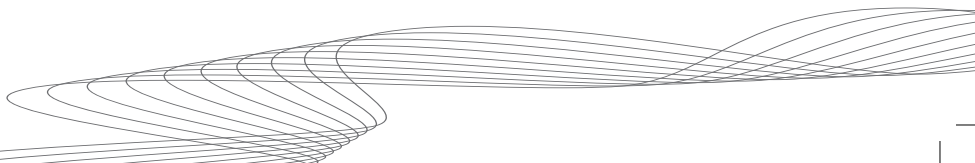
Une Cyclo-découverte est une randonnée à vélo thématique, une véritable visite guidée, gratuite et ouverte à tous. Les non licenciés sont également les bienvenus. La dimension touristique est au centre de ces sorties, encadrées par des cyclotouristes aguerris et connaisseurs de la région et ponctuées de commentaires. Les participants peuvent ainsi découvrir la région sous un angle touristique, culturel ou historique.

Ne dépassant pas les 60 km et l'allure de promenade étant de rigueur, les Cyclo-découvertes sont parfaites pour les débutants qui souhaitent se familiariser en douceur avec la pratique du vélo : un parcours simple et ludique qui fera à la fois connaître votre club et votre belle région.

CHALLENGE DE FRANCE



L'organisation d'une Cyclo-découverte dans le cadre de la Fête du vélo est prise en compte pour le Challenge de France ► page 60.



LA FÉDÉRATION ET VOUS

PARTAGEZ VOTRE PASSION

› IMPLIQUEZ-VOUS DANS VOTRE CLUB

En accueillant des débutants via la convention pré-accueil

87

La convention de pré-accueil s'adresse aux clubs qui désirent accueillir de " vrais " néophytes. Elle permettra d'accueillir des débutants tout en étant couverts par l'assurance FFCT. Un moyen convivial et efficace pour faire connaître le club, avec un intérêt touristique et un objectif pédagogique !

Les structures ayant signé cette convention proposent une série de dix sorties, allant de 20 à 50 km pour la route et de 10 à 20 km pour le VTT ou le VTC (vélo tout chemin).

Vous pouvez devenir " l'encadrant expérimenté " de ces sorties.

Cette convention convient à tout type de profils :

- ◆ les personnes qui souhaitent faire du vélo mais qui craignent de ne pas être capables de suivre le rythme lors des sorties du club,
- ◆ les cyclotouristes qui ont arrêté la pratique du vélo depuis de nombreuses années et voudraient reprendre l'activité en douceur,
- ◆ les familles désireuses de sortir en groupe,
- ◆ les personnes en situation de handicap.

Pour assurer un accueil de qualité, le nombre de participants est limité à une quinzaine de personnes. Les clubs s'engagent, à travers cette convention, à faire respecter le Code de la route lors des sorties, à se conformer au calendrier et aux itinéraires établis lors de la signature.

La convention pré-accueil inclut l'assurance couvrant les participants non licenciés au cours de ces activités.

Pour vous accompagner dans cette démarche, tous les documents d'information sont disponibles sur le site de la fédération. Un kit de communication " pré-accueil " a été spécialement élaboré pour vous aider à promouvoir votre club et vos sorties réservées aux débutants.



CHALLENGE DE FRANCE



La signature d'une convention Pré-accueil est prise en compte pour le Challenge de France ▷ page 60.

CONTACT FFCT

Roselyne Depuccio
preaccueil@ffct.org

■ LA FÉDÉRATION ET VOUS

LA FÉDÉRATION ET VOUS

PARTAGEZ VOTRE PASSION

› IMPLIQUEZ-VOUS DANS VOTRE CLUB

88

En encadrant des jeunes

Le cyclotourisme est une passion qui se partage de génération en génération. La FFCT, par le biais de ses 350 écoles de cyclotourisme réparties sur tout le territoire, accueille chaque année plus de 10 000 jeunes ▸ voir page 49.

Votre club aussi peut faire partie de ces pépinières du cyclotourisme. Vous souhaitez participer à l'animation de votre club et partager vos connaissances ? La Fédération vous donne les clés pour accueillir les jeunes avec des formations adaptées. Devenez **animateur club** pour les initier aux bases du cyclotourisme dans le cadre d'un dispositif Point d'accueil jeunes (PAJ), permettant d'accueillir des groupes (8 enfants maximum), sous votre responsabilité. Le grade d'**initiateur fédéral**, quant à lui, vous permettra de créer au sein de votre structure une école de cyclotourisme. C'est une structure d'encadrement qualifiée et agréée ayant pour vocation d'enseigner aux enfants de 8 à 18 ans les bases de la pratique du vélo et de les rendre autonomes.

✓ En savoir +

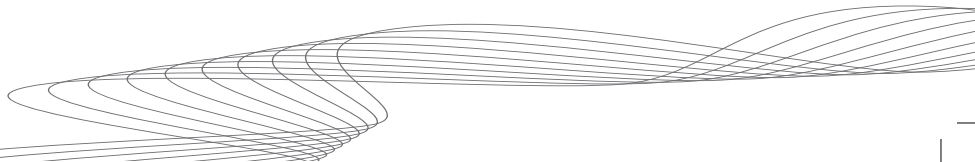
- ♦ sur les Écoles de cyclotourisme et les Points accueil Jeunes :
<http://ffct.org/activites-federales/clubs/accueil-jeunes/creer-une-ecole-de-cyclotourisme/>
- ♦ sur les formations : <http://ffct.org/activites-federales/adherents/la-formation/>

En considérant les personnes en situation de handicap

L'accessibilité fait partie des priorités de la Fédération française de cyclotourisme. En respect avec ces valeurs de partage, l'accueil des personnes en situation de handicap est de plus en plus développé dans nos clubs. La convention signée en 2014 avec la Fédération française de handisport renforce l'impact des actions menées par la FFCT dans ce domaine. Ce partenariat permet de développer et de promouvoir la pratique du cyclotourisme auprès de ce public, en favorisant l'accès dans les structures fédérales. Vous aussi, enclenchez le mouvement au sein de votre club et prouvez que cette activité est accessible à tous, quel que soit le handicap. Avec la commission " Sport pour tous ", votre structure pourra bénéficier d'un accompagnement spécifique pour l'organisation et la promotion de ses manifestations accueillant des personnes en situation de handicap, notamment à travers le label Arc-en-Ciel Aventure ▸ voir page 64. Dans un cadre convivial et au delà des différences, c'est à coup sûr une expérience très enrichissante pour tous.

✓ En savoir +

<http://ffct.org/activites-federales/accueil-handicap/>



LA FÉDÉRATION ET VOUS

PARTAGEZ VOTRE PASSION

› IMPLIQUEZ-VOUS DANS VOTRE CLUB

89

En collaborant avec les institutions locales

- ◆ Participez à l'élaboration de circuits découvertes avec signalétique permanente type les Vélos-promenades ▷ page 07,
- ◆ Obtenez en retour une valorisation du club, de ses activités, de notre fédération, dans les plaquettes touristiques élaborées par ces institutions,
- ◆ Intervenez auprès des aménageurs afin qu'ils prennent en compte la sécurité des cyclistes dans les infrastructures routières (cf. Charte cyclable FFCT).

En s'impliquant dans les projets menés avec les partenaires fédéraux

- ◆ Organisez des séjours de tourisme à vélo à partir de villages de vacances partenaires de la FFCT. ▷ page 85,
- ◆ Proposez à leurs résidents des Cyclo-découvertes. ▷ page 07
- ◆ Développez des randonnées conjointes avec la Fédération française de randonnée pédestre (cf. convention FFCT / FFRP).

En s'ouvrant vers le monde associatif extérieur

- ◆ Vous pouvez rechercher des idées de balades auprès des associations en charge du patrimoine, de l'histoire locale, etc.



*S'IMPLIQUER DANS LA VIE
DE SON CLUB OU DE SA
FÉDÉRATION, C'EST ÊTRE
DAVANTAGE ACTEUR
QUE CONSOMMATEUR !*

■ LA FÉDÉRATION ET VOUS



› INFORMEZ-VOUS !

Parce que le partage passe avant tout par l'information, la Fédération française de cyclotourisme a mis en place plusieurs outils de communication pour animer une communauté de plus en plus dynamique et en perpétuelle évolution. Où que vous soyez, vivez l'actualité du cyclotourisme !

L'espace licencié

Vous bénéficiez d'un espace personnel en ligne pour réaliser toutes vos démarches en quelques clics.

Votre espace licencié permet :

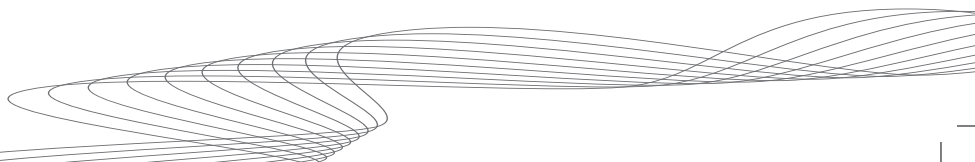
- ◆ la gestion de votre profil et de vos informations personnelles,
- ◆ le téléchargement et/ou l'impression de votre licence fédérale,
- ◆ le téléchargement et/ou l'importation de documents,
- ◆ la déclaration d'un sinistre,
- ◆ l'accès à vos codes de réduction chez nos partenaires du Club Avantages
▶ voir page 85.

Rendez-vous dans l'espace fédéral www.ffcyclo.org : code utilisateur et mot de passe sont nécessaires. Ils vous ont été communiqués lors de votre inscription.

Les Newsletters

Pour fédérer son réseau de façon plus efficace, la FFCT met un point d'honneur à entretenir un lien permanent avec ses structures et ses adhérents.

- ◆ **Pour les licenciés** : ne ratez rien de la vie fédérale ! En tant que licenciés FFCT, vous recevez chaque mois cette newsletter spécifique qui vous informe des dernières actualités fédérales.
- ◆ **Pour les clubs, comités départementaux et ligues** : adressée tous les mois également, elle informe des dernières décisions pour tous les responsables de structures.



La revue “ Cyclotourisme ”

“ Cyclotourisme ” est la revue officielle de la Fédération française de cyclotourisme. Irremplaçable, elle a toujours autant de succès, malgré la montée en puissance du numérique. C’est un signe de qualité et de fidélité de la part des lecteurs, qui s’explique par la richesse de cette publication :

- ◆ des dossiers touristiques variés,
- ◆ des reportages,
- ◆ des conseils pratiques,
- ◆ des actualités,
- ◆ un agenda présentant une sélection de manifestations FFCT dans toute la France...



La revue “ Cyclotourisme ”, c’est :

- ◆ 11 numéros par an,
- ◆ 68 pages de bonne humeur et de découvertes,
- ◆ un tarif avantageux pour les licenciés FFCT.

“ Cyclotourisme ” est sans doute la seule revue écrite et réalisée par des bénévoles. Ce travail d’équipe nécessite un investissement considérable, sous le signe du partage et de la collaboration, en totale adéquation avec les valeurs de la Fédération.

Cyclotourisme-mag.com

En complément de la revue “ Cyclotourisme ”, ce magazine web traite toute l’actualité en lien avec le tourisme à vélo, à travers différentes rubriques :

- ◆ **Vie fédérale** : toutes les actualités concernant la FFCT, les différents labels, les formations, etc.
- ◆ **Voyage** : les articles de cette rubrique mettent en avant différents circuits, itinéraires ou séjours cyclotouristes.
- ◆ **Conseils** : bénéficiez de conseils utiles pour une pratique en toute sécurité et en pleine forme.
- ◆ **Méli-vélo** : retrouvez des idées de lecture, des actualités diverses et des découvertes insolites !
- ◆ **Sur le terrain** : un zoom sur les principaux événements de la Fédération.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.cyclotourisme-mag.com



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

92 LA FFCT D'HIER...



› L'HISTOIRE DU CYCLOTOURISME

Comme toute œuvre de civilisation, si modeste soit-elle, le cyclotourisme a son histoire dans laquelle il puise son éthique et qui l'aide à construire son avenir.

Les débuts du cyclotourisme

En 1865, les frères **René et Aimé Olivier** accomplissent sur de lourds vélocipèdes de type Michaux le premier voyage cyclotouriste de Paris à Avignon, accompagnés en partie par leur ami Georges de la Bouglise. Dans les années qui suivent, d'autres vélocipédistes voyagent à vélocipède en France et à l'étranger, tels Alexis Favre, Albert Aumaillé ou Adrien de Baroncelli qui parcourra la France pour rédiger ses célèbres guides. À l'époque du grand bi, on utilise surtout le tricycle pour excursionner, il est plus lourd mais moins dangereux. À partir de 1886 la légère bicyclette se répand rapidement en France et connaît une grande vogue. **Paul de Vivie (Vélocio)** devient en 1887 l'infatigable promoteur du tourisme cycliste et invente en 1889 le mot "cyclo-touriste".

L'Union vélocipédique de France, fédération de compétition, s'attribue la gestion de cette activité touristique. Mais les cyclotouristes ne sont pas satisfaits de l'Union et sous l'influence de Vélocio créent en 1890 le Touring club de France. Cette association, très centralisée sur Paris, se tourne bientôt vers d'autres formes du tourisme, plus luxueuses, de sorte que les cyclotouristes finissent par s'y trouver mal à l'aise. Des sociétés cyclotouristes se fondent ici et là en France. Le mouvement cyclotouriste n'a finalement aucune unité concrète, seul Vélocio continue grâce à sa revue "Le Cycliste" de rassembler autour de lui les touristes et les randonneurs cyclistes. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, de nouveaux clubs apparaissent, souhaitant établir des liens entre eux. Vélocio incite les cyclotouristes à se rencontrer dans des meetings (concentrations pour faire connaissance et partager les expériences) semblables à ceux qu'il organise. Ces réunions commencent à se répandre.

Création d'une fédération de cyclotourisme

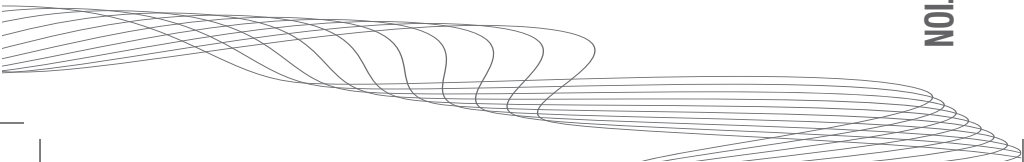
Henry Defert, voyant l'activité cyclotouriste échapper au Touring club de France dont il est le président, s'attache la collaboration de **Gaston Clément**, membre du comité directeur de l'influent Audax club parisien et personnalité cyclotouriste. Clément est acquis à l'idée de l'union du cyclotourisme. Il craint que cette union ne se fasse au détriment des cyclotouristes eux-mêmes par le rattachement à une fédération existante. Les statuts du TCF ne permettant pas d'accepter des sociétés, Clément pense créer une fédération dont celui-ci serait membre et en réalité le puissant protecteur : une sorte de filiale du TCF. Ainsi est fondée le 8 décembre 1923 la Fédération française des sociétés de cyclotourisme, première appellation de notre Fédération. Gaston Clément en est le premier président. Un drame familial entraîne sa démission en 1925 et lui fait également abandonner ses fonctions et perdre son influence au TCF. **Fernand Fauveau** est alors élu président de la FFSC.

Dans le même temps, le TCF change de responsable, se désintéresse du cyclotourisme et conclut, en avril 1926, un accord avec l'Union vélocipédique de France pour lui transférer son activité cyclotouristique, ceci sans que les intéressés soient consultés. Fauveau, qui semblait être dans la confiance, considère la FFSC dissoute, démissionne pour devenir président de la commission de Cyclotourisme TCF-UVF. Mais la Fédération est légalement constituée, elle est indépendante et elle ne se laisse pas faire.

Indépendance et essor de la FFSC

André de Boubers est aussitôt élu président. Il comprend que la Fédération doit être autre chose qu'un organisme de coordination. Sous sa présidence dynamique et opportuniste, la FFSC, partie de rien, organise dès 1927 sa première Semaine fédérale, reprend en 1929 le meeting pascal de Vélocio qu'elle consacre à partir de 1930 au souvenir du fondateur du cyclotourisme et qui deviendra Pâques en Provence, lance en 1929 une vraie revue fédérale. Elle crée la carte de membre individuel. De Boubers se montre le défenseur de l'indépendance fédérale et le promoteur de tous les instants de la jeune fédération.

Gaston Chotin lui succède en 1932. Après un essai infructueux de rapprochement avec le TCF, il renonce définitivement à toute entente. En deux ans, il met en place un cadre administratif dont les grandes lignes subsistent encore. Il instaure des commissions, crée au fur et à mesure des besoins, des comités régionaux qui deviendront nos comités départementaux et nos ligues. Il décide le vote par correspondance des sociétés et prépare l'adoption de la cotisation individuelle. Il clarifie la gestion de la revue fédérale. C'est un conciliateur habile sachant être ferme quand il le faut. Sa présidence est courte mais sage et efficace. Il se retire en 1934 après avoir installé la Fédération dans un local



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT D'HIER...

94

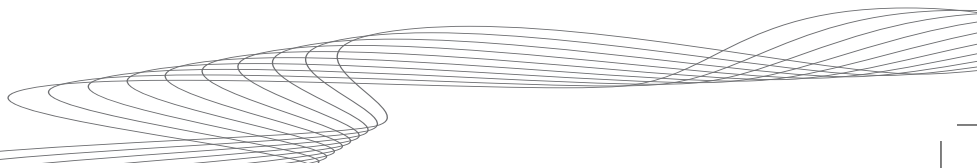
loué, elle qui jusqu'alors tenait ses réunions de travail dans l'arrière-salle d'une brasserie.

Georges Nivolley de Gennes accepte de le remplacer. Ce juriste de formation assure l'ultime mise en place des réformes de Chotin, s'occupe de la défense des cyclotouristes, embauche notre premier employé. La crise économique l'atteint et le contraint à quitter son poste.

Maurice Jérôme lui succède en 1936. C'est un homme de terrain, présent à toutes les manifestations importantes. Il faut lui associer le secrétaire général Henri Cabrol, travailleur infatigable, malheureusement trop tôt disparu. Ils savent profiter de la vague montante des sports de plein air et de la bicyclette. Jérôme crée en 1937 la Confédération internationale de cyclotourisme. La FFSC touche en 1938 ses premières subventions. Les meetings internationaux ont remplacé provisoirement les Semaines fédérales, des camps marins de vacances sont organisés en août. En 1939, la Fédération compte 9 000 membres. La revue "Cyclotourisme" a le plus fort tirage de la presse spécialisée. Jérôme est un président populaire.

La guerre et la libération

La mobilisation prive la Fédération de beaucoup de ses dirigeants. Un bureau provisoire assure les fonctions du conseil d'administration. À la fin de 1940, Jérôme transmet la présidence à **Maurice Roux** qui demeure à Nîmes, en zone non occupée. Le gouvernement de Vichy décide de réunir les différentes fédérations cyclistes en une seule : la Fédération française de cyclisme, ex UVF. En 1941, d'après discussions ont lieu quant à la réunion de la FFSC à la FFC, dont les cyclotouristes ne veulent pas. René Touzet s'illustre dans cette lutte administrative en défendant ardemment notre autonomie. En février 1942, la situation n'évoluant pas, la FFSC se met en sommeil et les cyclotouristes se regroupent plus ou moins en zone Nord dans les Campeurs touristes français, en zone Sud dans les Amis de Vélocio, "association philosophique et littéraire". À la FFC, une commission de Cyclotourisme est créée à laquelle se rallient bien peu de cyclotouristes. En août 1942, le ministre des Sports change et se trouve maintenant être un ancien camarade de sport de Touzet, le colonel Pasquot. Les assauts de Touzet le convainquent que les cyclotouristes sont décidément ingouvernables, il leur accorde finalement leur indépendance. Cependant le titre est imposé : Fédération française de cyclotourisme, et le président est nommé : **Charles Antonin**, président de la commission de Cyclotourisme FFC, proposé par Touzet. Cette fédération est considérée comme une victoire par les cyclotouristes, elle a une activité réduite mais elle est un lien auquel on tient en ces temps difficiles. On y prépare les jours meilleurs avec le projet du Brevet de cyclotourisme national et celui du Voyage itinérant. Antonin réussit à faire éditer en 1944 une élégante plaquette de propagande malgré les restrictions



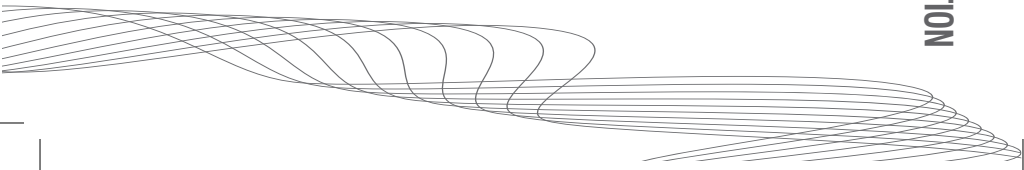
de papier.

À la Libération, les fédérations de Vichy étant de fait supprimées, s'installe une situation confuse entre ceux qui veulent garder la FFCT et ses dirigeants en attendant que la situation soit redevenue normale et ceux qui entendent tout de suite remettre en route la FFSC. Le problème est réglé par l'assemblée générale du 25 février 1945. On y décide de garder le nom de FFCT. Les cyclotouristes, lassés des disputes, préfèrent Charles Antonin à Maurice Jérôme, maladroit dans sa campagne électorale. Antonin, après avoir refusé la présidence, l'accepte au bout de deux mois à la condition que soient cooptés six candidats non élus de la liste de Jérôme, louable geste conciliatoire.

La présidence Antonin

Charles Antonin avait été coureur cycliste tout en étant cyclotouriste et photographe, il ne confondait pas les deux activités. Il a des amitiés des deux côtés. Il souhaiterait qu'il n'y ait qu'une seule fédération cycliste, mais les cyclotouristes ne sont évidemment pas d'accord. Il devient président alors que tout est à reconstruire à la Fédération comme ailleurs et que les bonnes volontés manquent cruellement. La parution d'un bulletin fédéral s'avérant vite irréalisable, autant au plan rédactionnel que financier, il traite avec André Rabault pour une fusion du " Cycliste-Cyclotourisme " qui donne à la FFCT une remarquable vitrine jusqu'en 1950. Il réunit facilement à la FFCT les autres petites fédérations de cyclotourisme et réussit à se faire des alliés d'opposants de longue date de la Fédération. Le cycloport s'était considérablement développé dans la région parisienne pendant l'Occupation. Malgré ses efforts, Antonin ne parvient pas à s'en débarrasser au profit de la FFC ni de le faire gérer par les cycloportifs eux-mêmes. Il concrétise les projets préparés pendant la guerre ; apparaissent ainsi le Brevet de cyclotourisme national, le Brevet fédéral populaire de 100 km, le Rallye de France, la Coupe de France. Les Semaines fédérales sont remises en route ainsi que le voyage à travers la France du fanion fédéral. À la fin de 1948, la Fédération est réorganisée et a dépassé largement son effectif de 1939 avec 12 645 membres et 264 sociétés. Les finances sont saines et une réserve est constituée. Antonin quitte Paris lorsqu'arrive l'heure de la retraite professionnelle et ne se présente pas aux élections de 1949. Il laissera longtemps le souvenir d'un président pragmatique, présent sur le terrain, diplomate. Esprit indépendant et tolérant, il s'efforçait de ne pas attiser les polémiques, combattait les idées en respectant les hommes. Il s'occupera longtemps de la concentration de Pâques en Provence à laquelle il saura garder son esprit.

Jean Lambert lui succède en 1949, élu sans l'avoir sollicité et sans y être préparé. Sous sa courte présidence, la Fédération est admise à l'Alliance internationale de tourisme, une intégration qu'elle recherchait depuis fort longtemps et qui a été bien préparée par Antonin. Cette admission entraîne la disparition



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT D'HIER...

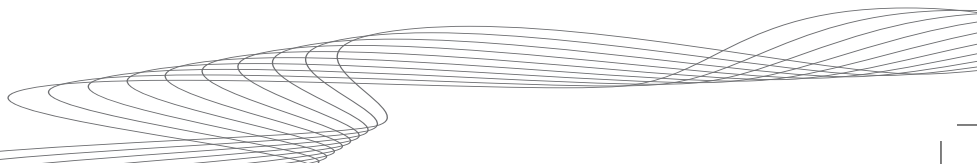
96

de la Confédération internationale de cyclotourisme voulue par Jérôme mais qui n'eut jamais une grande activité. Lambert se retire à la fin de l'année.

Une ère de difficultés

André Poge accepte la présidence. C'est un animateur local et régional dévoué et estimé. Il a été directeur régional de la FFSC dans les années 30, puis a rejoint la commission de Cyclotourisme de la FFC en 1942, a été membre du conseil d'administration de la FFCT sous l'Occupation et jusqu'à ce jour. Mais, demeurant en province, il n'a pas eu l'occasion d'exercer concrètement des responsabilités fédérales. Il rompt avec la prudente gestion de ses prédécesseurs, confiant en la montée des effectifs qui atteindront presque les 14 000 membres, mais dont la courbe ascendante s'inversera sans qu'on se préoccupe vraiment de ses incidences. Depuis son domicile, en dehors des réunions espacées du conseil, il suit la marche de la Fédération confiée, au quotidien, pour partie au vice-président Philippe et pour partie au secrétaire administratif Mouazé. Le secrétaire général, Jacques Chouin, étant dans le même cas que lui, cette situation n'est pas propice à une gestion rigoureuse. Poge dénonce l'accord passé avec " Le Cycliste " et prend la responsabilité personnelle de lancer une revue strictement fédérale dont les rentrées publicitaires s'avèrent dès le début quasi nulles. Le remboursement des frais de déplacement - mesure nouvelle -, les frais de rénovation du siège fédéral suite à un incendie, le lancement louable d'un réseau de Foyers d'étape, accentuent le déficit important du budget dû principalement à la revue. À la fin de l'année 1954, la FFCT n'est plus en mesure de reverser à l'assureur les sommes qu'elle a encaissées des cyclotouristes. Poge démissionne. Sous sa présidence ont été inaugurés le Brevet des provinces françaises, le Voyage itinérant et la Médaille fédérale.

Le Lyonnais **André Arnaud** se dévoue pour être président en 1955. En faisant appel à la solidarité des ligues, des sociétés et de simples cyclotouristes, on parvient à régler l'assureur. Les employés du siège sont licenciés. Des économies draconiennes sont faites. Grâce notamment à l'action énergique à Paris, de Mezoul et Valadou, la situation est redressée. Grâce au Toulousain Albert Bures et à son équipe, " Cyclotourisme " reparaît sous forme ronéotypée. En 1958, André Asteix assure à peu près seul toutes les tâches du secrétariat au siège. Arnaud fait entreprendre une révision des statuts. Ils seront utilisés jusqu'en 1985. Les changements sociaux et économiques continuent d'entraîner une désaffection pour le cyclisme, faisant chuter les effectifs fédéraux au-dessous de 6 000. Le cyclotourisme est animé par un noyau de convaincus et dans ces années-là fleurissent de très belles randonnées organisées par les clubs.



L'amorce du renouveau

En décembre 1959, **Léon Creusefond** devient président. C'est une forte personnalité et un bon administrateur. Il sait s'entourer de personnes compétentes, notamment Robert Combe, André Pelletier et Henri Harduin, secrétaire général discret mais grand travailleur. Son équipe bien soudée reprend la Fédération en main, un dynamisme nouveau est insufflé dans l'activité fédérale notamment par la création des Brevets avec dénivellation, des raids Mer-Montagne, du Critérium du jeune cyclotouriste, des Brevets cyclo-montagnards français, des stages de formation. Les effectifs commencent doucement à progresser, la Fédération compte alors 30 % de jeunes. Creusefond tient ferme face à une menace dirigée contre l'indépendance du cyclotourisme. En 1965, la Fédération est encore très pauvre, mais la parution prudente de " Cyclotourisme " sous forme imprimée est un signe de renouveau. L'équipe Creusefond peut se retirer fin 1967 avec le sentiment du devoir accompli.

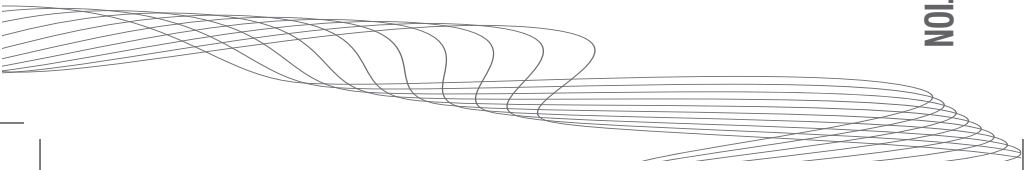
La présidence de **Georges Bonnaud**, prometteuse, est brusquement interrompue par son décès la seconde année. Le manque de dirigeants est alors un effet secondaire de la précédente crise des effectifs. On demande à des anciens d'accepter d'être cooptés au conseil d'administration. Mais à l'assemblée générale de décembre 1969, il est impossible de former un bureau.

André Pelletier, un ancien de la FFSC, en poste depuis dix ans et qui aspirait à une paisible retraite, est à nouveau sollicité. Il exige que le conseil soit complètement renouvelé et forme une nouvelle équipe. Il résiste à son tour à la volonté du directeur des Sports d'intégrer le cyclotourisme dans la FFC. Il amorce l'exclusion du cyclo-sport, encourage des stages internationaux, aide à la création d'une Ligue internationale de cyclotourisme. Les ligues sont dotées de la personnalité civile.

À partir de 1970, la poussée démographique de l'après-guerre se fait plus nettement sentir. Il s'y ajoute un engouement de la société pour le plein air. Les circonstances économiques et sociales favorisant maintenant le cyclotourisme, nos effectifs augmentent rapidement au-delà des espérances, décuplant nos possibilités financières.

Prospérité et dynamisme

De 1972 à 1978, la présidence est exercée par **Jacques Vicart**, homme énergique et entreprenant. Grâce à notre aisance financière, nous pouvons acheter dans Paris un siège social plus spacieux que le vieux local loué jusqu'alors, ainsi que le gîte des Quatre vents à Aubusson-d'Auvergne. La revue est développée et servie à tous les adhérents. On crée les Comités départementaux. Le 30 octobre 1978, la Fédération est enfin reconnue d'utilité publique. Elle est admise au CNOSF. Vicart, le premier, pense à inclure dans le guide un histo-



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT D'HIER...

98

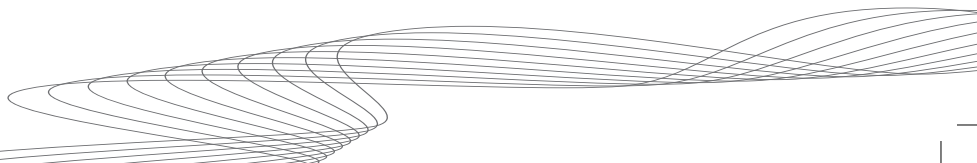
rique de la Fédération. Enfin, il conclut avec la FFC, en 1977, un accord réservant le cycloSPORT à celle-ci et le cyclotourisme à la FFCT.

Marc Dobise succède à Jacques Vicart en 1978. Il signe en 1980 une version améliorée de cet accord. Ces documents successifs, ratifiés en assemblée générale à des majorités impressionnantes, suppriment chez nous une activité qui avait eu son utilité dans les périodes de faible effectif, mais qui nous rendait vulnérables dans les tentatives d'intégration à la fédération de compétition. Ils affirment notre vocation cyclotouristique excluant toute compétition. Le siège fédéral est agrandi et installé, l'aménagement du gîte d'Aubusson est achevé. Le Bulletin fédéral est créé afin de diffuser des informations officielles plus copieuses et séparées de la revue. Une active commission Culturelle voit le jour, elle publie des ouvrages et participe à des conférences internationales, faisant connaître sur tous les continents, la Fédération et sa spécificité culturelle.

La loi de 1984 nous impose un renouvellement complet du comité directeur tous les quatre ans au lieu de notre traditionnel renouvellement annuel par tiers qui permettait d'évoluer sans à-coup. Mais nous avons gardé l'essentiel de notre organisation démocratique avec le maintien de la candidature personnelle, du vote par correspondance et de l'élection directe par les clubs du comité directeur, des dirigeants des ligues et des comités départementaux.

Jean-Michel Autier est amené à la présidence en 1986. L'augmentation des adhérents et une gestion rigoureuse permettent d'accroître les moyens de financement et d'action de la Fédération et de lui conserver une totale indépendance. Les aides aux structures décentralisées sont développées en faveur de celles à faible effectif. Des réunions interzones de comités départementaux sont organisées et ces derniers sont invités à l'assemblée générale. Le fonctionnement administratif évolue. La Fédération commence son informatisation à tous les niveaux. La licence familiale est instaurée. Les contrats d'assurance s'adaptent à la loi et offrent davantage de garanties. Une charte graphique et un nouveau logo sont choisis. La Fédération entretient des relations avec différents ministères et obtient l'agrément "Tourisme" en 1991. Le Tour cyclotouriste est créé. Le Challenge de France voit le jour sur le modèle de la Coupe de France d'autrefois. Les voyages et les séjours collectifs se développent.

La pratique du VTT est reconnue comme une activité à part entière de la Fédération, des brevets spécifiques et un Critérium du jeune vététiste sont mis en place. La revue fédérale passe à la couleur. Les archives fédérales sont déposées au musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne. Une extension du gîte des Quatre Vents est décidée, il devient le Centre national de cyclotourisme. Les appellations fédérales sont protégées par dépôt légal. En dix années, la Fédération a beaucoup évolué, elle compte 117 000 licenciés.

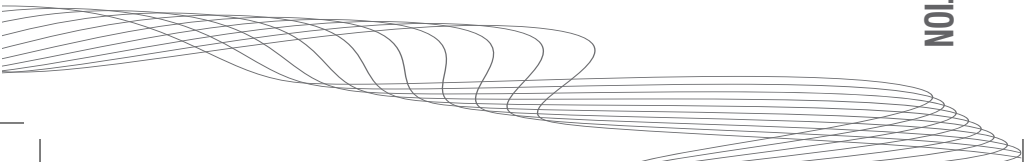


Claude Dirand succède à Jean-Michel Autier en 1996. Il fait réaliser les travaux d'agrandissement du gîte et procède à l'acquisition de nouveaux locaux, plus vastes, à Ivry-sur-Seine pour y installer le siège de la Fédération, les locaux de la rue Jean-Marie Jégo étant mis en vente. Il est élu au comité directeur du CNOSF. Il envisage une évolution de la Fédération qui s'écarte des valeurs dans lesquelles elle se reconnaît.

Dominique Lamouller est élu président à l'assemblée générale de Poitiers en 2000. La Fédération se recentre sur ses valeurs de toujours tout en suivant l'évolution nécessaire pour s'insérer franchement dans son époque, en respectant les idées et les individus. Elle s'installe dans ses nouveaux locaux d'Ivry-sur-Seine rendus plus fonctionnels et agréables, une tâche à laquelle se consacre avec ardeur et compétence le vice-président Jean-Pierre Guillot. Une Fédération internationale de cyclotourisme est créée. Des chartes éclairent et précisent les modalités d'organisation de la Semaine fédérale, de Pâques en Provence et des différentes organisations fédérales. L'esprit des Diagonales de France, précédemment menacé, est préservé et conforté. La concentration de Pâques en Provence reprend son rôle de Souvenir Vélocio dont elle s'écartait. Les ressources des structures sont augmentées ; parallèlement, une gestion rigoureuse des finances fédérales est instaurée. Des partenariats sont établis. Une Semaine des jeunes et le Trait d'union des jeunes sont lancés. Remise en ordre, modernisation, dynamisme, action, voici huit années de présidence dont le point d'orgue est l'aventure minutieusement préparée et parfaitement réussie du Paris-Pékin 2008 pour plus de cent cyclotouristes. Des liens se tissent avec le cyclotourisme naissant d'un grand pays lointain. Avec le Pékin-Paris-Londres de 2012, la Fédération confirme ses remarquables compétences dans le domaine très particulier des expéditions de groupe. Et les cyclotouristes qui participent à ces aventures ne sont-ils pas les dignes descendants de ceux qui ont fait notre histoire ?

Mais, au terme de ce court historique divisé par commodité en " tranches présidentielles ", il ne faut pas oublier tous les dévoués bénévoles qui furent derrière ces chefs de file, des mieux connus aux plus obscurs, discrets et modestes, sans lesquels rien n'aurait été possible. On a coutume de dire que le cyclotourisme c'est la liberté et c'est la convivialité. Il convient d'ajouter que, de tout temps ce fut, et c'est encore la solidarité.

Historique rédigé par Raymond Henry



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

100

LA FFCT AUJOURD'HUI



› UNE FÉDÉRATION DYNAMIQUE

Désormais sous la présidence de Dominique Lamouller depuis 2000, la Fédération n'a jamais cessé d'évoluer et de se moderniser. Son fonctionnement repose essentiellement sur le bénévolat et l'implication, à tous les niveaux, de dirigeants passionnés. Les comités départementaux et les ligues régionales permettent une présence active et soutenue auprès des licenciés, mais également des institutions sportives, touristiques et des administrations régionales et départementales. Avec son site Internet, son espace fédéral en ligne et le portail de la randonnée veloefrance.fr, la FFCT est encore plus interactive et plus proche de ses licenciés.

Les valeurs du cyclotourisme

La Fédération française de cyclotourisme tient à conserver l'authenticité de son activité, en insistant sur sa dimension touristique. Elle met en valeur notre patrimoine culturel et naturel à travers la mise en place de labels :

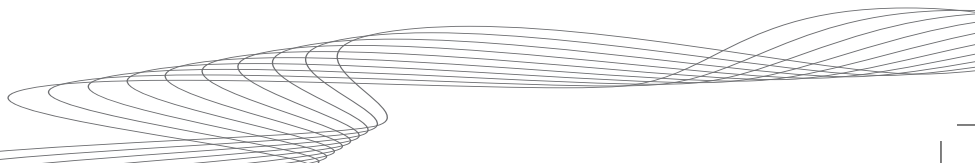
- ♦ Bases VTT ► *page 112*
- ♦ Ville et territoire vélotouristiques ► *page 113*

Tous les événements fédéraux sont pensés pour réunir les cyclotouristes sous le signe du partage, mêlant plaisir du vélo et découverte touristique.

La Fédération est présente partout où sont traitées les activités liées au vélo, au sport de masse et de pleine nature. Sécurité, aménagement, protection de l'environnement, autant de missions assurées par la FFCT dans le cadre de sa délégation nationale accordée par l'État. En dehors de toute compétition, elle prône une pratique du cyclotourisme dans un esprit de convivialité et valorise ses trois composantes : tourisme, sport-santé, culture.

L'accueil dans les clubs

Les clubs sont l'essence même de la Fédération. Ils organisent toute l'année des randonnées et des manifestations ouvertes à tous, assurant un accueil de qualité aux cyclotouristes, qu'ils soient expérimentés ou débutants. La convention pré-accueil leur permet d'intégrer progressivement les nouveaux arrivants,



et la mise en place d'écoles de cyclotourisme est un excellent moyen de sensibiliser les plus jeunes aux bonnes pratiques cyclotouristes et à la sécurité.

Sport-santé

Les bienfaits du vélo pour la santé ne sont plus à vérifier. Le cyclotourisme est une activité physique douce qui s'adapte à tous les âges et à tous les profils. La Fédération française de cyclotourisme continue de véhiculer ce message essentiel auprès de ses licenciés mais aussi du grand public. Pédaler pour se rendre au travail, le temps d'une randonnée ou simplement en vacances, c'est un excellent moyen de garder la forme et d'entretenir son capital santé.

Développement durable

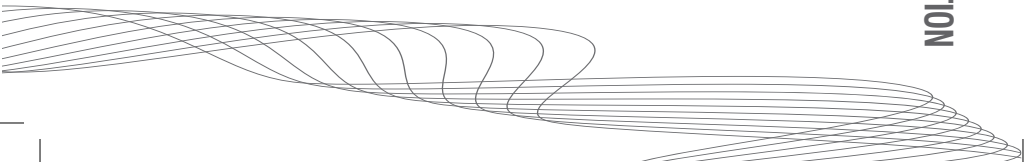
Parmi ses objectifs, la FFCT s'attache à développer une pratique durable du cyclotourisme. Le pratiquant respecte l'environnement par nature. La Fédération soutient et appuie cet état d'esprit. Depuis 2008, la création de la commission dédiée au développement durable a permis d'intensifier ses actions dans ce domaine. Elle agit au quotidien en ce sens en mesurant l'impact de ses événements mais aussi en valorisant la réduction des déchets lors des randonnées et des grands événements nationaux, en préconisant l'utilisation de gobelets recyclables et réutilisables et une pratique du vélo dans le respect des zones Natura 2000 et des chartes environnementales.

La FFCT s'engage également dans cette démarche à travers un partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) mis en place depuis 1999 concernant la pratique du cyclotourisme dont le VTT de randonnée dans les forêts domaniales gérées par l'ONF.

Code de bonne conduite

Depuis 2004 ce Code de bonne conduite est largement diffusé.

- ◆ Je respecte la nature, son environnement et les propriétés privées,
- ◆ Je roule impérativement sur les routes, les sentiers et les chemins ouverts au public,
- ◆ Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles en cours de régénération,
- ◆ Je me conforme à toutes les obligations légales et fédérales,
- ◆ J'utilise les poubelles placées par les organisateurs dans les points de départ, de convivialité et d'arrivée,
- ◆ Je récupère dans ma sacoche et / ou dans une poche de mon maillot, les emballages vides de produits alimentaires et énergétiques consommés en roulant.



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT AUJOURD'HUI

102

Le cyclotourisme : un réseau international

L'**Union européenne de cyclotourisme** (UECT) et l'**Union de cyclotourisme internationale** (UCTI) ont été créées à l'initiative de la Fédération française de cyclotourisme. Ces deux instances ont pour but d'organiser, développer, promouvoir et défendre la pratique du cyclotourisme, sous toutes ses formes, en Europe et dans le monde. Elles encouragent le voyage à bicyclette entre les pays, représentent les associations nationales de cyclotourisme. Elles visent également à soutenir tout effort tendant à la compréhension mutuelle entre les peuples et à favoriser la constitution de fédérations cyclotouristes dans les différents pays qui en sont dépourvus. Elles s'attachent à démontrer les bienfaits de l'activité cyclotouriste sur la santé, à intervenir utilement dans toute réglementation et chaque fois que les notions de sécurité seront abordées, à développer un tourisme individuel et culturel et à garantir la préservation du patrimoine et le respect des personnes qui y habitent, à contribuer à la protection des sites touristiques et naturels, de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Les manifestations européennes

♦ **Semaines européennes** : initiées en 2005 à Albertville, elles se sont déroulées alternativement en France, Belgique, Pologne, Espagne, Portugal, Suisse et Ukraine. En 2016, ce sera à nouveau le tour de la France et en 2017 celui du Luxembourg.

♦ **Traits d'union européens** : reliant les capitales entre elles, les Traits d'union peuvent être parcourus dans le cadre de voyages de reconnaissance organisés (ASPTT Saint-Quentin) ou librement sous forme de randonnées permanentes. 35 itinéraires sont actuellement répertoriés.

♦ **EuroP'N** : voyage à vélo autour des capitales européennes, organisé sous l'égide de l'UECT avec le concours du comité départemental 75 et de l'Amicale européenne de cyclotourisme.

Au-delà de l'Europe

En 2004 des échanges ont été initiés avec la Chine ; ils se sont concrétisés par l'organisation de l'expédition Paris-Pékin en 2008, puis de Pékin-Paris-Londres en 2012 et par la mise en place d'un accueil réciproque de groupes de cyclotouristes en Chine et en France.

Une autre expédition est organisée en 2016, cette fois en Amérique Centrale.

DÉLÉGUÉ FFCT - TRAIT D'UNION

Patrice Godart

☎ 06 81 11 11 37

✉ pgodart@uct.org

DÉLÉGUÉ FFCT - EUROPN

Alain Challant

☎ 06 33 71 28 74

✉ europn@ffct.org

LA FFCT AUJOURD'HUI

Label Jeune voyageur international à vélo

Souvenir Jacques Vicat

103

La Fédération française de cyclotourisme propose le label jeune voyageur international à vélo pour les cyclotouristes FFCT ou non, dont le but est d'effectuer un long périple à travers le monde. Toutes les candidatures devront répondre à un cahier des charges défini dont les objectifs finaux, entre autres, seront le soutien à la FFCT en termes d'image ou de contacts internationaux.

La bourse du Jeune voyageur international à vélo est dotée de récompenses dont la forme et le montant sont décidés par le comité directeur fédéral, sur proposition d'un jury qui qualifie l'exception du projet.

Le nombre de bourses attribuées chaque année est limité à deux au maximum. Seuls les dossiers retenus seront pris en compte et dotés du montant déterminé. Ce montant est attribué à 50 % avant le départ et la seconde moitié si le périple a été réalisé selon les prévisions.



■ MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT AUJOURD'HUI

104

> UNÉ ÉQUIPE ENGAGÉE

La Fédération française de cyclotourisme est une grande famille. Membres du comité directeur, bénévoles ou salariés, tous sont animés par la même passion et travaillent dans la même direction, permettant de développer et de pérenniser les actions de la FFCT à tous les niveaux. Faites connaissance avec cette belle équipe.

♦ *Le comité directeur*

DOMINIQUE LAMOULLER

Président fédéral

dominique.lamouller@ffct.org

- Sécurité et réglementation
- International



MARTINE CANO

Bureau : vice-présidente

martine.cano@ffct.org

- Revue "Cyclotourisme"
- International
- Éthique, Culture & Patrimoine



ROSELYNE DEPUCCIO

Bureau : vice-présidente

roselyne.depuccio@ffct.org

- Relations avec les structures



JOSEPH MORA

Bureau : vice-président

joseph.mora@ffct.org

- Communication & Multimédia



ALAIN RAT

Bureau : vice-président

alain.rat@ffct.org

- Jeunesse



PATRICE LEGAL

Bureau : secrétaire général

patrice.legal@ffct.org

- Développement durable



FRANCIS DEGEIX

Bureau : trésorier général

francis.degeix@ffct.org



LA FFCT AUJOURD'HUI

BÉATRICE BARRIÈRE

beatrice.barriere@ffct.org
- Grandes manifestations



JEAN-FRANÇOIS DERÉGNAUCOURT

jf.deregnacourt@ffct.org
- Tourisme



105

MARIE-FRANÇOISE DESBROUSSES

mf.desbrousses@ffct.org
- Écoles de cyclotourisme



GÉRARD GOUTTE

gerard.goutte@ffct.org
- Technique



JACKLYNE JAHAN

jacklyne.jahan@ffct.org
- Sport pour tous



ROBERT MASSION

robert.massion@ffct.org
- Semaine fédérale



JEAN-JACQUES PECH

Secrétaire général adjoint
jeanjacques.pech@ffct.org
- Cyclotourisme-mag



ÉLISABETH PICAUT

Trésorière générale adjointe
elisabeth.picaut@ffct.org
- Familles



CLAUDE ROBILLARD

clauderobillard@ffct.org
- Formation



GABRIEL SPENLEHAUER

gabriel.spenlehauser@ffct.org
- VTT & Cyclomontagnardes



JACQUES VAGNER

jacques.vagner@ffct.org
- Administratif, Juridique
& Assurances



YVES YAU

Médecin fédéral
yves.yau@ffct.org
- Médical



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT AUJOURD'HUI

106

♦ Les chargés de mission

SUZANNE BESSE

Conseiller juridique
suzanne.besse@ffct.org



MARIE-CLAUDE JONAC

Assemblées générales
marie.jonac@orange.fr



GÉRARD HAMON

Conseiller du bureau fédéral
gerard.hamon6@wanadoo.fr



RAYMOND HENRY

Historien
raymondhenry@neuf.fr



PIERRE FELGINES

Règlementation tourisme
pierre.felgines@ffct.org



JOËL CHASSIER

Relations extérieures tourisme
joel.chassier@orange.fr



PIERRE REUZÉ

International
reuze.p@gmail.com



JACQUES FOURNA

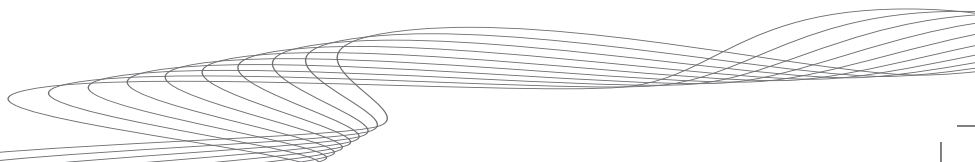
Délégué général sécurité
routière
j.fourma@ffct.org



♦ Revue "Cyclotourisme"

MICHEL SAVARIN

Rédacteur en chef
michel.savarin@ffct.org



LA FFCT AUJOURD'HUI

♦ *Le comité des Sages*

107

JEAN-MICHEL AUTIER



HENRI DUSSEAU



GÉRARD HAMON



PIERRE ROQUES



PIERRE WANNER



■ MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT AUJOURD'HUI

108

♦ *Le siège fédéral* - ADMINISTRATION

NICOLAS LEROY

Directeur
n.leroy@ffct.org
01 56 20 88 94



MARIE-CLAIRE DAVILA

Adjointe au directeur
mcdavila@ffct.org
01 56 20 88 80



STÉPHANIE CALLUAUD

Comptabilité & Finances
s.calluaud@ffct.org
01 56 20 88 83



AGNÈS LECOUR

Secrétariat général
info@ffct.org
01 56 20 88 85



LYDIA BLONDEAU

Licences - Assurances
Abonnement revue
l.blondeau@ffct.org
01 56 20 88 82



PATRICIA LEROUX

Chargée du tourisme
pat.leroux@ffct.org
01 56 20 88 87



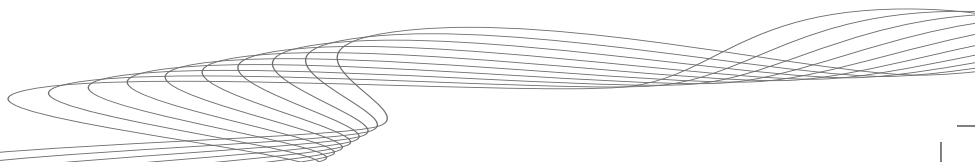
ÉRIC BRÉAL

Boutique fédérale
boutique@ffct.org
01 56 20 88 92



AURÉLIE JARNAC

Accueil / Formation / Jeunes /
Écoles de cyclotourisme
formation@ffct.org
01 56 20 88 88



LA FFCT AUJOURD'HUI

♦ *Le siège fédéral* - COMMUNICATION

BERTRAND HOUILLON

Directeur de communication
b.houillon@ffct.org
01 56 20 88 73



CHARLOTTE FAURE

Assistante de communication
Événementiel
c.faure@ffct.org
01 56 20 88 79



ANONH PHETRAMPHAND

Chef de projet Web
a.phetramphand@ffct.org
01 56 20 88 72



PIERRE-ANTOINE MORIN

Développement veloenfrance.fr
pa.morin@ffct.org
01 56 20 88 95



ANISSA SIDI-MOUSSA

Publicité
et "Bonnes adresses"
asm@ffct.org
01 56 20 88 75



EVELYNE BACQUET

Responsable des éditions
evb@ffct.org
01 56 20 88 91



TEREVA AUBRY

Assistant : éditions & web
t.aubry@ffct.org
01 56 20 88 89



JULIEN DAVID

Chargé du VTT et
du Développement durable
j.david@ffct.org
01 56 20 88 90



ZITA BOSA-BERECZ

Veloenfrance.fr
Numérisation des circuits
zita@ffct.org
01 56 20 88 81



SÉBASTIEN HIS

Développement des Villes et
Territoires vélotouristiques
s.his@ffct.org
01 56 20 88 84



109

SERVICE REVUE

📞 01 56 20 88 71

✉ redaction@ffct.org



MIEUX CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION

LA FFCT AUJOURD'HUI

110

♦ *L'équipe technique nationale*

JEAN-MICHEL RICHEFORT

Directeur technique national
jm.richefort@ffct.org
01 56 20 88 90



ISABELLE GAUTHERON

Directrice nationale adjointe
i.gautheron@ffct.org
01 56 20 88 90



YVON DURAND

Conseiller technique national
y.durand@ffct.org
06 74 70 36 48



NADÈGE GARCIA

Conseiller technique national
n.garcia@ffct.org
06 09 93 78 44



ROGER PELLETIER

Conseiller technique national
r.pelletier@ffct.org
06 75 42 65 12



♦ *Le centre cyclotouriste "Les 4 vents"*

63120 Aubusson-d'Auvergne - 04 73 53 16 94 - www.4vents-auvergne.com

FABRICE ROTA

Directeur
f.rota@4vents-auvergne.com



DANY SUAUDEAU

Conseiller fédéral de
cyclotourisme
d.suaudeau@4vents-auvergne.com



LA FFCT ET LES COLLECTIVITÉS



LES ACTIONS FFCT 111

› UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT

Acteur majeur du tourisme à vélo au cœur des territoires, la FFCT met son expertise au profit des collectivités pour développer leurs aménagements cyclables et les services attenants afin de garantir un accueil privilégié des cyclotouristes. Elle les accompagne à travers la mise en place de labels et d'outils présentés ci-après.

Veloenfrance.fr et son réseau de Bonnes adresses

Ce site est une belle opportunité pour les collectivités qui souhaitent promouvoir gratuitement leur territoire par le tourisme à vélo. La FFCT travaille étroitement avec les institutions touristiques (Comités régionaux, départementaux, et offices de tourisme) pour mettre en place ou relever des circuits spécialement conçus pour leurs attraits touristiques et leur sécurité. Ce travail d'équipe représente la base d'un partenariat durable et affirme une volonté de resserrer les liens entre les structures locales de la Fédération (club ou comité départemental) et les territoires.

Veloenfrance.fr répertorie près de 700 établissements labellisés "Bonne adresse". Il valorise ainsi les professionnels d'un territoire et participe au développement de l'activité locale. Ce réseau regroupe des professionnels (hébergement, restauration, vélocistes et loueurs de vélo) engagés pour l'accueil des cyclotouristes en proposant des services adaptés et répondant à un cahier des charges précis.

Symbole du dynamisme de la Fédération, veloenfrance.fr est en perpétuelle évolution. En témoigne l'apport régulier de nouveaux circuits et établissements, venant compléter un réseau déjà très dense. Une refonte complète est en cours, le site sera plus ergonomique et plus performant. Une application mobile permettra également de retrouver les circuits sur tout type de supports (ordinateur, tablette, smartphone).

CONTACT FFCT

Pierre-Antoine Morin

01 56 20 88 95

veloenfrance@ffct.org

LA FFCT ET LES COLLECTIVITÉS

LES ACTIONS FFCT

112

Bases VTT de randonnée

Depuis les années 1980, le VTT a ouvert une nouvelle voie dans la pratique du vélo en France. Cette activité regroupe une population de plus en plus nombreuse et surtout exigeante en matière d'infrastructures et de services. C'est pour répondre à ces attentes légitimes que la Fédération française de cyclotourisme a créé le label " Base VTT de randonnée ". Il en existe aujourd'hui plus de 70 sur tout le territoire français.

Avec plus de 100 km de parcours touristiques balisés, adaptés à tous les niveaux, la Base VTT de randonnée est un espace 100 % dédié à la pratique du VTT. Ce label est ouvert aux collectivités ou aux structures touristiques fournissant des prestations irréprochables et répondant à des critères précis.

Pour devenir Base VTT de randonnée, les structures doivent impérativement :

- ♦ proposer un réseau d'au moins 100 km de parcours VTT permanents entièrement balisés, de difficultés et de longueurs variables,
- ♦ mettre à disposition des pratiquants les cartes des parcours VTT ou des fiches circuits retraçant ces itinéraires,
- ♦ avoir un point d'accueil et d'informations, avec à proximité un hébergement adapté, un point de restauration, et des sanitaires,
- ♦ disposer d'un kit de réparation vélo de première nécessité,
- ♦ être située à proximité de points d'intérêt touristique.

Le label Base VTT de randonnée permet :

- ♦ de promouvoir la pratique libre et conviviale du VTT de randonnée,
- ♦ d'offrir aux pratiquants de tous niveaux des parcours balisés adaptés,
- ♦ de garantir les meilleures conditions de sécurité sur les circuits empruntés,
- ♦ de contrôler les dérives d'une pratique sauvage et désordonnée du VTT, irrespectueuse de l'environnement.

La signalétique spécifique mise à disposition des structures permet d'identifier très facilement les sites labellisés Bases VTT.

Grâce à ce label, les collectivités peuvent ainsi mettre en valeur les activités qu'elles proposent, attirant un public de connaisseurs. En effet, cette distinction permet de certifier la qualité de leur offre VTT, approuvée par la Fédération française de cyclotourisme. Le respect des critères du label témoigne d'une réelle prise en compte de la pratique du vélo par les collectivités et structures touristiques dans le développement de leurs aménagements, mais aussi d'une volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

CONTACT FFCT

Julien David

01 56 20 88 74

j.david@ffct.org

Le label “ Ville et Territoire vélotouristiques ”

Depuis ces dix dernières années, la pratique du vélo en France a considérablement évolué. D'une pratique de loisir, le vélo est aujourd'hui également un moyen de transport urbain à part entière (trajet travail ou se déplacer en ville). Plus d'un français sur deux pense que parmi tous les modes de déplacements, le vélo est celui qui va le plus se développer en ville dans les années à venir. Les collectivités à travers leur politique cyclable œuvrent pour faciliter et sécuriser la pratique du vélo en milieu urbain.

Afin d'accompagner les territoires dans cette nouvelle dynamique, la Fédération française de cyclotourisme a mis en place le label “ Ville et Territoire vélotouristiques ”. Ce label valorise les collectivités territoriales offrant un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme et mettant en place des actions autour du vélo. À travers ce label, la Fédération accompagne les collectivités dans l'aménagement et l'animation de leur territoire.

Les avantages du label :

- ◆ **Une reconnaissance immédiate**

Avec ce label, la collectivité peut se démarquer par la mise en valeur de ses actions en faveur du développement de la pratique cycliste, urbaine, utilitaire et de loisir.

- ◆ **Une garantie de qualité**

Le label “ Ville et Territoire vélotouristiques ” est un gage de qualité pour les différents publics de pratiquants. Une collectivité labellisée est reconnue et recommandée par la Fédération française de cyclotourisme.

- ◆ **Une appartenance à un réseau dynamique**

Faire partie de ce réseau d'échanges grandissant assure le développement qualitatif de chaque “ Ville et Territoire vélotouristiques ”.

- ◆ **Un développement touristique accru**

C'est un excellent moyen de mobiliser les différents acteurs locaux (collectivités, associations, clubs) autour d'initiatives d'animation du territoire avec le développement de randonnées et de visites touristiques.

Ce label créé pour répondre aux attentes des cyclotouristes agit également comme un tremplin pour les collectivités, qui bénéficient d'un public plus large et d'une activité diversifiée grâce à la prise en compte du tourisme à vélo.

CONTACT FFCT

Sébastien His

☎ 06 75 05 55 10

✉ s.his@ffct.org

LA FFCT ET LES COLLECTIVITÉS

LES ACTIONS FFCT

114

Aménagements cyclables

La Fédération française de cyclotourisme s'engage auprès des collectivités en les accompagnant dans le développement de leurs aménagements cyclables pour mettre en place des dispositifs adaptés à la bonne pratique du vélo. Pour cela, elle met à leur disposition plusieurs documents de référence.

Sur la route

♦ **La Charte cyclable**

En 2003, la Fédération a publié la première Charte cyclable. Ce document complet rappelle les principes d'aménagements cyclables qui répondent au mieux à la pratique du vélo tout en assurant la sécurité de tous les usagers de la route. Elle s'adresse aux structures de la FFCT, à l'ensemble des collectivités locales et territoriales en charge de la voirie, tous ceux qui concourent à la mise en œuvre et à l'entretien des chaussées, afin qu'ils se sentent conjointement responsables à l'élaboration de ces projets. La charte est régulièrement mise à jour pour tenir compte des différentes évolutions.

♦ **Le Livre blanc des aménagements cyclables**

En complément de la charte cyclable, la Fédération a également rédigé un Livre blanc, répertoriant tous les aménagements jugés dangereux pour les cyclistes. Le but de cette édition est de sensibiliser les pouvoirs publics sur les dangers que représentent certains obstacles sur la route (rigoles, butées, passages piétons surélevés, bornes, piquets métalliques, chicanes, rétrécissements, zones repavées, pistes cyclables mal conçues).

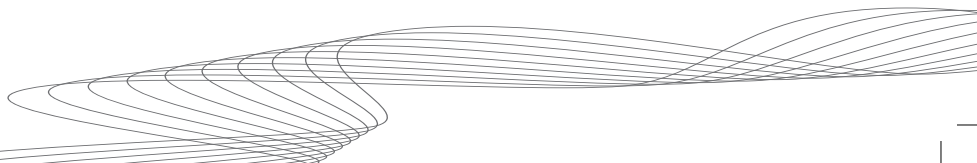
Pour le VTT

♦ **Le Guide de création d'itinéraires permanents et temporaires**

Pour apporter plus de cohérence à l'ensemble des balisages de randonnée VTT effectués en France, la FFCT a réalisé un guide permettant aux aménageurs, associations, collectivités ou entreprises privées de trouver toutes les informations nécessaires à la conduite d'un projet de mise en place de parcours de randonnée VTT. Il décrit, étape par étape, la mise en place d'itinéraires et les différents moyens de balisage et présente les spécificités de chaque circuit.

♦ **Le Guide d'aménagement des espaces de pilotage VTT**

Comme dans toute activité, de nouvelles pratiques VTT apparaissent progressivement, sans réglementation spécifique. Dans le cadre d'une démarche de développement durable et pour assurer la sécurité des pratiquants, la FFCT souhaite accompagner les aménageurs dans cette évolution. Ce guide leur apporte quelques recommandations, sans pour autant réglementer strictement ces pratiques.



Le Trophée Destination vélo

Pour valoriser les territoires et leurs efforts d'aménagement et de structuration de l'offre en faveur du tourisme à vélo, la Fédération française de cyclotourisme, organise la remise Trophée Destination Vélo de l'année.

Cette récompense est remise au département offrant le réseau cyclable et les services attenants les plus développés.

Conditions de participation

Le concours s'adresse aux départements français s'inscrivant dans une démarche favorisant le développement de la pratique du vélo.

Deux possibilités :

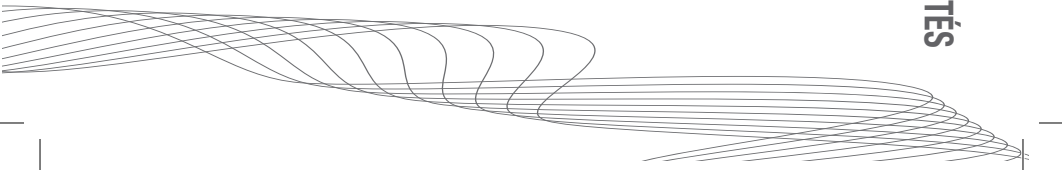
- ◆ Être présélectionné par la FFCT, en fonction des éléments connus sur les départements, répondant aux critères de sélection (voir ci-dessous). Les départements choisis sont ensuite contactés par la Fédération pour compléter leur dossier de candidature pré-rempli.
- ◆ Déposer un dossier de candidature, répondant à tous les critères de sélection.

Critères de sélection

- ◆ Nombre total de km d'itinéraires cyclables (dont ceux présents dans veloenfrance.fr).
- ◆ Nombre de circuits Route et VTT.
- ◆ Itinéraires adaptés au plus grand nombre (variété des niveaux de difficulté des tracés).
- ◆ Présence d'un ou plusieurs labels FFCT sur son territoire (" Ville et territoire vélotouristiques " / " Base VTT de randonnée FFCT ").
- ◆ Présence de randonnées permanentes labellisées par la FFCT.
- ◆ Présence de circuits mettant en valeur les sites d'intérêt touristique répertoriés par la FFCT (sites BPF).
- ◆ Nombre de " Bonnes adresses " présentes sur veloenfrance.fr
- ◆ Présence de points " Accueil vélo ".
- ◆ Présence de voies vertes, pistes cyclables, grand(s) itinéraire(s) véloroute.
- ◆ Lien avec les structures locales de la Fédération française de cyclotourisme.
- ◆ Cibles de clientèles " vélo ".
- ◆ Présence et valorisation de points d'intérêts sur les circuits et itinéraires.
- ◆ Visibilité, promotion (site web dédié, présence sur sites partenaires, docs promotionnels, etc.) ;
- ◆ Mise à disposition de produits packagés sur la destination vélo/itinéraire ;
- ◆ Autres caractéristiques " vélo " (événements, etc.).

Le jury

Ce dernier est composé des différents acteurs du développement du tourisme à vélo en France.



NOTES

116

